Le Quotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
8 NOVEMBRE
2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 47e ANNÉE, N° 28 | DÉPÔT 1,31 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0

LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX DES CONSEILLERS

Un code d'éthique remis aux élus de Saguenay fait réagir

PAGE 2

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

TROP DE MAISONS AUTOUR DU ROBERVAL-SAGUENAY

PAGES 2 ET 3

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Une guerre de tweets au sujet de Rio Tinto

Andrée Laforest et Sylvain Gaudreault se renvoient la balle

PAGE 5

Le Québec en demi-finale

Le quatuor de Roy poursuit sa domination

PAGE 30

BLACKBURN

La saison de motoneige se prépare

PAGE 6

Des millions pour les familles

La CAQ présente sa mise à jour économique

PAGES 4, 5 ET 19

Croque-ghetti!

Une portion de spaghetti à la viande avec croque-à-l'ail, accompagné d'une salade César.

20 ANS CoqRôti

10,99 $ +TAXES

0004823

Les sept péchés capitaux des conseillers

Un guide de déontologie provoque une petite tempête à Saguenay

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Un code d'éthique remis aux élus de Saguenay et faisant référence aux sept péchés capitaux en a choqué plus d'un, il y a quelques semaines. Certains conseillers municipaux se sont plaints, surtout en raison du titre à connotation religieuse, ce qui a provoqué une certaine tempête à l'interne.

Un code de déontologie a provoqué une certaine tempête, il y a quelques mois, à l'hôtel de ville de Saguenay. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

L'histoire s'est produite il y a environ un mois et demi. Tout a commencé lorsque la greffière de Saguenay a présenté le code aux 15 conseillers municipaux. Le code avait été initialement approuvé par la mairesse Josée Néron, qui était toutefois en vacances lorsque la présentation a été organisée. Si le contenu dudit code n'a pas choqué outre mesure les élus, c'est plutôt le titre et les références à la religion catholique qui n'ont pas passé. La plupart d'entre eux se sont d'ailleurs dits fort mal à l'aise.

EXTRAITS:

«La gouvernance municipale et les bonnes pratiques de l'élu ou comment prévenir les sept péchés capitaux!»

«Les principaux pièges dans lesquels, en toute bonne foi, un élu risque de commettre l'un des sept péchés capitaux.»

« Il s'agit d'un aide-mémoire pour nous éviter de nous mettre les pieds dans les plats. Éviter les conflits d'intérêts et les abus de confiance par exemple », a expliqué un conseiller municipal de Saguenay, interrogé à ce sujet par *Le Quotidien*. D'ailleurs, nous avons discuté avec plusieurs élus, au cours des derniers jours, à ce propos. S'ils ont bien voulu nous éclairer sur cette histoire, ils ont préféré ne pas être cités publiquement.

« Le document dit, par exemple, qu'un conseiller peut aider des organismes, mais ne peut pas aider un individu en particulier. Ce sont des bases pour qu'on ait une attitude et des façons de faire qui répondent aux lois municipales et c'est bien correct. Mais lorsqu'on voit un titre à connotation catholique comme Les sept péchés capitaux, ça n'a pas de rapport. On a déjà un passé avec l'ex-maire Jean Tremblay, on n'a pas besoin de revenir avec la religion catholique », a souligné un élu.

Inutile de rappeler que la ferveur religieuse de l'ancien maire de Saguenay, Jean Tremblay, était reconnue à l'échelle provinciale. Il s'est rendu jusqu'en Cour suprême pour qu'il puisse pratiquer la prière avant la tenue de la séance du conseil. Après une bataille de plusieurs années, il avait finalement été débouté.

« Ça n'est pas la fin du monde, mais dans un contexte de laïcité, c'était plutôt mal avisé », a ajouté un autre conseiller questionné par *Le Quotidien*.

Après la présentation du code de déontologie, des conseillers ont questionné la greffière et lui ont fait part de leur mécontentement. Une lettre, signée par des élus, a également été acheminée au cabinet de la mairesse de Saguenay, Josée Néron, pour que le titre soit changé et ainsi s'en dissocier. Finalement, le guide a été conservé intégralement, mais quelques rencontres houleuses ont eu lieu.

PIQUÉ AU VIF

Si certains ont parlé de maladresse, d'autres conseillers municipaux ont été davantage piqués au vif, cette fois concernant le contenu du guide. « On n'a plus le droit de rien faire. Par exemple, on n'a plus le droit de parler aux fonctionnaires », a souligné un conseiller, irrité.

Certains se sont sentis visés personnellement par des péchés en particulier.

Les travaux de dynamitage pour le terrain du projet des Habitats du parc font sourciller certains citoyens, mais l'emplacement répond à certains critères de l'OMH pour une clientèle diversifiée. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Des terrains rares pour les grands projets

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les terrains disponibles pour de grands projets résidentiels ou des logements sociaux sur le territoire de Saguenay commencent à se faire rares, même pour l'Office municipal d'habitation de Saguenay.

L'organisme agit présentement comme maître d'œuvre du projet des Habitats du parc, ayant pignon sur la rue Bégin, face au parc Rosaire-Gauthier. Il s'agit d'un ensemble de trois édifices qui compteront 99 logements destinés à des clientèles diversifiées comme des personnes ayant un handicap physique, une déficience intellectuelle ou à faible revenu.

La mise en chantier du projet, en juillet dernier, fait sourciller bien des citoyens en raison des importants travaux de dynamitage et d'excavation réalisés au coût d'environ un million $.

Invités à préciser les critères qui ont prévalu pour le choix de ce site, le directeur général de l'OMH, Adam Boivin, et la directrice des immeubles, Karine Boily, confirment qu'il n'y a plus beaucoup de terrains constructibles répondant à certains critères pour recevoir de grands immeubles comme ceux projetés aux Habitats du parc.

Lorsqu'il parle de disponibilité de terrains constructibles, M. Boivin fait référence à des terrains situés près de plusieurs ressources comme des hôpitaux, des pharmacies, un CLSC, des marchés d'alimentation, etc., répondant aux critères du programme Accès Logis. L'intérêt de construire des logements sociaux est de fournir des services de proximité à des clients qui ont des difficultés à se déplacer en raison de handicaps ou qui ne possèdent pas de véhicules. « Nous gérons des logements sur le territoire de Rivière-Éternité. La moitié d'entre eux sont vides parce qu'il n'y a pas de services tout près », précise M. Boivin.

Le directeur de l'OMH rappelle que Saguenay et son service d'urbanisme ont formé un comité de travail pour limiter l'étalement urbain et ainsi éviter le développement de nouvelles rues qui nécessitent des travaux d'entretien, de déneigement, etc.

Ce dernier anticipe que pour l'avenir, le choix de terrains de ce type deviendra un casse-tête de plus en plus difficile à résoudre principalement à Chicoutimi, mais aussi à Jonquière et à La Baie dans de moindres mesures.

Le directeur de l'OMH rappelle que Saguenay et son service d'urbanisme ont formé un comité de travail pour limiter l'étalement urbain et ainsi éviter le développement de nouvelles rues qui nécessitent des travaux d'entretien, de déneigement, etc.

Le développement domiciliaire au sud du chemin de fer de Roberval-Saguenay dans l'arrondissement de Chicoutimi laisse bien peu de place à l'aménagement d'une voie d'évitement ferroviaire ou à une voie de contournement, ce qui inquiète des contribuables préoccupés par le développement urbanistique. — PHOTO LE QUOTIDIEN ROCKET LAVOIE

ROBERVAL-SAGUENAY

Le cloisonnement du chemin de fer questionné

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

L'étalement urbain qui amène des développements résidentiels autour de l'emprise ferroviaire du Roberval-Saguenay, dans l'arrondissement de Chicoutimi, inquiète certains citoyens qui voient poindre des grands projets industriels à Grande-Anse.

L'un d'eux, ayant œuvré dans le domaine ferroviaire dans le passé, souhaite tirer l'alarme puisqu'il craint qu'au rythme où se développent certains quartiers résidentiels en bordure du chemin de fer, il devienne impossible d'aménager une deuxième voie parallèle ou une voie d'évitement pour faire face à l'augmentation du trafic ferroviaire découlant de la mise en opération éventuelle du projet Métaux BlackRock. Le secteur problématique est une zone névralgique de 16,8 kilomètres, entre l'interchange Canadien-National/Roberval-Saguenay et la jonction du nouvel embranchement Port-Saguenay à la limite de La Baie.

BESOINS

Rappelons que la mise en opération de la mine de ferrovanadium à Chibougamau nécessitera le passage de trois convois de 60 wagons par semaine pour le transport de 830 000 tonnes de concentré annuellement. En mai 2018, l'entreprise a annoncé sa décision de recourir au train pour transporter son matériel en direction de Grande-Anse. L'aménagement d'une voie d'évitement pour une soixantaine de wagons et pour répondre aux besoins futurs nécessiterait une emprise d'au moins 1,6 kilomètre de longueur.

Notre interlocuteur s'inquiète donc de voir que les nouveaux développements domiciliaires de Chicoutimi ont commencé à pousser au sud du chemin de fer.

Par exemple, le développement résidentiel dans l'axe est-ouest entre les boulevards Talbot et Saint-Paul, parallèles à la voie du Roberval-Saguenay, connu comme étant le Domaine des Bois-vins, en particulier la rue Sauvignon, pourrait devenir problématique pour le futur. En raison de la présence de résidences du côté nord de la voie (côté Ameublement Tanguay), la seule possibilité pour doubler la voie du Roberval-Saguenay ou aménager une voie d'évitement est le côté sud. Or, certains terrains localisés en bordure de la voie principale ont déjà trouvé preneurs.

En l'absence de planification urbanistique à long terme, il craint qu'il devienne impossible de doubler ou d'aménager une nouvelle voie.

De plus, le cloisonnement de l'emprise ferroviaire actuelle par de nouvelles résidences fait craindre qu'à terme, des propriétaires en colère ne se soulèvent en raison du passage des convois, du bruit engendré, de la présence de poussière, etc.

Rappelons que dans le cadre d'une étude réalisée par la défunte Conférence régionale des élus (CRÉ), l'aménagement d'une voie de contournement à partir d'un point du réseau du CN à l'ouest de Jonquière a été évoqué afin d'éviter le goulot d'étranglement dans le secteur. Un tel projet impliquerait des expropriations de terrains, la construction de trois ponts ferroviaires sur les rivières aux Sables, Chicoutimi, et du Moulin avec toutes les autorisations gouvernementales nécessaires qui s'ensuivent.

OPTIONS

Interpellée sur la préoccupation soulevée au sujet de la préservation d'une alternative pour le futur corridor ferroviaire, la mairesse de Saguenay, Josée Néron, a mentionné qu'elle avait entre les mains une étude portant sur les options qui s'offrent en terme d'urbanisme. M^me^ Néron a indiqué que cette étude demeurera confidentielle afin d'éviter tout mouvement spéculatif.

En ce qui a trait au développement de nouveaux quartiers domiciliaires autour de l'emprise ferroviaire du Roberval-Saguenay, la mairesse a mentionné qu'il fallait vivre avec les actions passées de l'ancienne administration.

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE

Des millions pour les familles

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Le gouvernement Legault profite de la performance «remarquable» de l'économie pour devancer la réalisation d'engagements phares, dont la bonification de l'allocation famille.

Il a présenté une mise à jour économique jeudi, qui prévoit des investissements supplémentaires de 857 millions $ en 2019-2020, dont la plupart sont réservés aux parents de jeunes enfants.

Contrairement à l'an dernier, le ministre des Finances, Eric Girard, s'est présenté seul devant les caméras, dans l'édifice centenaire du ministère, un ancien palais de justice situé dans le Vieux-Québec.

Il a remisé le gigantesque drapeau québécois qui lui avait servi de décor en novembre 2018, alors qu'il était accompagné du premier ministre François Legault et d'une cinquantaine de figurants caquistes.

M. Girard a fait état, jeudi, d'un surplus budgétaire de 4,8 milliards $ pour l'exercice 2018-2019. Il a dit envisager un surplus de 1,4 milliard $ pour 2019-2020, après les versements au Fonds des générations.

ALLOCATION FAMILLE PLUS GÉNÉREUSE

Affirmant vouloir être «généreux envers les contribuables», mais «responsable», il a annoncé des améliorations à l'allocation famille, cette aide financière versée à toutes les familles ayant des enfants de moins de 18 ans.

En campagne électorale, la Coalition avenir Québec (CAQ) avait promis de donner un répit financier aux familles qui décident d'avoir plus d'un enfant.

Dorénavant, les familles du Québec recevront le même montant pour chaque enfant, peu importe le rang de cet enfant dans la famille. Ce sont près de 679 000 familles qui recevront en moyenne 779 $ de plus par année, et ce, dès janvier.

Concrètement, une famille à faible ou à moyen revenu ayant deux enfants bénéficiera d'une hausse de son allocation de 750 $. Le gain pour une famille à plus haut revenu sera de 642 $.

Pour les familles de trois enfants, le gain pourra atteindre 1500 $ jusqu'à un revenu familial de 163 467 $. Au-delà de ce niveau de revenu, le gain sera de 990 $.

TARIF UNIQUE DE GARDERIE

De plus, le gouvernement décrète dès maintenant le retour au tarif unique dans les services de garde subventionnés. Les parents paieront donc 8,25 $ par jour et n'auront plus à fournir une contribution additionnelle modulée selon le revenu familial.

C'est une économie moyenne de 1100 $ pour 140 000 familles, selon le gouvernement, qui précise que la mesure est rétroactive au 1er janvier 2019. Les parents n'auront donc pas à payer de contribution additionnelle lors de la production de leur prochaine déclaration de revenus.

Aucun allègement financier n'est prévu pour les parents dont les enfants fréquentent les garderies non subventionnées. Or, le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, se montre ouvert à les aider dans les prochains mois.

Le ministre des Finances, Eric Girard, a présenté jeudi la mise à jour économique du gouvernement Legault, qui prévoit des investissements supplémentaires de 857 millions $ en 2019-2020. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

«L'idée, ce n'est pas de parler d'une compensation, ce n'est pas de parler de quelque chose d'équivalent, mais c'est d'envoyer un message qu'on pense aussi à ces parents-là», a-t-il déclaré en marge de l'annonce.

BAISSE DES TARIFS DE STATIONNEMENT

Troisième mesure : une réduction importante, dès le printemps prochain, des tarifs de stationnement dans les différents établissements de santé du Québec.

Les deux premières heures seront gratuites, et le tarif maximal sera de 7 $ à 10 $ par jour selon les régions. La ministre de la Santé, Danielle McCann, présentera dans les prochaines semaines les modalités d'application de la nouvelle grille tarifaire.

Des investissements de 25 millions $ en 2019-2020, de 120 millions $ en 2020-2021 et en 2021-2022, de 132 millions $ en 2022-2023 et de 145 millions $ en 2023-2024 sont prévus, afin d'implanter les nouveaux tarifs et compenser les établissements.

Par ailleurs, le ministre Girard a déclaré que le surplus de 1,4 milliard $ l'an prochain permettra notamment de faire face à un ralentissement possible de l'économie et lutter contre les changements climatiques.

Il prédit que les revenus de la Bourse du carbone seront insuffisants pour soutenir le futur plan d'électrification des transports du ministre de l'Environnement, Benoit Charette.

«Il devra y avoir des efforts considérables et je soumets l'hypothèse que les revenus de la Bourse du carbone ne seront pas suffisants et qu'une part des surplus pourrait aider», a-t-il affirmé en conférence de presse.

La mise à jour économique de jeudi prévoit également des hausses salariales d'environ 2 % pour les 500 000 employés du secteur public, l'équivalent de l'inflation, et ce, avant même le début des négociations.

Il est prévu qu'en 2019, la progression du produit intérieur brut s'établira à 2,4 %, une hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport aux prévisions du budget de mars dernier.

L'objectif de réduire le poids de la dette à 45 % du PIB sera atteint au cours de la présente année financière, estime par ailleurs le gouvernement.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi : 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur : 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	21
détente	20
décès	23
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JUGULER, *verbe*

Définition – [VIEUX] Serrer à la gorge. [PAR EXTENSION] Arrêter le développement de, stopper.
Cooccurrences – juguler l'inflation, juguler la crise, juguler l'épidémie, juguler l'hémorragie, juguler la violence, juguler le déficit…
Synonymes – contenir, endiguer, freiner, modérer, ralentir, refréner ; arrêter, entraver, inhiber, refouler, stopper ; contrôler, maîtriser…

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008786

La CAQ prend les travers des libéraux, estime le député de Jonquière

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, reproche au gouvernement de François Legault de faire exactement ce que les libéraux faisaient, soit de cacher les véritables surplus. L'élu du Parti québécois a commenté l'énoncé économique du ministre des Finances du Québec, Eric Girard.

S'il est satisfait de voir que les Québécois récupéreront de l'argent, il estime tout de même que les mesures auraient pu être mises en application depuis six mois.

« Tout le monde connaît ma position à cet effet et il aurait été apprécié que le gouvernement implante des mesures dans le système de fiscalité pour favoriser les technologies vertes au sein des entreprises. Je suis déçu de l'absence de mesures »

— Sylvain Gaudreault

« Le gouvernement a pris le même travers que les libéraux. Il cache les véritables surplus lors de la présentation du budget. Six mois plus tard, lors de l'énoncé économique, on dirait que c'est le père Noël qui arrive. Le surplus a presque doublé en l'espace de six mois, passant de 2,5 milliards de dollars à 4,8 G$ », commente M. Gaudreault

« Il est à noter que la situation se répète chaque année depuis 2015-2016. Les surplus ne sont jamais aussi importants lors du dépôt du budget qu'ils le sont six mois après », ajoute-t-il.

Sylvain Gaudreault se réjouit de voir que le gouvernement revient à une tarification unique pour les services de garderie à 8,25 $ par jour et qu'il prévoit un supplément pour les familles.

« Nous sommes d'accord avec ces décisions, mais le Parti québécois l'avait déjà demandé l'an dernier. Ce que l'on peut constater, c'est que le gouvernement aurait pu mettre en place ces mesures il y a six mois et en faire profiter les familles bien avant », de poursuivre le député.

Là où Sylvain Gaudreault ne cache pas sa déception, c'est sur l'absence de mesures pour l'énergie verte.

« Tout le monde connaît ma position à cet effet et il aurait été apprécié que le gouvernement implante des mesures dans le système de fiscalité pour favoriser les technologies vertes au sein des entreprises. Je suis déçu de l'absence de mesures », a conclu Sylvain Gaudreault.

DÉCEPTION

Pour sa part, la coordonnatrice de Loge m'entraide, Sonia Côté, estime qu'il s'agit d'une occasion manquée de la part du gouvernement et de son ministre des Finances, Eric Girard. M^me^ Côté a rappelé que le premier ministre François Legault avait pourtant dit qu'il utiliserait les surplus budgétaires pour faire avancer les dossiers de logements sociaux. Il n'en est rien, déplore-t-elle.

« Le gouvernement anticipe un surplus de 1,4 milliard $ et il ne prévoit même pas les 230 millions $ manquants aux 260 millions $ annoncés qui permettraient de réaliser les 15 000 logements sociaux au Québec qui sont pris dans la machine depuis 10 ans faute du sous-investissement du programme AccèsLogis. Cette fois-ci, on appelle ça une occasion manquée d'aider les mal-logés du Québec ! », de dire Sonia Côté.

Cette dernière ajoute que cinq organisations nationales ont fait des demandes au gouvernement pas plus tard que la semaine dernière afin qu'il ajoute 230 M$ pour ériger 15 000 logements.

« On va devoir encore talonner de près le gouvernement à ce sujet en vue du budget provincial… On entend bien discuter de ce dossier avec la ministre Laforest. »

LIRE CE QU'EN PENSE LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC › 19

— ARCHIVES LA PRESSE ET LE QUOTIDIEN

RIO TINTO

Andrée Laforest et Sylvain Gaudreault se relancent sur Twitter

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le dossier de la transparence sur l'entente de continuité entre Rio Tinto et le gouvernement du Québec a pris de l'ampleur lorsque le débat s'est retrouvé sur le réseau Twitter, jeudi soir, quand la ministre Andrée Laforest et le député péquiste Sylvain Gaudreault se sont relancé la balle.

En début de soirée, M. Gaudreault a d'abord partagé sur sa page Facebook qu'il avait demandé au gouvernement, au salon bleu, de mettre en place une commission parlementaire afin de faire la lumière sur le dossier des investissements mis sur la glace par Rio Tinto pour ses usines de Jonquière et d'Alma.

L'élu jonquiérois souhaitait faire le bilan sur le respect des conditions de l'entente conclue en 2006 et renouvelée en 2018 relativement aux investissements de la multinationale.

Le député péquiste de Jonquière a mentionné que la motion avait été rejetée sans même que les parlementaires puissent en débattre, même si la proposition avait l'appui du Syndicat des Métallos de l'usine d'Alma.

« Où étaient les députés caquistes de la région ? Pourquoi n'ont-ils pas appuyé cette proposition pour plus de transparence pour des investissements en région ? », a d'abord lancé M. Gaudreault sur Facebook.

Peu de temps après, la ministre des Affaires municipales y a mis son grain de sel afin de remettre les choses à leur place. Andrée Laforest a utilisé Twitter.

« Cher Sylvain, où étais-tu quand les libéraux, en avril 2018, ont repoussé les obligations d'investir dans les projets de Rio Tinto ??? Toi tu avais la chance de réagir lorsque tu étais sur ton siège à l'Assemblée nationale, nous, la #CAQ, allons défendre nos emplois en région », a écrit M^me^ Laforest.

Un peu plus tard, le député péquiste en a rajouté sur Twitter.

« Où étaient @AndreeLaforest et François Tremblay quand il était temps d'appuyer plus de transparence pour les investissements au SLSJ ? Chère Andrée, j'ai justement demandé une comm. parlementaire pour faire la lumière sur les 10 ans de l'entente de continuité en 2016, refusée par le @LiberalQuebec. Je pensais que vous agiriez différemment aujourd'hui… mais non ! Je serai prêt à me joindre à toi pour la suite », a conclu M. Gaudreault.

Il faut se rappeler que Rio Tinto a annoncé qu'il mettait sur la glace pour une période indéterminée les investissements pour les prochaines phases de la technologie AP60, du Complexe Jonquière, et de l'usine de billettes d'Alma.

Les dirigeants de Rio Tinto avaient précisé que le moment n'était pas propice aux investissements majeurs en raison de la situation mondiale, mais que la compagnie réalisait toujours des investissements d'importance annuellement dans ses usines du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Motoneigistes: plus de membres au Club Lac-Saint-Jean

Avec la chute des premiers flocons de neige, le Club de motoneigistes Lac-Saint-Jean se prépare pour la prochaine saison, fort d'un membership en hausse de 200 membres.

À la suite de la tenue de son assemblée générale annuelle le 30 octobre dernier, à laquelle ont participé 75 membres, le président Gaétan Gagné entrevoit que la saison devrait se dérouler rondement en 2019-2020.

Le Club de motoneigistes Lac-Saint-Jean compte 2800 membres, explique M. Gagné, une hausse qui peut être attribuable à la fusion avec les clubs MSM et Saint-Coeur-de-Marie, il y a six ans.

Pour la première fois cette saison, les bénévoles sont délivrés de la tâche de la vente et de la distribution des droits d'accès dans divers points de vente éparpillés sur le territoire. L'inscription doit être faite obligatoirement en passant par le site de la Fédération québécoise des clubs de motoneigistes du Québec (FQCMQ).

Sur le terrain, les adeptes constateront quelques changements dans les sentiers. Ce sera le cas dans le secteur de Larouche qui sera relié directement à Saint-Bruno sans avoir à emprunter le secteur de Lac-Kénogami pour se rendre en direction d'Alma. La conclusion d'une entente avec le ministère des Transports permettra aux motoneigistes d'éviter la traverse de la nouvelle route à la sortie du pont Isle-Maligne.

Malgré la perte de quelques droits de passage auprès de propriétaires fonciers, M. Gagné n'anticipe pas de problème majeur de ce côté.

Pour la prochaine saison, les droits d'accès ont été relevés pour atteindre 410 $, selon le tarif régulier. L'achat en prévente avant le 9 décembre est fixé à 330 $. **DENIS VILLENEUVE**

La saison de motoneige se prépare

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com

Pour une première année dans l'histoire des clubs de motoneigistes du Québec, les droits d'accès en sentier sont vendus exclusivement en ligne sur le site Internet de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ).

« C'est un gros changement et ça se déroule bien jusqu'à maintenant. Évidemment, il y a des motoneigistes qui n'ont pas d'adresse courriel ou qui n'ont pas d'ordinateur, mais on invite ces personnes à communiquer avec leur club local qui a déjà mis en place des mesures pour les aider à acheter leur droit d'accès en ligne », a mentionné Gaston Fortin, administrateur pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et secrétaire de la FCMQ.

ASSISTANCE POUR LES MOTONEIGISTES

Les administrateurs du Club Caribou-Conscrits, qui entretient les sentiers au nord du Saguenay et sur les monts Valin, se sont préparés à cette nouvelle façon de faire et ils ont pris les moyens pour assister leurs membres dans cette démarche.

« Pour notre organisation, c'est un grand soulagement que les droits d'accès soient vendus par la fédération. Au Club Caribou-Conscrits, on vend près de 4000 droits d'accès par saison. Il fallait entrer toutes les coordonnées comme les noms, les adresses et les immatriculations de la motoneige à la main sur le site de la fédération. C'était beaucoup de travail et il fallait embaucher du personnel juste pour réaliser cette tâche. De plus, nous avions 40 dépositaires de droits d'accès partout sur le territoire avec qui nous devions être en contact pour assurer la gestion administrative ; nous avions de la broue dans le toupet chaque début de saison », explique Joachim Simard, président du club.

« Pour les gens qui possèdent un ordinateur, un téléphone intelligent ou une tablette avec une adresse courriel, et qui sont habitués aux transactions en ligne, la démarche se déroule facilement. Mais il y a beaucoup de gens qui n'ont pas d'adresse courriel et d'autres qui ne veulent pas donner leur numéro de carte de crédit sur Internet pour toutes sortes de raisons », fait valoir le motoneigiste.

« Pour ces gens, nous avons mis en place un service d'assistance. Ils peuvent appeler au club ou se rendre à nos bureaux sur la rue des Hérons à Sain-Honoré. Sur place, nous allons faire la transaction en ligne pour eux et ils pourront nous payer en argent ou par chèque », explique Joachim Simard.

Comme par les années passées, les clubs ont encore besoin de leurs effectifs pour amasser les sommes nécessaires à l'entretien des sentiers. « Nous avons besoin d'au moins 3500 membres pour entretenir les sentiers durant toute la saison. Lors de l'achat des droits d'accès en ligne, les motoneigistes peuvent choisir leur club sur la carte et notre numéro est 05-251 », mets en relief le président d'un des plus importants clubs de motoneigistes au Québec.

Joachim Simard, président du club de motoneigistes Caribou-Conscrits, se prépare pour la prochaine saison de motoneige.— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROGER BLACKBURN

L'HIVER S'EN VIENT

« Les adeptes qui se rendent sur les monts Valin pour pratiquer leurs activités ont avantage à nous encourager. Nous sommes parmi les premiers à ouvrir des sentiers et parmi les derniers à fermer. Nous avons donc besoin que les motoneigistes nous choisissent comme club », fait valoir Joachim Simard.

Le club a aussi implanté six centres d'aide pour faciliter l'achat en ligne : chez Impérium à Chicoutimi-Nord, au Dépanneur du fjord à La Baie, dans les trois Sports VL situés à Jonquière, Chicoutimi et La Baie, ainsi que chez Évolution-X à la station d'essence du Valinouët.

« Présentement, les bénévoles des clubs sont dans les sentiers pour installer la signalisation et les mécaniciens ont terminé la mise au point de la machinerie qui sera prête à sortir dès qu'il y aura de la neige au sol. Généralement, sur les monts Valin, la saison débute à la mi-décembre, mais les motoneigistes commencent à s'impatienter dès le début du mois », exprime celui qui est responsable de 800 kilomètres de sentiers.

« Au club, on compte pas moins de 4500 heures d'entretien de sentier avec huit surfaceuses, dont deux qui sont localisées au Valinouët. Les motoneigistes peuvent profiter depuis quelques années des services en ligne comme les cartes et les outils de géolocalisation pour savoir en temps réel l'état des sentiers », rapporte Joachim Simard.

PROJET PILOTE EN GASPÉSIE

Pour la saison 2019-2020, la FCMQ a choisi deux régions pilotes pour expérimenter la nouvelle répartition des budgets pour l'entretien des sentiers. Ça fait 30 ans que les régions enneigées demandent plus d'argent de leur fédération, car leur saison d'activité est plus longue et plus enneigée que certaines régions du sud du Québec.

« Dans les années à venir, la FCMQ a l'intention de distribuer l'argent des cartes d'accès en fonction des heures d'entretien. Chaque club recevra un montant de base correspondant au nombre de kilomètres de sentiers fédérés qu'ils doivent entretenir et, par la suite, des sommes seront versées en fonction du nombre d'heures d'entretien réalisé par les surfaceuses », explique Gaston Fortin, le secrétaire de la FCMQ.

« On veut avancer lentement dans ce dossier, car c'est une nouvelle façon de faire. Les régions de la Gaspésie et de la Mauricie sont des régions pilotes pour la prochaine saison et ça nous permettra d'évaluer le nouveau procédé. Toutes les surfaceuses des clubs du Québec sont dotées d'équipements de géolocalisation et nous savons exactement le nombre d'heures où elles sont dans les sentiers et le nombre de kilomètres qu'elles ont parcourus », informe-t-il.

« Au cours des prochaines saisons, ce système sera progressivement implanté et il y aura un coordonnateur d'entretien dans chaque région. Nous avons déjà un historique d'entretien des dernières années et il sera ainsi possible de savoir si l'entretien se fait adéquatement dans chaque sentier fédéré », termine Gaston Fortin.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean compte 13 clubs de motoneigistes pour un total de 12 600 membres qui profitent d'un réseau de 3800 kilomètres de sentier. En 2018, il y avait 27 800 motoneiges immatriculées dans la région.

ORIGNAUX À SAINT-HONORÉ

Le MTQ a déjà installé un panneau

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a entendu l'appel des citoyens de Saint-Honoré. Un panneau a été installé, jeudi matin, indiquant la présence d'orignaux dans le secteur du boulevard Martel, et d'autres devraient être installés prochainement.

Cette semaine, un citoyen demandait sur Facebook davantage d'indications afin de protéger les automobilistes. *Le Quotidien* a d'ailleurs publié un article à ce sujet dans son édition de jeudi.

« La situation a évolué depuis quelques jours. Ce secteur était déjà sous surveillance sur une distance d'un kilomètre. Dès lundi, de nouveaux panneaux signalant la présence possible d'orignaux seront mis en place afin de couvrir une zone de trois kilomètres », explique Véronick Lalancette, porte-parole média du MTQ.

« Nous avons procédé jeudi matin à l'installation d'un panneau à message variable et nous allons analyser toute la sécurité entourant ce secteur et voir ensuite s'il y a une nécessité d'en faire davantage pour assurer la sécurité des usagers de la route », ajoute M^me^ Lalancette.

Cette dernière indique aussi que l'arrivée de la neige et l'amoncellement de la manne blanche en bordure de route devraient aussi garantir une certaine quiétude aux automobilistes.

« Selon nos études, lorsque la neige est abondante, les orignaux ou animaux de la grande faune (animaux qui font plus de 25 kilogrammes) demeurent davantage dans leur secteur et n'ont pas tendance à traverser les routes.

« Cela étant dit, les gens doivent tout de même faire preuve de prudence, car il est toujours possible qu'un orignal ou un chevreuil puisse traverser la route, même en hiver », indique Véronick Lalancette.

Le MTQ a aussi précisé avoir été avisé de la présence de trois orignaux et d'un chevreuil en 2017, et d'un orignal et d'un chevreuil en 2018.

Depuis le début de l'année 2019, le ministère a eu des signalements pour la présence de six orignaux et d'un chevreuil.

Les automobilistes sont toujours invités à composer le 511 s'ils notent la présence d'un animal de la grande faune.

Un panneau annonçant aux automobilistes la présence possible d'orignaux a été installé sur le boulevard Martel, à Saint-Honoré, jeudi matin, par le MTQ. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

EN BREF

Facultés affaiblies: deux arrestations à Saguenay

Les policiers du Service de police de Saguenay ont procédé à deux arrestations pour conduite avec les facultés affaiblies, au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Même s'ils ont refusé de se soumettre au test d'ivressomètre, les deux individus, un homme et une femme, devront faire face à la justice. La première arrestation a eu lieu à 22 h 43, mercredi soir. Une femme de 64 ans a été arrêtée sur le boulevard Harvey à Jonquière après avoir été dénoncée par un citoyen. Elle a refusé de se soumettre au test d'ivressomètre. Elle devra se présenter devant le juge au Palais de justice de Chicoutimi dans dix semaines. Plus tard dans la nuit, un homme de 26 ans a été arrêté sur le boulevard Talbot à Laterrière. L'individu a lui aussi refusé de se soumettre au test d'ivressomètre. Il sera lui aussi accusé de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool dans quelques semaines.

ANNE-MARIE GRAVEL

Des sourires pour l'autisme!
La Fondation Jean Allard sera tout sourire pour la prochaine année!

La Fondation Jean Allard remercie sincèrement les propriétaires des 22 restaurants Tim Hortons de la région, les employés ainsi que la clientèle. Nous tenons également à remercier les bénévoles, les écoles, les centres de réadaptation, le Club Lions de Chicoutimi ainsi que tous les médias qui ont participé à la campagne 2019.

Avec la grande solidarité régionale, un biscuit à la fois, vous avez tous fait la différence dans la vie d'enfants et de familles vivant la réalité de l'autisme au quotidien.

Cette année, la campagne Biscuits Sourire a permis d'amasser
164 120$
pour la cause de l'autisme!

Tim Hortons
Fondation Jean Allard Saguenay-Lac-Saint-Jean
POUR LA CAUSE DE L'AUTISME

Merci!

Recevant fièrement un montant de 164 120$, la Fondation Jean Allard & Autisme Saguenay-Lac-St-Jean sont accompagnés des propriétaires Tim Hortons de la région; *de gauche à droite sur la photo: Arrière:* Serge Lespérance, Guylaine Cauchon, Ken Gagnon, Vanessa Lachance, Dany Bélanger, France Potvin, Nicolas Fortin, Maxime Tremblay, Isabelle Fortin, Karolane Beaupré, Yves Beaupré, Marie-Eve Boily, Dany Sénéchal, Marc-Olivier Tremblay, Jean Lamothe, Nathalie Bradette. *Avant:* Élisabeth Gagné, Émilie Fortin, Jacques Richard, Carl Côté, Francois Boily. *Absents de la photo :* Johanne Baril, Luc Maltais, Jacques Marchand, Mylène Marchand, Dany Marchand,

planète 100³ La meilleure musique. planète 104⁵ La meilleure musique. planète 99⁵ La meilleure musique
ENERGIE 94.5 96.9 rouge tvdl télévision DERY telecom 98,3 HIT COUNTRY 105.5 SAGUENAY TVA SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN ckaj fm 92,5 KYK 95,1 Radio X CIMK 107,3 leQuotidien leProgrès

0018839

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Des adultes reçoivent leur diplôme

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Il n'y a pas d'âge pour obtenir un diplôme d'études. Et il n'y a pas d'âge pour tenter d'augmenter ses connaissances et parvenir à s'améliorer dans son milieu de travail afin d'acquérir une satisfaction personnelle et souvent professionnelle.

Un peu plus de 100 travailleurs d'expérience ont reçu, jeudi soir, leur diplôme d'études professionnelles (DEP) du Centre de formation professionnelle (CFP) de Jonquière dans le cadre de la reconnaissance des acquis et des compétences.

« Nous soulignons le travail et la diplomation de nos élèves en reconnaissance des acquis et des compétences. Il s'agit d'un processus où l'on reconnaît les acquis de nos étudiants afin qu'ils puissent aller chercher la formation manquante pour être qualifiés dans les programmes de formation de notre centre », précise Martial Verreault, directeur du CFP.

Il s'agit d'un diplôme d'études professionnelles qui équivaut à un diplôme d'études secondaires. Il est offert pour 25 programmes de formation.

« Ça aide des travailleurs à maintenir leur emploi ou encore pour s'en trouver un nouveau. Avec la rareté de main-d'œuvre, la reconnaissance des acquis est l'une des solutions pour contrer cette pénurie, car les gens sont embauchés sans diplôme et sans qualification. Mais le centre permet de reconnaître les acquis en entreprise, faire une analyse et remplir un portfolio et adapter la formation manquante pour qu'il se qualifie pour l'entreprise », ajoute M. Verreault.

SATISFACTION

Richard Gagnon, qui œuvre à l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saguenay depuis 27 ans, est bien satisfait d'avoir pu obtenir son diplôme.

« Depuis des années, je faisais des travaux de plomberie, d'électricité et en informatique. Je voulais venir chercher les acquis dans ces domaines et je voulais obtenir un diplôme. Je suis revenu sur les bancs d'école pour réaliser et réussir les exercices et les examens. »

« Ce diplôme me permet de consolider mon emploi. Il n'était pas menacé, mais je démontre mon intérêt à faire le travail et à vouloir m'améliorer », mentionne M. Gagnon.

Si Richard Gagnon consolide ses acquis et son emploi, Denis Dumont, lui, est parvenu à se trouver un nouveau boulot comme peintre en bâtiment.

« J'avais de l'expérience comme peintre en bâtiment. J'avais mes cartes en construction, mais pas de diplôme. J'ai entendu dire que le CIUSSS cherchait un peintre en bâtiment, mais ça me prenait mon diplôme en peinture », explique M. Dumont.

Celui-ci a repris ses études afin d'obtenir son diplôme, a retourné son curriculum vitae au CIUSSS en attente d'une réponse positive.

Martial Verreault, directeur du Centre de formation professionnelle de Jonquière, a remis les diplômes à Denis Dumont et Richard Gagnon, deux étudiants fraîchement diplômés dans le cadre de la Reconnaissance des acquis et des compétences. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

« Avec mon certificat, j'ai postulé à nouveau et j'ai obtenu un remplacement de 18 mois et je devrais être en mesure de poursuivre au CIUSSS par la suite. Ça a valu la peine de revenir sur les bancs d'école et je vais pouvoir poursuivre mon travail pour plusieurs années encore », a conclu Denis Dumont.

« Ce diplôme me permet de consolider mon emploi. Il n'était pas menacé, mais je démontre mon intérêt à faire le travail et à vouloir m'améliorer. »

— Richard Gagnon

› L'ART EN FÊTE AU SALON DES ARTISTES DE SAINT-FÉLICIEN

Plus de 50 artistes sont attendus au 9e Salon des artistes de Saint-Félicien, les 9 et 10 novembre, à l'Hôtel du Jardin. « On veut donner une visibilité à l'art visuel et faire rayonner la culture », a soutenu Anne Dallaire, une des fondatrices et organisatrices de l'événement, qui est elle-même une artiste-peintre. Peintures, sculptures, bijoux, sacs à main, fourrure, produits alcoolisés et autres produits agroalimentaires seront en vedette, pour ne nommer que ceux-là. « On veut présenter une grosse diversité d'exposants pour attirer le maximum de visiteurs », note cette dernière, ajoutant qu'il y a une bonne balance entre les artistes d'expérience et la relève. « C'est l'endroit idéal pour faire des cadeaux de Noël », dit-elle. L'entrée au salon est gratuite et les visiteurs sont attendus le samedi 9 novembre de 10 h à 18 h et le dimanche 10 novembre de 10 h à 16 h. **TEXTE ET PHOTO GUILLAUME ROY**

Sylvie Prescott, la directrice générale du Cégep de Saint-Félicien, estime que la réforme du PEQ mettrait en péril plusieurs programmes tout en ayant un impact négatif sur l'économie régionale.—PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

Programmes en péril

La réforme du Programme de l'expérience québécoise de la CAQ inquiète au Cégep de Saint-Félicien

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

La réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) proposée par le gouvernement Legault met en péril plusieurs programmes au Cégep de Saint-Félicien, lequel compte près de 250 étudiants internationaux, générant des retombées de 5 millions $ dans le secteur, estime Sylvie Prescott, la directrice générale de l'institution d'enseignement.

Selon les modifications au PEQ, seuls les étudiants inscrits dans des programmes sélectionnés par le gouvernement pour répondre aux besoins de main-d'œuvre pourront faire la demande pour obtenir le Certificat de sélection du Québec. Ce programme accéléré, qui permet d'obtenir la citoyenneté canadienne plus rapidement, est un outil de recrutement clé pour plusieurs institutions d'enseignement comme le cégep de Saint-Félicien qui compte 250 étudiants internationaux sur un total de 1050 étudiants.

À Saint-Félicien, la majorité des étudiants internationaux étudient dans sept programmes techniques, explique la directrice générale, mais seulement trois d'entre eux se retrouvent sur la liste des programmes sélectionnés par le gouvernement donnant accès au PEQ, soit les techniques de soins infirmiers, de santé animale et de l'informatique. « Environ 40 étudiants étudient dans ces trois techniques », dit-elle. Ainsi, 210 autres se retrouveraient exclus.

Mercredi, le gouvernement Legault a fait un recul partiel en ajoutant une clause de droits acquis aux étudiants qui sont déjà au Québec, mais la réforme pourrait faire chuter le nombre d'étudiants internationaux dans plusieurs programmes au cours des prochaines années, craint cette dernière.

Sylvie Prescott s'inquiète notamment de la technique en tourisme qui accueille 90 % de clientèle internationale, notamment de France, du Mexique, de l'Île-de-la-Réunion et de Nouvelle-Calédonie.

« Sans la clientèle internationale, il serait très difficile d'offrir ce programme parce qu'à peine trois ou quatre Québécois s'y inscrivent chaque année », dit-elle, soulignant que les étudiants travaillent dans les entreprises régionales tout au long de leur parcours étudiant.

Même son de cloche en ce qui a trait à la technique de transformation des produits forestiers. « Le programme n'a pas été offert pendant neuf ans, remarque la directrice générale, et c'est grâce aux efforts concertés avec les entreprises du milieu forestier pour faire du recrutement ciblé en France que l'on a réussi à relancer le programme, il y a deux ans. »

Ainsi, une dizaine d'étudiants français se sont inscrits au programme et deux étudiants québécois se sont joints au groupe. Sans eux, le programme n'aurait jamais démarré, car il faut un minimum de 10 étudiants pour lancer une formation.

C'est d'ailleurs un étudiant français inscrit à la technique de transformation des produits forestiers qui était en vedette lors du lancement de la Stratégie de recrutement de la main-d'œuvre Ose le pays des Bleuets, l'an dernier, alors qu'il avait invité ses compatriotes à venir étudier au Québec.

Karl Blackburn, le porte-parole de Produits forestiers Résolu espère que la réforme ne réduise pas le nombre d'étudiants dans ce programme, car les besoins de l'industrie sont énormes.

En technique du milieu naturel, 15 % des effectifs proviennent de l'international alors que la technique de comptabilité et de gestion en accueille 5 %.

Pour chaque étudiant accueilli, le Cégep reçoit entre 12 000 $ et 18 000 $, soutient Sylvie Prescott. « Cet argent-là permet d'offrir d'embaucher du personnel et d'offrir des services aux étudiants. Avec 210 étudiants en moins, l'impact serait terrible », dit-elle, craignant à terme pour la survie du cégep.

Même s'ils ne sont pas les plus fortunés de la société, les étudiants génèrent d'importantes retombées économiques dans la région, ajoute cette dernière, soit environ 5 millions $, si on considère des dépenses de 20 000 $ par an pour se loger, se nourrir, se vêtir et s'amuser.

Au-delà de maintenir les services et l'offre de programmes au cégep, la réforme du PEQ met en péril la croissance économique régionale, car les entreprises touristiques, les transformateurs de bois, et presque toutes les entreprises de la région sont en pénurie de main-d'œuvre, ajoute Sylvie Prescott. L'idéal serait d'annuler carrément la réforme, mais le gouvernement doit au moins faire une analyse régionale des besoins de main-d'œuvre au lieu de regarder seulement l'image à l'échelle de la province. « Nous sommes les seuls à offrir la technique du milieu naturel et la technique de transformation du bois, dit-elle. C'est sûr que les volumes de finissants sont moins grands, mais les besoins sont énormes dans les entreprises. »

Sylvie Prescott ne comprend pas pourquoi le gouvernement Legault s'entête avec cette réforme, car les formations professionnelle, technique et universitaire permettent d'encadrer les nouveaux arrivants, de les franciser au besoin et de les intégrer à la société. « C'est le meilleur canal pour l'intégration », dit-elle, saluant la vision de ses prédécesseurs qui ont amorcé le recrutement international.

Selon France Voisine, le directeur adjoint des études au Cégep de Saint-Félicien, le gouvernement envoie le mauvais message aux étudiants étrangers et aux institutions qui déploient des efforts pour recruter à l'international. Malgré tout, une porte de sortie demeure pour tous les étudiants internationaux qui obtiennent un diplôme au Canada, dit-il, car il est possible de faire une demande de permis de travail post-diplôme au gouvernement canadien. Le permis, qui est généralement délivré en un mois, permet de travailler au pays pour une durée équivalente à la durée des études... ce qui permet de faire la demande de « certificat de sélection du Québec (CSQ) », une étape pour obtenir la résidence permanente, dans un délai de 12 à 18 mois. Un processus beaucoup plus long, avec plus de tracas administratif que de passer par le PEQ, qui permettait d'obtenir le CSQ en 20 jours, explique ce dernier.

Legault a des alliés sur Facebook, mais pas d'alliés économiques

À défaut d'avoir des alliés économiques dans sa réforme controversée de l'immigration, le premier ministre François Legault se targue d'avoir une majorité d'appuis sur sa page Facebook.

Les partis d'opposition ont recensé jeudi un nombre impressionnant d'organismes économiques, d'établissements d'enseignements, de cégeps et d'universités qui sont contre le resserrement des règles en immigration, mais le gouvernement peine pour sa part à se trouver des alliés.

Les nouvelles règles du Programme d'expérience québécoise (PEQ) réduisent considérablement le nombre d'étudiants et d'employés qui pourraient être acceptés au Québec, alors que la pénurie de main-d'œuvre frappe toutes les régions.

Autant François Legault que le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, ainsi que le ministre de l'Emploi, Jean Boulet, ont été questionnés à ce sujet jeudi, mais aucun ne s'est risqué à nommer un seul allié économique en faveur de cette réforme.

« C'est quand même ironique, quand on voit qu'un gouvernement qui se présente comme un gouvernement économique est incapable d'avoir des appuis pour sa réforme », a fait remarquer le chef de l'opposition, Pierre Arcand, à la période de questions.

Toutefois, en mêlée de presse jeudi matin, M. Legault a affirmé qu'il puise la légitimité de sa réforme ailleurs, soit les commentaires rédigés sur sa page Facebook. « Si vous regardez ma page Facebook, je peux dire que 90 pour cent des gens appuient ce que fait le gouvernement », a-t-il lancé en anglais.

Autre appui: il a également indiqué que son homologue ontarien, Doug Ford, était « absolument d'accord avec notre approche ».

Il a aussi attaqué le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michel Leblanc, qui a critiqué la réforme. Selon M. Legault, c'est parce que M. Leblanc souhaite l'admission massive de main-d'œuvre à bon marché, tandis que lui, le premier ministre, « travaille pour tous les Québécois ».

PRESSE CANADIENNE

PLUSIEURS ACTIVITÉS

Un mois solidaire pour le CSI

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Le mois de novembre sera plus que chargé pour le Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSI). Des activités d'éducation, de sensibilisation et de financement meubleront le mois solidaire de l'unique organisme de coopération internationale de la région. Les Journées québécoises de la solidarité internationale, qui ont fait de la justice climatique leur thème, seront également soulignées.

« Le concept de justice climatique, ça veut tout simplement dire d'aller au-delà des effets de la crise sur l'environnement pour aborder la manière dont ça affecte les populations. Il faut être conscients que ça impacte davantage les populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants des pays du Sud qui sont les moins responsables des changements climatiques et qui en subissent les contrecoups. C'est pour ça qu'on parle d'injustices climatiques », résume la chargée de projet — Développement et éducation à la citoyenneté mondiale, Véronique Fortin.

Les célébrations entourant les Journées québécoises de la solidarité internationale ont débuté, jeudi, lors d'un 5 à 7 qui se tenait à La Pulperie de Chicoutimi. Le rassemblement a été la parfaite occasion de présenter plus en détail le thème ainsi que la programmation. Sarah Bourdages-Duclot, doctorante en anthropologie, y présentait son travail effectué auprès des femmes autochtones xinguanas du Brésil mettant ainsi en lumière les conséquences des changements climatiques sur leur vie quotidienne. Les participants ont également pu apprécier l'exposition *Visages des changements climatiques* grâce à un partenariat avec le Zoom Photo Festival et la revue *Les Voix solidaires des stagiaires* du Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) qui sont de retour du Sénégal et de l'Équateur.

Un second événement permettra de découvrir le parcours de l'entrepreneure Mélissa Harvey ainsi que les produits de son entreprise Zorah Biocosmétiques. Cette soirée permettra également d'en apprendre davantage sur la justice climatique ainsi que sur le parcours des entrepreneures almatoises Julie Matais du Lac en vrac et d'Agathe Bouchard de L'Exode Café. Les billets pour la soirée qui se déroulera le 15 novembre à la Microbrasserie Lion Bleu d'Alma sont en vente au coût de 25 $ et donnent droit à 30 $ de produits Zorah Biocosmétiques. Les participants pourront également faire l'achat de produits vendus au profit du CSI, soit des items de Zorah Biocosmétiques, des trousses de L'Exode Café et des produits réutilisables du Lac en vrac.

Un brunch écosolidaire se tiendra le 17 novembre au Café du Clocher à Alma. Le Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean promet une généreuse assiette à empreinte écologique réduite ainsi qu'un café solidaire bioéquitable lors de l'événement matinal. Des partenaires équatoriennes de l'organisme participeront à l'activité. Les billets sont en vente à l'organisme et au Café du Clocher au coût de 20 $ pour les adultes ainsi que 8 $ pour les enfants de 12 ans et moins.

Le mois solidaire du CSI se terminera sous le signe de la musique alors que le Chœur Aquilon présentera un spectacle-bénéfice le 30 novembre à l'Église Saint-Joseph d'Alma. La directrice générale du CSI, Sabrina Gauvreau, promet une soirée magique alors que l'église peut accueillir environ 1000 personnes.

« Plus de 80 choristes uniront leur voix au profit de la solidarité internationale. Le Chœur Aquilon lève un vent d'émotions et touche les cœurs à tous coups », peut-on lire dans la communication écrite de l'organisme.

Les participants découvriront également, lors de cette soirée musicale, le concept de justice climatique et ses impacts. Les billets pour le spectacle sont en vente au coût de 20 $ pour les adultes et de 5 $ pour les enfants de 12 ans et moins.

Véronique Fortin, chargée de projets et développement en éducation à la citoyenneté internationale du Centre de solidarité internationale (CSI), Louis Béchard, stagiaire au CSI au programme international pour les jeunes, et Michel Tremblay, photographe et responsable de Zoom Photo Festival, entourent la conférencière, doctorante en anthropologie, Sarah Bourdages-Duclot, pour les activités des Journées québécoises de la solidarité internationale. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le CSI salue la nomination de Brunelle-Duceppe

L'équipe du Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean voit d'un bon œil le fait que le dossier de la coopération internationale ait été confié au député bloquiste de Lac-Saint-Jean, Alexis Brunelle-Duceppe.

La proximité n'aurait pu être plus grande entre l'unique organisme de coopération internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le député de Lac-Saint-Jean dont le bureau physique sera lui aussi basé à Alma.

« Nous étions très contentes. C'est clair que nous solliciterons une rencontre avec M. Brunelle-Duceppe afin de lui faire part des réalités régionales », a confié au *Quotidien* la directrice générale du CSI, Sabrina Gauvreau.

Celle-ci souligne l'importance de la solidarité internationale au Québec qui est l'une des seules provinces canadiennes à y consacrer un ministère. « Le Québec est très fort en solidarité internationale et est beaucoup félicité. On est l'une des provinces qui est très active et qui détient beaucoup d'expertises », explique-t-elle.

M^me^ Gauvreau espère qu'il s'agira d'un enjeu tout aussi important pour le Bloc québécois au palier fédéral. Elle ajoute que la nomination du député fédéral de Lac-Saint-Jean arrive à point alors que le Québec revoit, de son côté, sa vision de la solidarité internationale ainsi que les différents programmes qui s'y rattachent.

Sabrina Gauvreau espère être en mesure de rencontrer le député bloquiste au moins une fois par année. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

0011730

EN BREF

Mathieu Rouleau réélu président de l'AOMGMR

Le directeur général adjoint de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, Mathieu Rouleau, a été réélu pour une troisième année au poste de président de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR). Le regroupement d'organismes municipaux fournit une assistance technique aux élus et aux gestionnaires municipaux, notamment en réalisant des mandats en gestion des matières résiduelles, en offrant des journées de formation et en assurant des représentations auprès des instances gouvernementales. L'association épaule les membres qui répondent aux besoins de gestion de matières résiduelles de plus de 85 % de la population québécoise. L'objectif des actions de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles est « de favoriser une gestion plus efficace et efficiente, tout en respectant la capacité de payer des citoyens ». **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

CATHERINE DORION

Le coton ouaté de la discorde

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Catherine Dorion n'était pas bien dans son coton ouaté, jeudi matin. Plutôt, d'autres députés n'étaient pas bien à la vue du coton ouaté de Catherine Dorion. Assez pour que cela empêche la députée de siéger.

La relation aigre-douce entre le style de la députée de Taschereau et le décorum de l'Assemblée nationale du Québec n'est pas nouvelle. Elle dure depuis son élection, il y a 13 mois. Jeudi, la crise a atteint un sommet inégalé.

Selon ce qu'a révélé Québec solidaire, le parti de Mme Dorion, « des députés ont interpellé le président [avant la période de questions] pour demander de sévir contre la députée de Taschereau qui, selon ces députés, portait des vêtements qui sont contraires au décorum », a raconté le porte-parole de QS, Gabriel Nadeau-Dubois, à sa sortie de la chambre.

On parle d'un large gilet à capuchon en coton ouaté et de pantalons leggings, habillement déjà porté par Mme Dorion durant les débats en chambre.

Sauf que là, cela survient une semaine après la photo d'Halloween prise au Salon rouge, où Mme Dorion était « déguisée en députée » à jupe courte et qui a mené à une plainte du Parti libéral à son endroit auprès de la commissaire à l'éthique de l'Assemblée nationale.

Ce nouvel incident coïncidait aussi avec le dépôt de la réponse du président de l'Assemblée, François Paradis, à la lettre rédigée vendredi dernier à ce propos par la whip de l'opposition officielle, Nicole Ménard. Réponse où M. Paradis dit considérer « l'incident clos » et promet de « veiller au respect de notre institution ».

Mais laissons M. Nadeau-Dubois continuer. « Je suis allé voir Catherine et je lui ai demandé d'aller discuter à l'extérieur du Salon bleu. J'ai eu une discussion avec l'équipe de la présidence, qui m'a fait comprendre que des députés menaçaient de faire des interventions en chambre pour qu'il expulse Catherine Dorion. »

« J'en ai informé Catherine Dorion, qui était ébranlée. Pour éviter que ça prenne des proportions ridicules, elle a préféré ne pas assister à la période de questions », a résumé le porte-parole de QS.

Refusant de jeter la pierre au président, forcé d'intervenir si des députés le lui demandent, M. Nadeau-Dubois en a contre les députés qui ont protesté.

« Être dérangés par Catherine, trouver irritante sa manière de jouer son rôle de députée, même la critiquer publiquement, ça fait partie de la joute politique. Par contre, ce qui vient de se passer, c'est plus grave. Une députée élue légitimement par les gens de sa circonscription ne s'est pas sentie accueillie et à sa place dans notre Assemblée. C'est grave », a clamé M. Nadeau-Dubois, jugeant que son « amie Catherine » « n'a pas à se changer pour exercer son rôle de députée ».

TRACER UNE LIGNE

Dans le camp gouvernemental, le whip de la Coalition Avenir Québec assure que « pour mon caucus, ça ne passerait pas », tranche Éric Lefebvre, sur la tenue de Mme Dorion.

Sa collègue Chantal Soucy, aussi vice-présidente de l'Assemblée, va plus loin. « Il était temps qu'on trace une ligne », a commenté Mme Soucy, s'affirmant « tout à fait en accord » avec la « décision du président ».

« Ce n'était pas une tenue vestimentaire digne d'une fonction de députée dans l'enceinte du Salon bleu. Nos règles sont assez claires. Même si ce n'est pas écrit noir sur blanc, pas besoin d'un dessin pour savoir c'est quoi une tenue vestimentaire. On parle d'une tenue de ville. Si vous allez voir sur n'importe quel moteur de recherche, vous allez voir que le coton ouaté n'en fait pas partie », a jeté Mme Soucy.

Une réforme du code vestimentaire de l'Assemblée nationale du Québec est au menu depuis plusieurs mois, mais sans résultat tangible. Comme à l'Assemblée nationale de France ou au conseil municipal de Montréal, on pourrait, par exemple, retirer l'obligation pour les hommes de porter une cravate. Cette remise en question résulte de l'arrivée de Mme Dorion, entre autres, parmi la députation.

Catherine Dorion n'a pas réagi officiellement. Jeudi soir, elle était à Montréal pour participer à l'enregistrement de *Tout le monde en parle*, émission qui a du matériel à se mettre sous la dent pour la diffusion de dimanche soir.— PHOTO LA PRESSE

Dès l'automne dernier, son collègue de QS Sol Zanetti et elle s'étaient permis jeans, espadrilles, camisole et bottes Doc Martens entre les murs du parlement.

Le président Paradis avait dès lors mis en marche « une réflexion » sur la modernisation du code vestimentaire. Pour en arriver, deux mois plus tard, au maintien du statu quo en attendant qu'un « large consensus » émerge.

S'en remettant à la blague aux contraventions de style de son ami et styliste Jean Airoldi, le chef par intérim du Parti québécois, Pascal Bérubé, soulignait par contre qu'« en toute circonstance, empêcher un député de siéger, c'est quelque chose d'important ».

Mme Dorion n'a pas réagi officiellement. Jeudi soir, elle était à Montréal pour participer à l'enregistrement de *Tout le monde en parle*, émission qui a du matériel à se mettre sous la dent pour la diffusion de dimanche soir.

Par ailleurs, les beaux-parents d'un lecteur du *Soleil* lui ont fait part des excentricités vestimentaires du ministre québécois de l'Agriculture du début des années 1970, Thomas Kevin Drummond, sous le premier règne de Robert Bourassa. On dit qu'il s'atriquait de façon singulière et portait même parfois des bottes de construction !

0019003

éditorial

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** *cgagnon@lesoleil.com*
Directeur général **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Des énoncés qui divergent

PIERRE JURY
ÉDITORIAL
pjury@ledroit.com

Le Québec et l'Ontario ont déposé leurs énoncés économiques, et ils ne peuvent être plus distancés l'un de l'autre. Le Québec nage dans les surplus financiers, tandis que l'Ontario patauge encore dans les déficits. Les surplus du Québec sont si importants qu'il leur faudra une réelle crise économique pour retomber dans l'encre rouge, ce que personne ne souhaite. De son côté, l'Ontario est si profondément engouffré dans un déficit qu'il faudra plusieurs années d'austérité avant de s'en sortir.

Les énoncés économiques s'avèrent une nouvelle réalité dans le monde de la finance. Cela a commencé lors de la crise budgétaire de 2008 lorsque l'urgence d'agir était de mise et que personne ne pouvait attendre les budgets réguliers, en mars ou avril. Puis, des gouvernements nouvellement élus à l'automne se sont mis à y annoncer deux ou trois mesures plus pressantes, en ligne avec leurs promesses électorales. Cela n'est ni le cas de la Coalition avenir Québec, ni du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario. Ils sont fermement en selle, 12 ou 18 mois après leur élection, et rien n'urge… autre que le désir de faire plaisir à leurs électeurs. Ce qu'ils font avec empressement.

Au Québec, le gouvernement de la CAQ s'est limité à trois initiatives majeures : la bonification de l'allocation famille, le tarif unique pour les garderies subventionnées et les stationnements des hôpitaux.

L'allocation est la plus importante, car elle représente une hausse de revenus de 779 $ par enfant pour quelque 680 000 familles du Québec. L'allocation passera de 1735 $ à 2515 $ par enfant. Le tarif unique pour les garderies ramènera le coût par enfant à 8,25 $ par jour par enfant, alors qu'il était haussé jusqu'à 21 $ pour les familles à haut revenu. Enfin, les tarifs de stationnement seront plafonnés entre 7 et 10 $ par jour, selon les régions.

Ces trois éléments étaient cruciaux pour la CAQ, qui les avait martelés à l'automne 2018. Ils représenteront 857 millions $ de nouvelles dépenses… alors que le surplus budgétaire du Québec sera de 1,4 milliard $ — en réalité, l'excédent des revenus sera donc de 2,3 milliards $. Cela est une heureuse surprise pour le ministre des Finances, Éric Girard, qui avait annoncé un budget équilibré cette année, sans déficit, sans surplus.

(Pour l'an passé, il a été permis de constater un surplus budgétaire de 4,8 milliards $, alors qu'on avait annoncé 4,4 milliards $ précédemment.)

Mais il faudra faire attention. Un ralentissement économique serait en marche et le Québec, qui prévoit une croissance solide à 2,4 %, ne pourra compter là-dessus indéfiniment.

En Ontario, la situation est à l'inverse. Le déficit est encore de 9 milliards $, en hausse par rapport aux 7,4 milliards $ de l'an passé. Mais le gouvernement de Doug Ford a semblé apprendre de ses erreurs passées. L'année dernière, il avait assommé la communauté francophone en annihilant le Commissariat aux services en français et repoussant la création de l'Université de l'Ontario français. Cette dernière est réglée, avec l'infusion de 63 millions $ du fédéral, auxquels seront ajoutés 63 millions de Queen's Park dans quatre ans. Cette année donc, aucune coupure. Même qu'il en ajoutera 1,3 milliard $ pour les villes, en santé et pour l'autisme.

Doug Ford comptera sur la croissance économique pour régler son déficit. Il a semblé comprendre le message pendant sa longue pause estivale, qui a correspondu — et plus encore ! — à la campagne électorale fédérale. Il a un nouveau ton, plus conciliant. Souhaitons que ça dure. Et au Québec aussi, souhaitons que ça dure !

BRUNELLE-DUCEPPE PRÉSENTE SON BUREAU MOBILE…

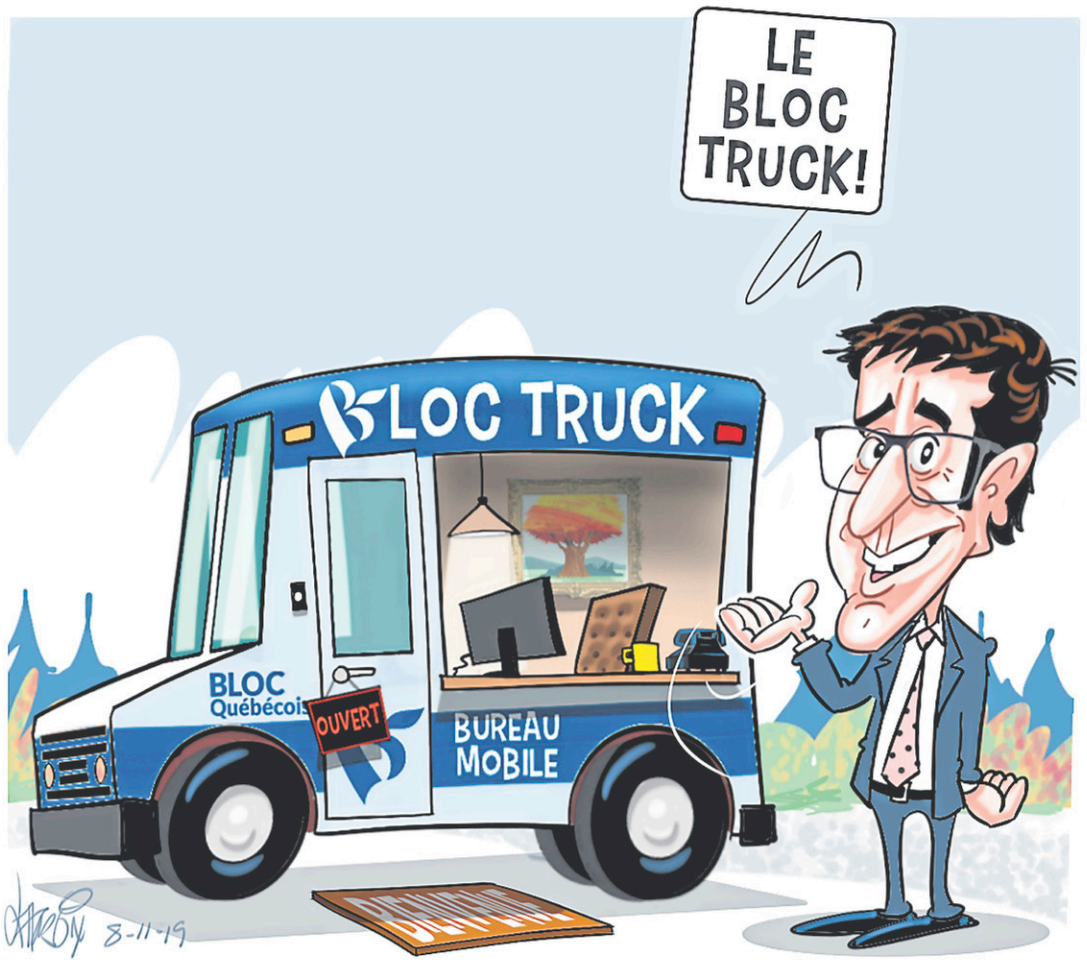

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

PHOTO DU JOUR

Une partisane de l'ancien président brésilien Luiz Inacio, Lula da Silva, porte ici un bandeau avec l'inscription « Libérez Lula » lors d'une manifestation devant la Cour suprême fédérale de Brasilia. La plus haute instance au pays a repris jeudi le débat sur la libération de Lula da Silva, qui purge une peine de huit ans et 10 mois de prison pour corruption. — PHOTO AFP, SERGIO LIMA

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

Enclos et chiens dangereux

MÉLISSA VIAU
CHRONIQUE
mviau@lequotidien.com

Le 20 octobre dernier, Sylvie Tremblay promenait sa braque de Weimar dans un quartier résidentiel de Trois-Rivières quand un pitbull s'est enfui de son terrain pour les attaquer. — ARCHIVES LA PRESSE, ROBERT SKINNER

Certains refuges du Québec ont pour mission d'accueillir tous les chiens de dernière chance, leur évitant ainsi la mort malgré des comportements dangereux. Mais, est-ce une bonne chose?

Lorsqu'un chien agresse un individu ou même un autre animal, on ne pointe plus seulement le « mauvais maître ». On commence à se demander d'où proviennent ces bêtes. Certaines races, issues de mauvais élevages, sont plus susceptibles d'avoir des dysplasies de la hanche alors que d'autres ont tendance à développer des troubles mentaux.

Le 20 octobre dernier, Sylvie Tremblay promenait sa braque de Weimar dans un quartier résidentiel de Trois-Rivières quand un pitbull s'est enfui de son terrain pour les attaquer. L'animal et sa propriétaire ont subi de graves blessures physiques et, ça va de soi, mentales.

Dans ce genre d'attaque, plus on tire sur l'animal agresseur, plus on crie et plus on le pousse, plus on le motive à mordre. La seule solution pour qu'il lâche sa proie, est de l'étrangler en utilisant, par exemple, la laisse pour en faire un nœud coulissant. Pas pour le tuer, mais pour le faire lâcher et pour mieux le contrôler sans se faire blesser.

Comme le rapporte *Le Nouvelliste*, le chien avait été adopté à la SPA de la Mauricie deux ans plus tôt où il avait été évalué comme étant non dangereux. Même si deux années se sont écoulées, il y a lieu de se questionner sur la pertinence de ces évaluations, car il est impossible pour un humain d'apprendre à un chien à attaquer d'autres chiens, si ce dernier n'a pas une prédisposition.

L'animal est présentement en quarantaine chez sa propriétaire. Il y a donc risque de récidives. Rappelons que cette tradition québécoise de quarantaine, après une morsure, sert à écarter les possibilités de rage. S'il est porteur de la rage, le chien va mourir dans les dix jours suivants. Il faudrait sans doute revoir la procédure.

Le chien agresseur de Trois-Rivières sera prochainement évalué par l'organisme qui l'a remis en circulation il y a deux ans. Pourquoi une réévaluation? Son évaluation n'a pas été faite le 20 octobre dernier? Le chien est dangereux et il sera encore plus habile à sa prochaine attaque. Oui, il y a des chiens qui aiment attaquer, comme d'autres aiment jouer à la balle. Qui voudra de ce chien? À moins qu'on le transfère tout simplement dans un autre refuge du Québec. C'est une pratique courante, les transferts de chiens. L'adoptant ne sera pas au courant, parce que le mot d'ordre est de dire que le dossier est confidentiel. Il en est de même pour le dossier médical.

La demande pour adopter des chiens de seconde chance est très forte. Les propriétaires qui ne peuvent plus garder leur animal vont facilement trouver un nouvel adoptant en passant par les réseaux sociaux. Les refuges reçoivent de moins en moins de bons candidats. Comme la vente d'animaux contribue à payer les frais de ces entreprises, ils doivent trouver de nouvelles tactiques pour amener l'eau au moulin et certains sont prêts à bien des bassesses pour remplir leur enclos. D'ailleurs, si vous suivez leurs sites Internet, vous remarquerez que certains candidats passent des mois dans le chenil. Rien pour améliorer des comportements défaillants.

Si on euthanasiait les chiens problématiques, dans les refuges qui se disent être zéro euthanasie, on viderait pratiquement les enclos.

Il existe de bons refuges et de bons chiens qui y entrent, mais disons qu'un transfert de chien malade, dans un autre refuge, moyennant un montant d'argent, c'est plus payant qu'une euthanasie.

CARREFOUR DES LECTEURS

Ouvrir la boîte de Pandore, pourquoi pas?

En réaction à l'éditorial de Marc St-Hilaire intitulé « Ouvrons-la, cette boîte de Pandore » et publié le 30 octobre.

Monsieur St-Hilaire

Dans l'ensemble, j'ai apprécié cet éditorial que vous faisiez paraître dans votre édition du mercredi 30 octobre. Certaines de vos affirmations me paraissent toutefois discutables.

« Le nom de Saguenay est assimilé », dites-vous. La population ne l'a pas assimilé. Tout le monde utilise le nom d'origine de sa ville pour s'identifier. Chicoutimi, Laterrière, La Baie, Jonquière, etc. Et c'est très bien ainsi. Personne n'utilise le nom Saguenay parce que ce nom ne nous situe pas. Le nom Saguenay est utilisé seulement par les médias et les organismes municipaux, sinon, il tomberait en désuétude.

Le choix du nom qu'on a fait en 2002 est désormais classé dans les « vieilles histoires » qu'on n'aime pas ressasser. J'avoue que ce n'est pas agréable, mais il faut avoir le courage de réparer les erreurs historiques où la démocratie et la logique n'ont jamais été respectées. Le Mouvement Chicoutimi ne propose pas un nouveau référendum ni une consultation. Le Mouvement Chicoutimi demande la formation d'une commission composée de spécialistes en la matière, historiens, anthropologues, pour réévaluer le nom de la ville.

Un nom est bel et bien une entité, quelque chose de vivant qui doit refléter une réalité. Dans l'Histoire, de nombreuses villes, pays et autres lieux ont changé de nom. Ainsi, la rue Amherst, à Montréal, ainsi appelée depuis 200 ans, est devenue la rue Atateken, parce que ce nom était une erreur de l'Histoire.

Vous écrivez aussi que la reconsidération du nom, par le conseil de ville, est une « hypothèse improbable ».

Je ne conçois pas qu'un organisme responsable, tel un conseil de ville, ne daigne pas se pencher sur une question aussi importante que celle qui est, en quelque sorte, sa marque de commerce. Ce serait douter de la bonne foi, de l'intelligence et du jugement de nos élus que de les condamner d'avance au statu quo.

Ouvrir la porte à un « nouveau référendum » sur le nom de la ville... qu'adviendrait-il?

D'abord, il n'y a jamais eu de « référendum ». Il y a eu une consultation bidon pour faire croire à la population que tout se passait démocratiquement alors que le nom « Saguenay » était déjà inscrit dans la loi. Souvenez-vous que plus d'un an avant ladite consultation, Promotion Saguenay faisait de la publicité à grands frais, à la télévision « Ma belle ville Saguenay » « J'aime ma ville Saguenay ». Comment peut-on utiliser un tel langage publicitaire si le nom n'est pas encore inscrit?

Libre aux citoyens de continuer à utiliser leur nom d'origine.

Pauline Brassard
Chicoutimi

Écrivez-nous

Écrivez-nous à redaction@lequotidien.com

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

de lac & de fjord

facebook/LeQuotidienProgres @ redaction@lequotidien.com

› PREMIER CLIENT

Le samedi 2 novembre, Karine Gagné ouvrait sa boutique de fleuriste à Chicoutimi-Nord. Et pour l'occasion, le député conservateur de Chicoutimi-Le Fjord, Richard Martel, fut son premier acheteur. — PHOTO COURTOISIE

Félicitations!

Madame Sophie Laberge de Jonquière a gagné

leQuotidien leProgrès concours

UN CHÈQUE-CADEAU DE 1000$

Chantale Tremblay, conseillère communications et marketing chez Nutrinor, et Claire Giroux, représentante publicitaire pour Le Quotidien/Le Progrès, entourent la gagnante Sophie Laberge.

nutrinor COOPÉRATIVE

Pour la vie

0021656

› ANNE-SOPHIE, UNE VAINQUEUR

Le dimanche 3 novembre, Anne-Sophie Prévost, citoyenne de Dolbeau-Mistassini, assistait à une cérémonie commémorative qui avait lieu dans sa ville afin de rendre hommage aux anciens combattants. Pour ce faire, elle a déposé une croix en leur mémoire. Anne-Sophie, âgée de 14 ans, a été amputée au pied droit pour des raisons médicales. Elle est inscrite au Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS) de l'Association des Amputés de guerre. En faisant partie de cette association, elle a eu la chance de rencontrer des anciens combattants amputés. Au fil des ans, ces derniers ont parlé de leurs expériences de vie aux jeunes amputés et, par la même occasion, leur ont transmis le message du Souvenir. La participation d'Anne-Sophie à ce genre d'événements est très importante pour l'association. En tant que représentante d'Opération « héritage », elle et d'autres jeunes amputés « reprennent le flambeau » du Souvenir dans le but de rendre hommage aux vétérans et de commémorer les sacrifices de tous ceux qui ont servi. Depuis 1918, l'Association des Amputés de guerre répond aux besoins des anciens combattants amputés et, aujourd'hui encore, elle continue d'être à leur service, tout en aidant d'autres personnes amputées, comme Anne-Sophie. — PHOTO COURTOISIE

› BOURSES D'ÉTUDES

Le Cégep de Chicoutimi a octroyé, la semaine dernière, 21 bourses de 3000 $ à des étudiants provenant de l'extérieur de la région et qui ont décidé de poursuivre leurs études dans cet établissement. Sont présents sur la photo : Megan Brisson, Maé Bouchard, Catherine Bernier, Jasper Monroe-Blanchette, Charles Étienne Dubé, Rosalie Durette, Rose-Marie Gallaguer, Carolyne Grenier, Cynthia Rioux, Samuelle Gill, Charlie Gill, Léanne St-Pierre, Virginie Cloutier-Côté et Rebecca Olive. Sont absents sur la photo : Olivier Parisé, Marie-Sophie Lévesque, Sara Létourneau-Côté, Karolanne Guilbeault, Jacob Fontaine, Julie Blais et Tommy-Frédéric Bernaquez. Félicitations à tous et à toutes! — PHOTO COURTOISIE

Plus de CO_2 à cause de Ciment McInnis?

VÉRIFICATION **FAITE**

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

L'AFFIRMATION

« On entend souvent des gens dénoncer la construction de la cimenterie McInnis et le fait qu'elle augmentera de 2 % la quantité de gaz à effet de serre (GES) émis au Québec. Mais à ce que je sache, la production de ciment, qu'elle soit au Québec ou ailleurs, produit *grosso modo* la même quantité de CO_2. Alors est-ce qu'il est vrai que la cimenterie McInnis augmente globalement l'empreinte carbone à l'échelle planétaire ? Autrement dit, si on n'avait pas construit la cimenterie et qu'on achetait notre ciment aux États-Unis, aurait-on diminué l'empreinte carbone ? » demande Benjamin Couillard, de Québec.

LES FAITS

La production de ciment produit toujours beaucoup de gaz carbonique (CO_2) pour deux raisons. La première, c'est qu'elle demande de chauffer du calcaire (et quelques autres composés minéraux) à des températures d'environ 1500 °C, ce que l'on fait généralement en brûlant des hydrocarbures. La seconde raison, c'est que ce chauffage vient briser des carbonates ($CaCO_3$) contenus dans le calcaire, ce qui relâche encore plus de CO_2.

Il ne fait aucun doute qu'à pleine capacité, la cimenterie McInnis ajoute environ 2 % aux émissions québécoises. Le dernier bilan du ministère de l'Environnement parle de près de 79 millions de tonnes d'équivalent CO_2 par année [**bit.ly/2NM4Obc**], et de l'aveu même du directeur de la cimenterie de Port-Daniel, celle-ci doit rejeter 1,76 Mt annuellement [**bit.ly/2Ns3V8F**] — donc 2,2 % du total.

Maintenant, à plus large échelle, est-ce que le ciment de McInnis va venir *s'ajouter* à la production mondiale, ou est-ce qu'il va *remplacer* celui d'installations plus anciennes, moins compétitives et moins « vertes », qui seront éventuellement poussées à la fermeture (ce qui serait donc une bonne chose, finalement) ?

C'est un argument souvent évoqué par les porte-paroles de la cimenterie elle-même. Et il semble effectivement y avoir un fond de vérité là-dedans : pour chaque tonne de ciment produit, la cimenterie de Port-Daniel dit émettre 790 kg de CO_2, ce qui est moins que la moyenne nord-américaine de 900-935 kg, selon le Centre pour le climat de l'Université Columbia [**bit.ly/2Nrzyzu**].

Notons qu'il n'a pas été possible de valider directement ce chiffre de 790 kg de CO_2 par tonne de ciment. Les émissions de la cimenterie sont publiques [**bit.ly/36FZL4K**], mais elle n'a pas voulu dévoiler sa production de ciment.

Il est par ailleurs prévu que les nouvelles installations gaspésiennes finissent par intégrer de la biomasse à leurs sources de carburant, ce qui réduirait ses émissions de 150 000 tonnes de CO_2 par année, ou près de 10 %. Cependant, lorsque contactée par *Le Soleil*, la porte-parole de la cimenterie Maryse Tremblay n'a pas donné d'échéancier pour la réalisation de ce projet, se contentant de dire que l'étude de faisabilité « devrait être terminée dans les prochains mois ». Il faudra donc attendre encore pour voir si cette part des promesses de McInnis se réalise.

Quoi qu'il en soit, « c'est un débat qui est très proche de celui sur les pipelines, remarque le chercheur Pierre-Olivier Pineau, de la Chaire en gestion de l'énergie des HEC Montréal : si on empêche la construction d'un pipeline, est-ce qu'on va vraiment avoir une influence sur la consommation d'hydrocarbures [NDLR : qui est la principale source de GES] ? »

À plus large échelle, est-ce que le ciment de McInnis va venir *s'ajouter* à la production mondiale, ou est-ce qu'il va *remplacer* celui d'installations plus anciennes, moins compétitives et moins «vertes», qui seront éventuellement poussées à la fermeture? — ARCHIVES LE SOLEIL

De manière générale, dit-il, la réponse est plutôt non. La fermeture de la raffinerie de Shell à Montréal en 2011 en est une belle illustration : cela n'a pas fait diminuer la consommation d'essence au Québec, ni même ralenti l'engouement des Québécois pour les véhicules énergivores comme les VUS [**bit.ly/2Cm7yGO**]. Cela n'a essentiellement que déplacé le site de production du carburant vers les autres raffineries du continent. Et on peut penser que la même règle prévaut pour le ciment.

En outre, ajoute M. Pineau, « si on veut s'opposer aux nouveaux émetteurs, alors arrive la question : est-ce qu'on ne va garder que les vieilles installations moins performantes ? Et ce ne serait pas une bonne chose. »

Tout cela est vrai, confirme pour sa part un autre expert en politiques énergétiques, le physicien de l'Université de Montréal Normand Mousseau. Cependant, depuis le Protocole de Kyoto (1997) la compatibilité des GES se fait sur une base territoriale, là où ils sont émis, « alors il faut jouer avec les règles actuelles, qui ont leurs qualités et leurs défauts », indique-t-il.

« En principe, la solution parfaite serait de dire que c'est le consommateur final qui va payer, avec une taxe qui suit le produit jusqu'à la fin, où c'est le client qui la paye. Mais ça impliquerait de mettre en place tout un système de suivi qui serait assez lourd », dit M. Mousseau.

Alors dans le système actuel (imparfait) où les émissions sont comptabilisées sur une base territoriale, l'arrivée de Ciment McInnis dans le décor représente effectivement une hausse du bilan carbone du Québec. Mais si d'autres cimenteries arrêtent leur production ailleurs sur le continent, la baisse de GES qui y est associée sera comptabilisée là où elle se produira.

LE VERDICT

À l'échelle québécoise, oui, l'arrivée de Ciment McInnis représente une hausse des GES, de l'ordre de 2 %. Mais à plus grande échelle, tout indique que non : à terme, la production de Port-Daniel ne s'ajoutera pas au reste, mais va remplacer une partie de la production actuelle, apparemment de manière plus propre.

DES INFOS À VÉRIFIER ?

La déclaration d'un ministre vous paraît douteuse ? Une information qui circule vous semble exagérée, non fondée ? Écrivez à notre journaliste (*jfcliche@lesoleil.com*). La rubrique « Vérification faite » prendra le temps de fouiller les faits, en profondeur, afin de vous donner l'heure juste. Car nous non plus, on n'aime pas les fausses nouvelles.

Concentré à être le meilleur

Simon Gouache présente son nouveau spectacle

ÉMILIE MORIN
emorin@lequotidien.com

« La seule description possible, c'est dire que ma passion, c'est de faire des spectacles d'humour. » D'entrée de jeu, Simon Gouache est clair : depuis ses tout débuts, il s'est concentré à être le meilleur sur scène, à être l'humoriste « qu'on doit voir sur scène ».

De passage dans la région en vue de son spectacle le 14 novembre prochain, Simon Gouache s'est assis quelques minutes avec *Le Quotidien* pour faire part de la démarche artistique qui se cache derrière son nouveau spectacle, *Une belle soirée*. S'il est surtout apprécié pour son autodérision et sa capacité à faire de l'humour réfléchi, c'est son calme et son humilité qui retiennent notre attention, pendant qu'il décrit ce spectacle qui est déjà encensé par la critique.

« Ça fait 13 ans que je suis concentré à être le meilleur sur scène, à être un humoriste qu'on doit voir sur scène, explique-t-il d'entrée de jeu. J'ai travaillé fort pour développer un style qui ne ressemble à rien d'autre. » Pour les gens qui ne le connaissent pas encore, Simon Gouache croit qu'il est « une découverte qui peut être intéressante ». L'autodérision étant un élément important de son spectacle, il affirme quand même que l'énergie qu'il déploie lors de ses spectacles est très différente de sa réalité, lui qui se qualifie plutôt comme quelqu'un de « réservé, gêné et qui ne prend pas beaucoup de place ».

« Mon but, c'est de parler de moi pour que les gens se reconnaissent ou reconnaissent des gens de leur entourage, explique-t-il. Jamais je ne vais ridiculiser quelqu'un à part moi-même. » Répétant à la fois en entrevue et en spectacle que son seul talent est de faire de l'humour, Simon Gouache trouve difficile d'identifier ce qu'il aime le plus dans son travail. « Ce que j'aime le plus, sincèrement, dans ma vie personnelle, c'est de pouvoir aller au cinéma le mardi à 13 h 30 et faire une sieste après. Je rencontre beaucoup de gens, je peux aussi découvrir de nouvelles régions. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est très proche de mon cœur, parce que je suis follement en amour avec une fille de Chicoutimi. » Il ajoute trouver très gratifiant le fait de faire rire des inconnus. « Je n'ai pas de facilité avec les gens que je ne connais pas, mais le rire, ça ne ment jamais, c'est une preuve d'authenticité. On ne peut pas combattre le rire. Tout le monde partage un moment pur et vrai ensemble. »

Aux dires de Simon Gouache, ce deuxième spectacle s'inscrit en continuité avec le premier. « Je l'aime énormément. J'ai tellement fait de *shows*, tellement appris, je pense que je suis un humoriste plus mature, sans dire que j'étais immature la première fois. C'est le fruit de plusieurs heures de réflexion par rapport à ma vie, mon quotidien. Je crois qu'il est mieux écrit que le premier. » Il explique avoir de la difficulté à isoler certains numéros, preuve que le spectacle est bien ficelé, une « belle longue histoire qui peut être vue en totalité ». Afin d'écrire ce spectacle, Simon Gouache a loué une salle et a fait 10 ou 15 représentations, où il a parlé de certaines de ses idées. « Le processus d'écriture était très différent de mon premier spectacle, qui était un *best of* de ce que j'ai fait en humour. »

Questionné par rapport à une éventuelle implication sociale autour du trouble anxieux, un sujet qu'il aborde brièvement dans son spectacle, M. Gouache explique qu'il veut continuer d'aborder le sujet de façon positive. « L'anxiété est le moteur de ma créativité. Je me fais demander souvent d'être porte-parole, ce n'est pas que je ne veux pas le faire, mais je ne veux pas attirer la pitié. Je veux que ça reste drôle. Je veux que les gens voient qu'il y a quelqu'un qui vit avec ça et qui met ça drôle. J'utilise une petite ligne [sur l'anxiété] pour que les gens qui se reconnaissent s'enlèvent un poids. »

Pour Simon Gouache, l'autodérision est une façon de faire en sorte que les gens se reconnaissent à travers son humour, sans ridiculiser qui que ce soit. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

EN SPECTACLE À LA VOIE MALTÉE

De La Luna revient en terre d'accueil

ÉMILIE MORIN
emorin@lequotidien.com

Le chanteur Cristian De La Luna sera de retour dans sa ville d'adoption à l'occasion d'un spectacle à La Voie maltée de Jonquière, où il présentera son nouvel album, *Sabes*.

Originaire de Colombie et résidant désormais à Edmonton, le chanteur profitera de son passage dans la Belle Province pour s'arrêter à Québec et à Montréal, où il participera au festival Coup de cœur francophone. *Sabes* est en fait le deuxième album de Cristian De La Luna, qui a sorti un premier CD, *Puede ser*, avec son groupe La Luna de Santiago, un album qui a reçu une nomination aux Western Canadian Music Awards.

Avec Sabes, Cristian De La Luna « veut réchauffer l'hiver qui s'en vient ». Dès les premières notes, on se sent tout de suite transporté à travers l'Amérique latine. Polyglotte, M. De La Luna propose également des titres en français, une langue qu'il affirme avoir eu beaucoup de facilité et de plaisir à apprendre. « Quand j'ai appris le français, j'étais plus jeune. C'était chaleureux, j'étais entouré d'amis. C'était un beau moment de ma vie. Quand on apprend une langue, on apprend aussi la culture. Au Québec, la culture est très axée sur le Québec, la télévision est québécoise, la culture est [distincte]. C'était merveilleux. »

Le chanteur explique que son album est divisé en trois parties, inspirées en grande partie de son expérience lors de son arrivée à Jonquière, le 11 novembre 1999. « Il y a la nostalgie, parce que j'ai dû partir de chez moi, et la solitude que tu ressens quand tu arrives. Il y aussi beaucoup de joie, parce que tu découvres une nouvelle culture, beaucoup de découvertes, tu recommences à zéro. Nous avons été très bien accueillis à notre arrivée, on s'est sentis chez nous. La troisième partie, c'est l'amour. L'amour pour la vie, mais aussi en général. » Cristian De La Luna aime particulièrement les chansons *Elle* et *Mira se fuer*, celle-ci exposant le paradoxe entre la nostalgie et la joie.

Pourquoi avoir choisi de quitter Saguenay ? « Je voulais apprendre l'anglais et ouvrir mes horizons », explique le chanteur, qui ajoute revenir à Saguenay plusieurs fois par an, puisque toute sa famille vit ici, à l'exception de son frère, qui demeure à Montréal.

Cristian De La Luna sera de retour à Jonquière, samedi soir, alors qu'il présentera son nouvel album, *Sabes*. — PHOTO COURTOISIE

L'EXPÉRIENCE MIGRANTE AU CŒUR DE LA MUSIQUE

Questionné par rapport à la situation actuelle de l'immigration au Québec, Cristian De La Luna relate l'expérience de son arrivée au Québec, il y a 20 ans. « Pour moi, ç'a été une expérience positive. Nous avons été accueillis à bras ouverts. Je crois, en tant qu'immigrant, qu'il faut partager sa culture tout en respectant la culture d'ici. » Il rappelle le processus identitaire qui accompagne l'expérience migrante. « Il y a un processus, une perte d'identité. On se demande "Qui suis-je ? " », explique l'artiste. Il ajoute : « Il faut se rappeler qu'on est très bien ici. »

Avec *Sabes*, Cristian de La Luna espère lancer un message, celui de continuer à rêver : « Si moi, en tant que personne qui est arrivée ici à 17 ans, j'ai réalisé mon rêve de faire de la musique, les autres aussi sont capables de réussir. Je veux que les gens voient qu'ils sont capables de réaliser leurs rêves et que ça vaut la peine de rêver. »

Cristian De La Luna sera en spectacle à la Voie maltée de Jonquière, le samedi 9 novembre, dès 20 h.

PHOTO MAISON 4:3

ANTIGONE

D'une tragique beauté

ÉRIC MOREAULT
emoreault@lesoleil.com

CRITIQUE

Il y a eu l'*Antigone* (441 av. J.-C.) de Sophocle, l'*Antigone* de Jean Anouilh (1944) et il y aura maintenant l'*Antigone* de Sophie Deraspe. La réalisatrice du *Profil Amina* signe un exceptionnel long métrage contemporain, puissant et bouleversant, qui imprime au fer rouge dans notre tête des images durables de la juste désobéissance de cette héroïne au cœur pur.

Le spectateur ressentira plusieurs moments d'une réelle émotion. Dont, dès le début, cette scène très forte où Antigone (Nahéma Ricci) raconte en classe l'immigration de sa famille au Canada, avec ses frères, sa sœur et sa grand-mère, après l'assassinat de ses parents dans leur pays d'origine (jamais nommé directement). Le regard de ses camarades de secondaire V change. Le notre aussi, forcément.

Survient ensuite le décès révoltant de son frère aîné, Étéocle (Hakim Brahimi), victime d'une bavure policière, qui prend une tout autre dimension. Le cadet irréfléchi, Polynice (Rawad El-Zein), est arrêté lors du drame et menacé d'expulsion.

À 17 ans, Antigone, avec l'absolutisme de la jeunesse et animée par une soif de justice sociale, va tout tenter pour l'empêcher. Pendant ce temps, sa sœur Ismène (Nour Belkhiria) rêve seulement d'une vie « normale » …

Dans son combat inégal contre l'ordre établi, qui lui vaudra aussi d'être incarcérée, Antigone trouvera du soutien, et de l'amour, auprès d'Hémon (Antoine Desrochers) — une figure d'espoir, jusqu'à la fin…

Réécrivons-le : certaines œuvres comme cet Antigone inspiré saisissent à merveille « l'esprit du temps » (le *Zeitgeist*). Dans sa transposition, Sophie Deraspe en profite pour aborder le sort des migrants avec une belle humanité, les difficultés d'intégration ainsi que le regard porté sur l'Autre.

Le séjour de son héroïne en centre jeunesse se veut également une bonne occasion pour adopter une posture critique sur les traitements réservés aux détenues, notamment les abus de pouvoir, mais aussi l'aide d'intervenants compatissants : un bel équilibre…

Sans rien enlever aux autres acteurs, dont plusieurs sont non professionnels, le délicat échafaudage d'*Antigone* repose presque entièrement sur les frêles épaules de Nahéma Ricci.

La jeune interprète est totalement incandescente dans la peau d'Antigone. Le genre d'incarnation qui donne des frissons en raison de son authenticité et de son intensité. On voit mal comment les titres de révélation de l'année et de meilleure actrice pourraient lui échapper au prochain gala des Iris.

Sophie Deraspe et son film seront également de sérieux candidats pour plusieurs prix. Le doigté de la réalisatrice, aussi directrice photo, dans la chorégraphie des scènes est impeccable et la direction d'acteurs en impose.

L'annonce de la sélection d'*Antigone* pour représenter le Canada aux Oscars a provoqué une certaine surprise — pratiquement personne n'avait vu le long métrage en septembre. Maintenant qu'il prend l'affiche, tous pourront constater à quel point il s'agit d'un choix judicieux.

Ce drame social puise à même les archétypes de la tragédie grecque pour en illustrer des thèmes qui se perpétuent depuis : l'injustice, l'amour, la mort et la violence du « système » …

La réalisatrice a toutefois écarté la solitude, au centre de l'œuvre de Sophocle, pour la remplacer par la notion de solidarité. Celle du soutien obtenu par Antigone auprès de ses proches, mais aussi celui des jeunes (substituts des chœurs de l'époque) qui en font une figure de résistance grâce à un puissant montage rapide évoquant ainsi l'esthétique des réseaux sociaux.

Mais plus encore, et c'est ce qu'il faut en retenir, *Antigone* met de l'avant le courage de se tenir debout et, ultimement quand la nécessité l'impose, celui de désobéir !

PROCÈS CÔTÉ, NORMANDEAU ET CIE

Ordonnance de non-publication jusqu'au 2 décembre

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Les médias ont l'interdiction de publier ou de diffuser tout nouvel élément de preuve des enquêtes de l'UPAC visant Marc-Yvan Côté, Nathalie Normandeau et leurs coaccusés jusqu'à un débat prévu en cour le 2 décembre.

Marc-Yvan Côté, Nathalie Normandeau (photo), Mario W. Martel, France Michaud, Bruno Lortie et François Roussy sont notamment accusés d'abus de confiance, de fraude et d'actes de corruption. — ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Les reportages au sujet des enquêtes de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et le coulage d'éléments de preuve irritent les accusés et leurs avocats depuis des années. Ils ont d'ailleurs fait une requête en arrêt des procédures en raison des fuites dans les médias.

La parution la semaine dernière de *PLQ inc.*, livre rédigé par les journalistes du Bureau d'enquête de Québécor, a visiblement fait déborder une coupe déjà bien pleine.

Me Jacques Larochelle, avocat de Marc-Yvan Côté, a de nouveau reproché aux avocats du DPCP leur inaction devant « les indiscrétions médiatiques », selon les termes du criminaliste.

Le représentant du DPCP, Me Richard Rougeau, s'est présenté jeudi devant le juge André Perreault de la Cour du Québec, saisi de cet épineux dossier, pour réclamer l'émission d'une ordonnance de non-publication qui sera en vigueur jusqu'au 2 décembre, date où un débat sur la question aura lieu.

Les principaux médias québécois (Radio-Canada, Québécor, *La Presse*, Cogéco, Bell Média, *The Gazette* et Groupe Capitales Médias) ont accepté de se conformer à l'ordonnance jusqu'à la date du débat.

Les avocats de la défense se sont aussi dit en accord. Le juge Perreault a donc émis l'ordonnance provisoire.

MATÉRIEL À RETIRER DU WEB

À terme, le DPCP veut obtenir une ordonnance de non-publication et de non-diffusion permanente de « tout élément de preuve ou document émanant des enquêtes policières Fiche, Joug et Lierre qui n'est pas déposé en preuve dans le cadre des procédures judiciaires, et ce par tous les médias, et ce jusqu'à la conclusion des procédures dans le présent dossier ».

Le DPCP veut que la Cour aille encore plus loin et demande aux médias de retirer de leurs sites Internet et de toute autre plateforme de diffusion leur étant affiliée tout matériel qui ne respecterait pas l'ordonnance.

Les avocats des médias ont fait savoir au DPCP qu'ils s'opposeraient vigoureusement à cette demande de retirer le matériel déjà publié et diffusé.

Aux yeux du DPCP, l'ordonnance de non-publication est nécessaire « pour écarter un risque sérieux pour la bonne administration de la justice et afin de préserver la confiance du public dans l'administration de la justice criminelle ».

Un système judiciaire inefficace et incapable de protéger des éléments de preuve en amont du procès ne sera plus crédible aux yeux du public, craint le DPCP.

Il est important que le procès se tienne en salle de cour et non dans l'espace médiatique, poursuit le DPCP. « Les ordonnances recherchées permettront de recentrer l'utilisation des éléments provenant de la divulgation de preuve à leur but premier qui est la défense pleine et entière des accusés », soutient le DPCP dans sa requête.

Les médias seront libres de publier les éléments de preuve, rappelle le DPCP, lorsqu'ils auront été dûment déposés au cours du procès, dont la date est toujours indéterminée.

Marc-Yvan Côté, Nathalie Normandeau, Mario W. Martel, France Michaud, Bruno Lortie et François Roussy sont accusés d'abus de confiance, de fraude envers le gouvernement, d'entrepreneurs souscrivant à une caisse électorale et d'actes de corruption dans les affaires municipales.

› UNE BERNACHE TERRORISANTE

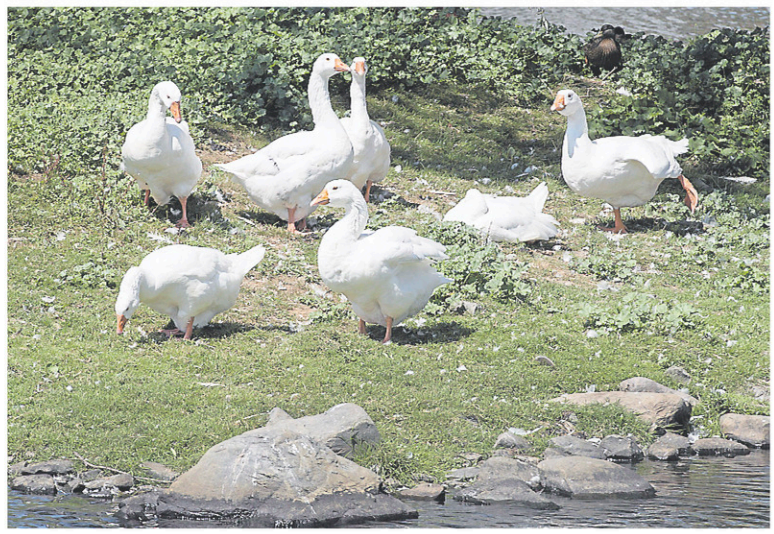

Une bernache au mauvais caractère qui aurait attaqué une femme de 87 ans a été formellement identifiée et le furieux volatile pourrait être retiré de sa bande d'oies, qui est devenue depuis longtemps une marque de commerce du centre-ville de Dartmouth, en face de Halifax. Hope Swinimer, directrice du refuge animalier «Hope for Wildlife», a déclaré que la grande oie blanche faisait partie des neuf bernaches retirées cette semaine de l'étang Sullivan pour l'hiver. Le déménagement saisonnier a généralement lieu en décembre, mais les oies ont été retirées plus tôt cette année, depuis que Willow Webb a été jetée au sol et picossée par des bernaches le 25 octobre. Mme Webb, qui se déplace avec une marchette, a subi dans sa chute des fractures au bassin et au coude. L'oie particulièrement combative est nouvelle dans le groupe: elle est l'une des quatre oies plus jeunes ajoutées cette année. Et dès le début, les petites nouvelles se sont mises à terroriser les coureurs et les visiteurs dans le parc. Certains ont même soutenu qu'ils avaient été mordus par une oie. Le sort de ces nouvelles bernaches est maintenant entre les mains de la municipalité régionale de Halifax, propriétaire des oies blanches emblématiques. Le refuge pourrait garder les délinquantes, mais d'autres prendraient probablement leur place à la tête du groupe, croit Mme Swinimer. L'amie des bêtes rappelle par ailleurs aux citoyens que nourrir les oies ne fera qu'encourager leur comportement hostile. **TEXTE ET PHOTO PRESSE CANADIENNE**

ATTAQUE MEURTRIÈRE AU BURKINA FASO

Semafo suspend ses activités

Le producteur d'or québécois Semafo a annoncé jeudi la suspension des activités à sa mine de Boungou, au Burkina Faso, au lendemain d'une attaque meurtrière qui a coûté la vie à plusieurs dizaines de ses employés.

« Le site de la mine Boungou demeure sécuritaire, mais nous avons suspendu les opérations par respect pour les victimes et les gens touchés par cet événement, et dans le but de s'assurer que les opérations se déroulent dans les conditions les plus sécuritaires, explique le président et chef de la direction de Semafo, Benoit Desormeaux, dans un communiqué. Nous continuons de travailler activement avec toutes les autorités concernées afin d'assurer la sûreté, la sécurité et le bien-être de nos employés, entrepreneurs et fournisseurs. »

L'entreprise montréalaise ne fait pas allusion à son autre site minier au Burkina Faso, à Mana.

Au moins 37 personnes ont été tuées et plus de 60 autres ont été blessées lorsqu'un convoi de cinq autobus escorté par des militaires est tombé dans une embuscade, mercredi, sur une route publique. L'attentat est survenu à une quarantaine de kilomètres de la mine de Boungou, un des deux sites exploités par Semafo dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Le véhicule militaire qui se trouvait à l'avant du convoi aurait roulé sur un engin explosif. À la suite de la déflagration, le reste du convoi a été la cible de coups de feu par des « individus armés non identifiés », selon un communiqué du gouverneur de la région de l'est, le colonel Saïdou Sanou.

L'attentat n'a toujours pas été revendiqué, mais le bilan élevé et le choix de prendre pour cible une entreprise étrangère donnent à penser que les auteurs sont des djihadistes bien armés. **PRESSE CANADIENNE**

affaires

OR
1468,74
$US/ONCE
- 21,81

PÉTROLE
62,80
BARIL US$
1,06

ALUMINIUM
0,8244
$US/LIVRE
0,22%

EURO
0,6867
€EURO
0,0014

LE DOLLAR
75,90
¢US
0,06

facebook/LeQuotidienProgres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	1005.61$	4.05$	116 725 525
S&P/TSX 300	16 805.75$	60.11$	242 580 369
S&P/TSX VENTURE	0.00$	0.00$	0
DOW JONES	27 674.80$	182.24$	0
NASDAQ (QQQ)	200.43$	0.67$	7 462 642
NASDAQ/Canada	0.00$	0.00$	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
KINROSS GOLD CORP.	K	5.55$	-0.80$	10 702 608
MANULIFE FIN	MFC	25.78$	0.31$	8 829 848
KATANGA MINING	KAT	0.19$	-0.16$	8 623 405
ENBRIDGE INC	ENB	48.50$	-0.16$	8 024 047
ENCANA CORP.	ECA	6.16$	0.01$	7 739 153
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.99$	0.06$	7 400 900
CDN NATURAL RES	CNQ	36.98$	2.84$	6 643 788
B2GOLD CORP.	BTO	4.54$	-0.19$	6 069 390
YAMANA GOLD INC	YRI	4.30$	-0.29$	5 254 520

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	611.69$	17.75$	111 020
CANADIAN TIRE	CTC.A	150.71$	6.55$	811 369
TUCOWS INC.	TC	78.20$	6.39$	6673
STANTEC INC	STN	32.93$	4.47$	1 118 473
E-L FINANCIAL	ELF	742.21$	4.21$	2104
LASSONDE	LAS.A	170.11$	4.07$	6925

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CANADIAN TIRE	CTC	191.00$	-19.00$	1717
SHOPIFY INC	SHOP	376.54$	-12.45$	210 325
CONSTELLATION	CSU	1242.00$	-11.10$	32 793
EQUITABLE GROUP	EQB	113.71$	-5.27$	94 093
BMO EQUAL WEIGHT	ZGD	55.97$	-2.74$	4410
CANADA GOOSE	GOOS	50.63$	-2.60$	882 371

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Chesapeake Energy	CHK	0.91$	0.00$	47 265 115
VanEck Vectors ETF	GDX	26.48$	-0.83$	41 960 483
Uber Technologies	UBER	27.34$	0.40$	30 217 784
iShares Tr -	EEM	44.06$	0.31$	29 832 415
General Electric	GE	11.28$	0.25$	28 941 366
SPDR S&P 500 ETF	SPY	308.21$	1.14$	24 028 899
CenturyLink Inc	CTL	14.88$	1.51$	23 581 800
Bank of America	BAC	33.22$	0.44$	23 359 613
Teva	TEVA	8.46$	0.36$	20 654 017
Party City Holdco	PRTY	2.01$	-4.08$	18 995 640

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	333 900.00$	1605.13$	44
Biglari Holdings	BH.A	549.99$	19.99$	52
Nevro Corp	NVRO	103.26$	18.07$	1 066 772
Huntington Ingalls	HII	250.46$	16.54$	291 287
Ralph Lauren Corp	RL	115.65$	14.69$	2 568 397
Epam Systems, Inc.	EPAM	190.21$	11.89$	447 763

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	3424.72$	-92.47$	16 459
U.S. Physical	USPH	119.18$	-27.85$	160 523
Crown Castle Intl	CCI.PR.A	1193.40$	-14.10$	355
Bank of America	BAC.PR.L	1469.07$	-12.48$	1062
Wells Fargo & Co	WFC.PR.L	1483.59$	-10.23$	9134
Shopify Inc	SHOP	285.61$	-9.40$	781 200

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BioNano Genomics	BNGO	1.02$	0.12$	25 693 225
Roku Inc	ROKU	118.46$	-22.59$	23 193 053
Advanced Micro	AMD	36.28$	0.35$	22 017 135
FuelCell Energy	FCEL	0.41$	-0.13$	20 698 128
Qualcomm Inc	QCOM	89.98$	5.35$	17 829 233
Expedia Group Inc	EXPE	98.29$	-37.07$	17 213 433
iQIYI Inc	IQ	20.00$	2.54$	14 049 681
Apple Inc	AAPL	259.43$	2.19$	12 071 878
Credit Suisse AG	TVIX	8.53$	-0.19$	11 431 363
Microsoft Corp	MSFT	144.26$	0.20$	11 081 167

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BDexCom Inc	DXCM	194.70$	41.58$	4 611 386
ePlus Inc	PLUS	96.78$	18.36$	172 368
Alphabet Inc	GOOG	1308.86$	17.06$	1 207 195
Alphabet Inc	GOOGL	1306.94$	15.93$	1 467 312
Baidu Inc	BIDU	121.87$	14.51$	8 452 613
NextCure Inc	NXTC	79.41$	12.40$	379 663

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	1849.93$	-162.16$	1 112 412
Expedia Group Inc	EXPE	98.29$	-37.07$	17 213 433
AMERCO	UHAL	392.47$	-32.03$	61 569
Roku Inc	ROKU	118.46$	-22.59$	23 193 153
Equinix Inc	EQIX	522.50$	-9.38$	251 526
Atrion Corp.	ATRI	762.03$	-9.28$	6640

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	6.36$	6.14$	6.16$	0.01 $
Barrick Gold Corp	ABX	22.26$	21.35$	21.56$	-0.75 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	40.78$	40.04$	40.09$	-0.26 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.03$	1.95$	2.01$	0.05 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.00$	1.93$	1.99$	0.06 $
BCE Inc.	BCE	63.39$	62.77$	63.31$	0.52 $
Bank of Montreal	BMO	100.52$	99.72$	100.52$	0.98 $
Bank of Nova Scotia	BNS	76.67$	76.33$	76.42$	-0.05 $
CAE Inc	CAE	34.04$	33.59$	33.61$	0.04 $
Cascades Inc.	CAS	13.44$	13.26$	13.33$	0.02 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	110.19$	108.41$	109.85$	0.65 $
Canfor	CFP	15.92$	15.85$	15.92$	0.00 $
CIBC	CM	115.42$	114.82$	114.98$	0.23 $
Canadian Natural Res.	CNQ	37.04$	34.97$	36.98$	2.84 $
CN Railway Company	CNR	125.40$	124.07$	125.00$	1.12 $
Canadian Pacific Railway	CP	313.13$	310.32$	311.95$	1.94 $
Canadian Tire	CTC	203.60$	191.00$	191.00$	-19.00 $
Canadian Western Bank	CWB	35.37$	34.80$	35.31$	0.57 $
Domtar	UFS	52.10$	50.91$	52.01$	1.58 $
Emera	EMA	54.24$	52.90$	53.04$	-0.69 $
Enerplus	ERF	8.97$	8.65$	8.80$	0.27 $
CGI Group Inc.	GIB.A	105.20$	104.27$	104.91$	0.20 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	16.07$	15.72$	15.95$	0.20 $
Great-West Lifeco	GWO	33.00$	32.64$	32.77$	-0.01 $
Industrial Alliance	IAG	69.70$	67.50$	67.65$	-0.15 $
Societe financiere IGM	IGM	40.37$	39.77$	39.94$	0.02 $
Imperial Oil	IMO	35.53$	34.89$	35.36$	0.51 $
Quebecor Inc	QBR.B	31.35$	30.60$	30.90$	0.63 $
Loblaws Cos.	L	70.71$	69.68$	70.29$	0.50 $
Laurentian Bank	LB	46.99$	46.55$	46.67$	0.13 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	23.53$	22.66$	23.12$	-0.05 $
Magna International	MG	75.25$	74.49$	74.63$	0.13 $
Metro Inc.	MRU	56.19$	55.56$	55.94$	-0.11 $
National Bank	NA	69.18$	68.79$	68.99$	0.35 $
Precision Drilling Corp.	PD	1.52$	1.44$	1.45$	0.00 $
Power Corp.	POW	32.16$	31.66$	31.77$	0.07 $
Power Financial	PWF	32.48$	32.04$	32.13$	-0.02 $
Quebecor Inc.	QBR.B	31.35$	30.60$	30.90$	0.63 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	63.48$	62.42$	63.21$	0.40 $
Royal Bank	RY	108.68$	108.17$	108.46$	0.36 $
Saputo Inc.	SAP	40.06$	38.13$	39.92$	1.79 $
Shaw Communications	SJR.B	26.99$	26.47$	26.51$	-0.36 $
Sun Life financial	SLF	61.91$	60.82$	60.98$	0.32 $
SNC-Lavalin	SNC	27.86$	26.78$	27.44$	0.94 $
Superior Propane Corp	SPB	12.45$	12.29$	12.35$	0.05 $
Suncor Energy Inc.	SU	42.50$	41.33$	42.46$	1.34 $
Telus Corporation	T	49.60$	47.82$	49.25$	1.98 $
Transalta Corporation	TA	8.56$	7.85$	8.49$	0.81 $
TD Bank	TD	76.68$	76.32$	76.34$	0.13 $
Transcanada Pipe	TRP	66.50$	64.42$	65.49$	-0.89 $
Torstar Corp.	TS.B	0.56$	0.54$	0.54$	-0.03 $
Weston George Ltd	WN	104.30$	103.24$	103.86$	0.43 $

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE

Investissements et exportations à la baisse, déplore l'opposition

PATRICE BERGERON
Presse canadienne

Le gouvernement Legault estimait que son élection allait stimuler l'économie : cela ne s'est pas produit, a déploré l'opposition officielle jeudi.

Les investissements des entreprises et les exportations ont diminué en 2019, a remarqué le Parti libéral (PLQ), à la suite du dépôt de la traditionnelle mise à jour économique et financière de novembre.

Le ministre des Finances, Eric Girard, a dit tabler, jeudi, sur la performance « remarquable » de l'économie pour devancer des engagements visant les familles avec de jeunes enfants.

Or le porte-parole libéral aux finances, Carlos Leitao, a plutôt fait remarquer que le tableau n'est pas si rose.

En conférence de presse au parlement, M. Leitao, qui est l'ancien ministre libéral des Finances, a relevé qu'un bon indicateur de l'activité industrielle, les investissements des entreprises en machines et matériel, a beaucoup diminué de 2018 à 2019.

Ainsi, on est passé d'une hausse de 12,9 pour cent en 2018, la dernière année du gouvernement libéral, à une hausse de 6,1 pour cent, de janvier à octobre 2019.

« Si les entreprises ont moins confiance, elles vont remettre à plus tard leurs projets d'investissement », a expliqué M. Leitao, dans une entrevue téléphonique avec La Presse canadienne jeudi en fin d'après-midi.

De même, alors qu'en 2018 le Québec enregistrait une hausse de 3,6 pour cent de ses exportations, en 2019, la hausse est inférieure à 1 pour cent, soit 0,6 pour cent.

Ces indicateurs économiques à la baisse sont liés à la fois au contexte international, mais aussi local, a résumé M. Leitao.

Les entreprises sont « craintives » en raison de l'incertitude aux États-Unis, d'une part. Mais d'autre part, la pénurie de main-d'œuvre au Québec, et la réponse du gouvernement caquiste jugée « incohérente » par M. Leitao, peut amener les entreprises à investir moins, selon lui.

Il a conclu en lançant un avertissement aux caquistes : « À long terme, l'élément clé de la croissance économique, c'est l'investissement. »

« Si les entreprises ont moins confiance, elles vont remettre à plus tard leurs projets d'investissement. »

— Carlos Leitao

Pour sa part, le Parti québécois (PQ) a déploré que la CAQ « cache de l'argent » en sous-estimant l'ampleur des surplus budgétaires. Ainsi, a relevé le député de René-Lévesque, Martin Ouellet, le surplus de 2018-0219 est passé de 2,5 milliards $ à 4,8 milliards $.

En conférence de presse, il a également déploré que la CAQ ne rende pas automatique le versement de crédits d'impôt pour la solidarité à tous les prestataires de l'assistance sociale, comme le préconisait la Protectrice du citoyen.

Enfin, le porte-parole de Québec solidaire (QS) aux finances, Vincent Marissal, a réclamé la nomination d'un directeur parlementaire du budget, comme au fédéral, pour avoir un aperçu impartial des finances publiques.

« Le surplus de M. Girard est trois fois plus élevé que ce qu'il disait. C'est quand même une sacrée erreur. C'est problématique que cette manipulation de chiffres tourne le plus souvent à l'ésotérisme. »

M. Marissal regrette par ailleurs que les investissements en électrification dans la lutte aux changements climatiques seront annoncés l'an prochain seulement.

MOTS CROISÉS JUNIOR

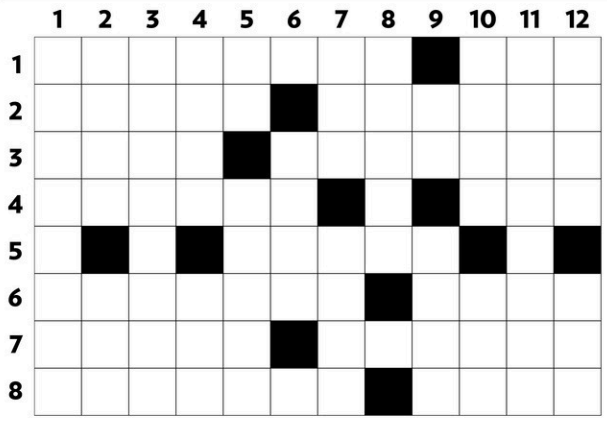

HORIZONTALEMENT

1 Faire en sorte que quelque chose ne se produise pas. – Il connaît tous les trucs du métier.

2 Dessin qui représente un pays, une région, une ville. – Ventilées.

3 Retirer. – Magnifique.

4 Marque qui sert à retrouver un emplacement, un endroit. – Appel de détresse.

5 Objet fabriqué et qui sert à faire un travail.

6 Homme d'une force physique exceptionnelle. – Difficile à supporter.

7 Décomposé, en parlant d'un mot. – Petit bâton que se passent les coureurs d'une même équipe.

8 Sourire d'un jeune enfant. – Mélodies.

VERTICALEMENT

1 Blesser superficiellement en entamant la peau.

2 Qui n'est pas lumineuse. – Haut de la tige des céréales.

3 S'arranges pour qu'une chose soit prête.

4 Exister. – Dans un trousseau.

5 Symbole chimique du Cérium. – Machine qui servait à filer la laine.

6 Qui est sans compagnie.

7 Autour d'une île. – On y pose le chapeau.

8 Recul volontaire d'une armée.

9 Après le do. – Ruminant de la cordillère des Andes.

10 Se dit des yeux qui sont entre le bleu et le vert. – Souverain.

11 Faire un ou plusieurs bonds après avoir touché un obstacle.

12 As le courage de faire quelque chose. – Déterminant indéfini.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	R	A	N	C	H	E	■	F	A	I	M
2	R	E	N	O	V	E	■	R	E	U	N	I
3	I	L	E	S	■	I	N	E	R	T	E	S
4	S	U	C	■	G	N	O	U	■	O	S	E
5	E	■	D	R	U	■	E	S	T	■	P	■
6	T	R	O	U	E	S	■	S	A	L	E	S
7	T	A	T	E	■	O	V	I	P	A	R	E
8	E	P	E	R	O	N	■	R	E	C	E	L

MOT MYSTÈRE

ARGENT - Un mot de 10 lettres

	R	E	G	N	A	H	C	E	Z	E	P	E	R	E	I
	E	I	A	N	N	O	M	T	M	E	T	I	N	U	C
	N	N	R	H	U	R	I	I	G	P	N	I	D	A	R
	T	T	I	R	E	U	R	A	M	A	S	R	V	R	E
	I	E	S	T	Q	P	T	O	B	E	E	A	O	R	L
	E	R	I	C	N	O	C	A	L	L	R	P	L	H	G
	R	E	A	I	I	A	B	A	U	I	U	A	S	E	E
	E	S	S	G	A	I	N	O	C	X	B	C	N	S	R
	H	S	A	V	O	I	R	E	L	A	G	E	R	S	E
	B	E	I	I	M	B	T	I	D	E	R	C	R	E	R
	A	C	G	O	M	U	E	E	R	D	N	O	T	E	F
	N	O	N	G	O	P	E	R	U	T	A	N	I	U	R
	Q	R	E	L	L	I	P	J	E	E	E	O	R	C	I
	U	T	R	E	D	N	A	H	C	R	A	M	E	E	C
	E	T	S	A	F	E	E	C	E	P	S	E	R	R	E

Solution du dernier numéro: CRÉDITEUR **08-11-2019**

ACOMPTE
ACQUIT
AGIOTAGE
ARRHES
AVARICE
AVOIR
BANQUE
CASH
COURS
CREDIT
ECHANGER
ECONOME
ESPECE
FASTE
FRIC
GAIN
GENE
GERER
INTERESSE
JEU
LESINE
LIBERER
LUCRE
MARCHANDER
MONNAIE
NABAB
NANTI
NATURE
NOMINALE
OBERER
PEZE
PILLER
POGNON
PRET
PRIME
RADIN
RAPACE
RECU
REGALER
REGLER
RENTE
RENTIERE
ROULER
SAIGNER
SAISIR
SERRE
TAUX
TERME
TIRER
TONDRE
TROC
UNITE
VOL

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Il indique à l'ennemi qu'on veut parlementer.
2. Objet conçu pour amuser - Pénétrer dans un lieu de force, malgré une interdiction.
3. Enfermée - Remorque un navire.
4. Prénom de Ferré - Retranchée - Période caractérisée par certains faits historiques.
5. Sein - Il aima une reine d'Egypte.
6. Marque l'intention - Aussi, familier.
7. Dans la chanson, ils ont des chapeaux ronds - Piège à oiseaux.
8. Portion d'espace - Coup.
9. Plus qu'un quart - Exprime le doute.
10. Grands récipients - Approprié.
11. Khomeyni l'était - Où règne l'entente.
12. Faciles à suivre - Surveillées.

VERTICALEMENT

1. Vêtement du Maghreb - Poil.
2. Résidence papale - Bruit parasite.
3. Il est chargé de la direction spirituelle dans un établissement - Véhicule.
4. Guère - Étourdissent.
5. Matière fécale - Déesse.
6. Sans éclat.
7. Tunique de l'oeil - Catherine II la Grande.
8. Bismuth - Auteur italien - Drogue.
9. Fraction de terrain - Circule en Grèce - Bien sûr.
10. Fournit une résine amère - Épine dorsale.
11. Vague à l'âme.
12. Fonder - Propagées.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	N	S	E	B	E	T	E	■	T	E
2	A	B	A	T	T	U	■	W	H	A	R	F
3	R	E	P	A	R	T	I	E	■	T	U	F
4	A	N	O	D	E	■	N	E	G	O	C	E
5	P	E	L	E	■	M	E	D	O	C	■	T
6	H	■	E	S	P	A	R	■	G	A	I	S
7	R	H	O	■	R	O	M	E	O	■	N	■
8	A	I	N	E	■	R	E	G	■	S	O	U
9	S	T	■	M	O	I	■	O	V	I	N	S
10	E	L	L	I	P	S	E	■	A	R	D	U
11	R	E	E	L	U	■	P	I	L	L	E	R
12	■	R	O	E	S	T	I	■	S	I	R	E

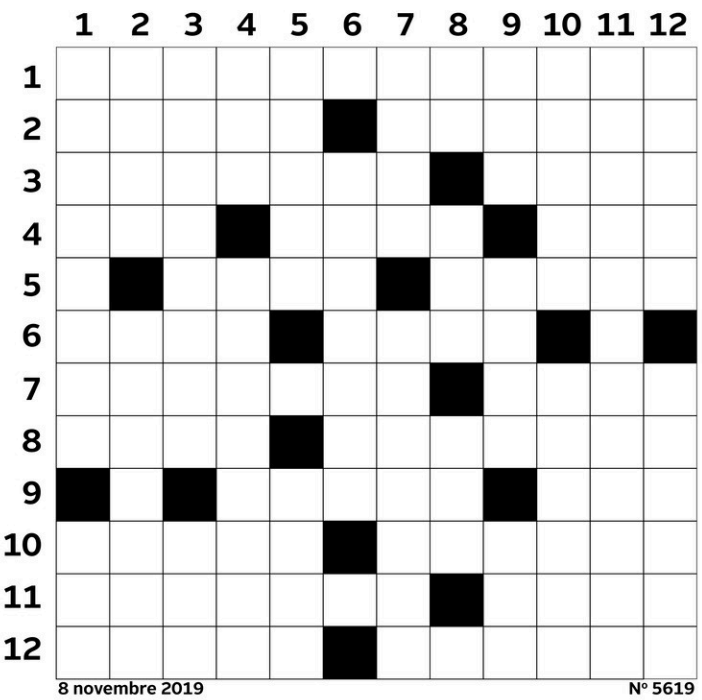

8 novembre 2019 N° 5619

SUDOKU

							8	
						9		
	2	1	7	5				3
	1				2	5		6
				4		3		
	8	5		7	1			
	3							
6		4						
	7		1		6			2

Niveau de difficulté : très difficile **4896**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	6	4	7	2	1	9	5	3
9	2	3	8	5	4	6	1	7
5	1	7	6	9	3	4	8	2
3	8	2	9	6	5	1	7	4
1	7	9	3	4	2	8	6	5
4	5	6	1	8	7	3	2	9
6	3	1	2	7	9	5	4	8
2	4	8	5	3	6	7	9	1
7	9	5	4	1	8	2	3	6

4895

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E T O Q	U I U	N P T C	A U E	I R L C N	A M H F	P M O E	A I N O V	T S N E E	A U G	T G E Q	U A I E	E B	S N L A
		■			■							■	
			■										
	■					■			■				
	■								■			■	
■			■							■			

Thème : Citation de Jules Romains

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de John Buchan : Un athéiste est un homme qui n'a pas de soutien invisible.

0007116

Peanut

Ben

Boris

HOROSCOPE 8 novembre 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Voici venu le temps de poser un nouveau regard sur les circonstances qui englobent votre quotidien. Vous entretenez peut-être certaines notions qui ne s'appliquent plus à votre situation actuelle. La Lune arrive pour deux jours en Bélier, et une personne que vous connaissez depuis longtemps sans la fréquenter intimement pourrait commencer à jouer un rôle plus important dans votre vie.

Taureau du 20 avril au 20 mai - La Lune arrive pour deux jours en Bélier pour devenir ensuite une Pleine Lune en Taureau! Vous devriez alors faire sensation si vous avez à développer un exposé ou à parler devant un auditoire. Parallèlement, ce prochain cycle Soli-Lunaire dans votre trajectoire zodiacale devrait vous permettre de soigner votre apparence de façon à ne laisser personne indifférent.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - L'actuelle présence de Vénus dans votre Signe complémentaire, le Sagittaire, accentue l'attrait physique que vous exercez sur autrui. Tout ce qui se rapporte à votre apparence extérieure semble fortement favorisé. Si vous envisagez d'acheter de nouveaux vêtements ou de modifier votre coiffure, vous ne pourrez pas vous tromper. Conquête et voyage très possibles...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Avec la Lune en Bélier, au carré de votre Signe, ne laissez pas votre orgueil vous empêcher de poser un geste qui pourrait avoir d'heureuses répercussions à long terme. Il n'est pas toujours préférable de vouloir avoir le dessus sur les autres. Parfois, il est possible d'obtenir davantage de quelqu'un en lui accordant plus de pouvoir, ou du moins, en lui donnant cette impression...

Lion du 23 juillet au 22 août - L'arrivée du cycle de la Lune en Bélier ne permettra pas aux choses de stagner. Une situation pourrait même se mettre à évoluer très rapidement. Il se pourrait également que vous vous retrouviez dans un contexte ou un environnement complètement neuf. Le progrès technologique et les éléments avant-gardistes pourront jouer un rôle significatif. Tendez la main au Verseau...

Vierge du 23 août au 22 septembre - L'actuel duo Soleil-Mercure en Scorpion est un allié, et les entretiens en tête à tête seront susceptibles de vous ravir. Profitez-en pour planifier une soirée spéciale. N'écoutez pas les rumeurs que vous entendrez au sujet d'une nouvelle connaissance. Vous devriez être en mesure de vous faire votre propre opinion. Les premières impressions ne trompent pas, ou rarement.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Le bilan de votre journée ne vous décevra pas si vous faites passer vos devoirs et vos responsabilités au devant des loisirs. La Lune arrive en Bélier, face à la Balance, et vous ne raterez pas de partie de plaisir pendant que vous travaillerez. Par contre, une fois que vous aurez rempli vos tâches, vous serez dans un meilleur état d'esprit pour vous amuser.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - La visite du Soleil et de Mercure en Scorpion vous encourage à sortir de votre routine. Si quelqu'un vous propose de faire un petit déplacement, vous devriez saisir l'opportunité sans hésiter. Après tout, vos corvées domestiques peuvent attendre jusqu'à demain. Et l'arrivée de la Lune en Bélier pourrait vous faire découvrir des aptitudes que vous ignoriez...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - L'influence de Vénus actuellement en Sagittaire pourrait raviver les passions et intensifier votre vie sentimentale. C'est donc le temps de placer les amours au premier plan et de leur accorder la priorité qui leur est due. Par ailleurs, un conseil provenant d'une personne qui vous connaît très bien pourrait s'avérer nettement plus profitable que vous ne le pensiez.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La Lune en Bélier n'est pas votre meilleure alliée, car... qu'avez-vous vraiment en commun à par les cornes! Cela pourrait entraîner une suite d'évènements imprévus. N'ayez toutefois pas peur de vous affirmer et de prendre votre place. Le proverbe 'Qui ne risque rien n'a rien' s'applique particulièrement à votre situation actuellement. Faites-vous confiance et osez!

Verseau du 20 janvier au 18 février - Avec l'arrivée de la Lune en Bélier, vous pourriez éprouver l'envie de faire scandale ou de choquer votre entourage. Bien que le monde ait besoin de vos idées d'avant-garde, vous devriez mettre la pédale douce afin de ne vous mettre personne à dos. Permettez-vous quand même une coquinerie. Évaluez les limites d'une situation et restez à l'intérieur de celles-ci...

Poissons du 19 février au 20 mars - Grâce à l'influence de la Lune en Bélier, les domaines des activités physiques et des travaux manuels vous seront favorables. Votre endurance devrait vous permettre de réaliser une performance impressionnante sur le plan sportif. Par ailleurs, les projets de rénovation et de bricolage entrepris actuellement seront susceptibles d'impressionner votre entourage.

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

8 NOVEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmigondis	Motel Monstre	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Vocation : Leader	Heartland		Virginie	Virginie	Castle / Un buzz foudroyant		On va se le dire			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Infopublicité	Chicago Med / Les petits génies		Occupation D	MA PATRONNE, MON ENNEMIE (2016) avec Brittany Underwood, Josie Davis.			RETROUVAILLES MORTELLES (2016) avec Kayla Ewell, Kacey Clarke.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Bien	Liens rompus	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		DERNIÈRE CHANCE (2006) avec Dermot Mulroney, Amanda Peet.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(:55)Chuggington	(:35)Simon /Monchh.	Merveilleux	Frères Kratt	Clovis	Génial!	Poldark		Dans les médias		Point doc / Futur proche		Mc$-ween	RoiJulian !	Chipmunks	(:35)Chuggington	Pat'Patrouille	Merveilleux

8 NOVEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	Au suivant		Faites-moi rire! / Eve Landry , Rémi-Pierre Paquin.		Galas ComédiHa! / Fabien Cloutier , Alain Crête.		Le Téléjournal		Sports ex/(:05) En bref ICI /(:10) AVANT LES RUES (2016) Rykko Bellemare.		
V	Un souper parfait	Rire et délire	L'arbitre		Huissiers	Huissiers	Les jeux des Titans		Heure limite / Sous protection très rapprochée		Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit bien la semaine		Du talent à revendre		La liste noire / Le Corse		TVA nouvelles	(:35) UNE NUIT POUR SURVIVRE (2015) avec Ed Harris, Joe Kinnaman, Liam Neeson.			
TQc	Encore plus... génial!	Moi j'mange	Cette année-là		Y'a du monde à messe			Like-moi!	Zone franche		Belle et Bum		JIMMY P.: PSYCHOTH...
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Guides d'aventures		Échappées belles / Week-end à Madrid - Passer un week-end à Madrid, c'est découvrir une capitale contemporaine.				En marge du monde / Apostolos Sianos - Grèce		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	Commence aujourd'hui
CANAL D	Pirates Inc.		Douanes sous haute	Douanes sous haute	Opération Police / Opération Satellites		60 jours en prison		Crimes occultes / Le monstre de Florence		Forces spéciales / Le caractère		Le choc des bolides
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les décrypteurs	Le National	Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	Faites vos jeux	ATP Tennis - Next Gen Finals Demi-finales				L'antichambre (D)		Sports 30	Faites vos jeux	Panthéon des Sports du Québec 2019	
VIE	Mères à boutte	Naissances / L'allaitement	Notre premier flip	Design V.I.P.	Les héros de la réno		Belle à ma façon / Troubles alimentaires		Mères à boutte	Naissances / L'allaitement	Big Love (v.f.)		DÎNER DE CONS (2010)
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Le privilégié		Les enquêtes du NCIS / Traque sur internet		FBI / Identity Crisis		Détectives privés / Croisière pirate		Mélinda, entre deux mondes / Histoires de pères		Mélinda/ deux mondes / Le visage derrière le masque		Code Black (v.f.)
Z	Remorquage à South Beach	Week-end de bois	Le dernier garage	Belle cubaine	Chauffards canadiens / Regarder là où on veut aller		Américars: Rapides et musclés / Vente aux enchères		Infiltration	Infiltration	Dexter / Santa Muerte		South Park
HISTORIA	Hors route: défi extrême / Les gros canons		La route des croix / Route 155: rencontre avec la mort		Les montagnards / Pas de gaspillage!		Les montagnards / Une piste improvisée		Dans les pas de...	De père en fils / Policiers	Yukon Gold / Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud		Le mystère de l'or confédéré
ÉVASION	Direction la mer / Ocean City		Grands restos de la planète		Grands restos de la planète		Avec ou sans cash / Salvador de Bahia		5 étoiles	Benoît le villageois	Des trains pas comme les autres / Birmanie		Hôtel Inspector
ICI ARTV	Moi et l'autre	Moi et l'autre / Le bateau	Dre Grey, leçons d'anatomie / Ascenceur émotionnel		Pour emporter / Raymond Saint-Pierre		C'est juste de la TV		Esprit critique		VÉRITÉ (2015) avec Robert Redford, Dennis Quaid, Cate Blanchett.		

0011896

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30 • Par téléphone: 8 h à 17 h 30

418 549-4444

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1.1/2, 3 pièces, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

3½, 650 LAPOINTE, Chicoutimi, ch. non écl., disp. le 1er nov., 500$, rénové à neuf, 418-290-6370

4½ AU CENTRE-VILLE, semi-meublé, au rez-de-ch., sans stat., 480$, non ch./écl. **(418) 673-4226 / 818-0548**

7½ CHICOUTIMI avec terrain privé, 730, libre 1er octobre, 418 690-2936.

JONQUIÈRE, 4½, rez- de ch., 600$ non ch., non écl. pas d'animaux, personnes sérieuses seulement. (418) 547-2127 / 557-2434.

JONQUIÈRE centre-ville, superbes, un loft et un 2½ neuf, luxueux, idéal étudiant/pers. seul, 795$ ch./écl.,meubl. libre, **418-591-0880**

6761 Chambres à louer

JONQUIÈRE rue Montfort, 250$, meublée, câble, cuisine et lav./séc. Idéal homme seul. **(418) 695-9869 / 815-9834.**

6762 Maisons à louer

LATERRIERE, chemin Saint-Paul, haut de maison, 5½, chauffé, éclairé et déneigé, 900$, **prix révisé,** pour 6 mois, Tél. : 418-693-0259, 418-820-9244.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

AMALENA, Diams, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:418-376-7149.

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 418 376-1274.

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

FEMME d'âge mur, voluptueuse vous reçoit dans une ambiance chaleureuse et discrète. Tél.: 418-544-6907.

6819 Messages personnels

JOLIE grassette reçoit 24h
581-654-1273

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.
418 973-4839

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 17 nov. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

Recherche camelot

avec voiture

pour distribuer Le Quotidien

JONQUIÈRE

QUARTIER ST-GEORGES ET LES ENVIRONS

Revenu d'appoint très intéressant

Bienvenue aux personnes de tous âges

Contactez Régis Desbiens
418-695-1630

URGENT
Recherche camelot avec voiture

pour distribuer Le Quotidien/Progrès

ROBERVAL ET DOLBEAU-MISTASSINI

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164
418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

HYUNDAI ACCENT 2009, 104 500 kilomètres. Prix 2400 $. Tél.: 418-549-3820.

TOYOTA Matrix XRS 2011, 113,000 km, 2.4 litres, 5 portes, exc. condition, freins neufs, 9 bons pneus, 10,800$, 418-690-6155

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6859 Motos, VTT et motoneiges

RECHERCHE 3 ROUES 250R, 200X, 350X, 250SX, 4 ROUES POUR LES PIÈCES. TÉL.: 418-818-3017 MICHEL

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS DE CHAUFFAGE VERT, 100% Bouleau, 110$ la corde, livrée 418 818-2575

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 4 novembre 2019, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-119 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-175 ET ARP-176);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-120 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONE 70510, RUE DESCHÊNES À JONQUIÈRE (ARS-1240), ZONE 65020, BOULEVARD TALBOT À CHICOUTIMI) (ARS-1241);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-121 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONES 10640 ET 10680, PROXIMITÉ DE LA RUE DELISLE ENTRE LES RUES TREMBLAY ET DES VINAIGRIERS, SHIPSHAW) (ARS-1239).

Ces règlements sont disponibles, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, Racine Est, Chicoutimi.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément aux articles 59.7 et 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de l'un ou l'autre de ces règlements, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et aux articles 59.8 et 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces règlements au plan d'urbanisme de la Ville de-Saguenay et au schéma le cas échéant, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément aux articles 59.7 et/ou 137.11 à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

SAGUENAY, le 8 novembre 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5425695

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2019-532
INSPECTION DES MACHINES FIXES
Service des immeubles

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'inspection quotidienne et préventive des machines fixes dans divers bâtiments pour le Service des immeubles.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1318979), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 25 novembre 2019 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c-B-1.1).

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce huitième jour du mois de novembre deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5426071

COUP D'ŒIL MÉTÉO

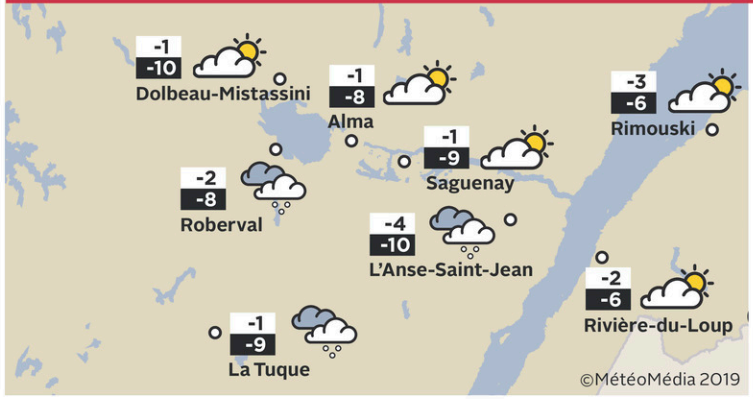

Demain
Max. -3
Min. -4
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 17 km/h

Dimanche
Max. 2
Min. -6
Averses de neige
Précipitations : 40 %
Vents du sud 20 km/h

Lundi
Max. -5
Min. -9
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 20 km/h

Mardi
Max. -5
Min. -8
Neige
Précipitations : 60 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ensoleillé	-1	-6
Chibougamau	Nuageux	-7	-12
Gaspé	Variable	-1	-4
Gatineau	Variable	1	-8
Îles-de-la-Mad.	Plu et nei	3	0
Maniwaki	Variable	-1	-9
Montréal	Ave neige	0	-5
Mont-Tremblant	Variable	-2	-9
Québec	Éclaircies	0	-8
Rimouski	Éclaircies	-3	-6
Sept-Îles	Soleil	-1	-6
Sherbrooke	Ave neige	-3	-9
Tadoussac	Variable	-2	-7
Thetford Mines	Ave neige	-4	-12
Trois-Rivières	Variable	0	-7
Val-d'Or	Variable	-7	-10

LE SOLEIL

6h40 16h14
Durée du jour : 9h34

LA LUNE
Coucher : 2h10 Lever : 15h12
12 nov. 19 nov. 26 nov. 04 déc.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
6h20	1,3	0h11	3,7
12h25	4,2	7h15	1
18h40	1,2	12h43	3,7
		19h28	0,9

LE VENT
Vents Nord-ouest à 18 km/h

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
Météo Média

AVIS DE DÉCÈS

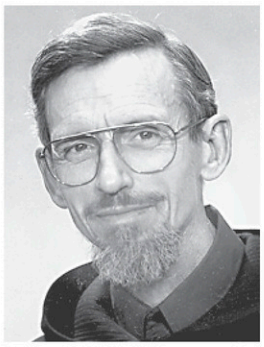

BERGERON (FRÈRE IRÉNÉE, CAPUCIN)

1933 - 2019

À la Résidence De LaSalle de Laval, le 2 novembre 2019, est décédé frère Irénée Bergeron, capucin, âgé de 86 ans.

Outre ses confrères capucins, il laisse dans le deuil des neveux, nièces, parents et amis. Sa dépouille sera exposée le lundi 11 novembre 2019 à 16 h à

la chapelle de La Réparation
3650, boul. de la Rousselière
Montréal

où un moment de prière suivra à 18 h 30; puis le mardi matin à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu au même endroit le mardi 12 novembre 2019 à 11 h. Sa dépouille sera ensuite déposée au mausolée des Capucins à Montréal.

Une messe commémorative aura lieu à l'Ermitage Saint-Antoine, 250, route de l'Ermitage, Lac-Bouchette, le samedi 23 novembre 2019 à 11 h. Détails sur sa vie au capucin.org/blog

Alfred Dallaire | MEMORIA

Pour renseignements
Alfred Dallaire Memoria
Téléphone: 514.277.7778
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.memoria.ca***

AVIS DE DÉCÈS

BLAIS (M. ARTHUR)

Le 2 novembre 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital d'Alma, à l'âge de 87 ans et 9 mois, M. Arthur Blais, fils de feu M. François Blais et de feu Mme Jeanne Lamontagne, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Le dimanche 10 novembre 2019 à 13 h 30, se tiendra une célébration, qui se fera dans l'intimité à la résidence au

Pavillon Diane enr.
27, rue St-Pierre
Métabetchouan

Il laisse dans le deuil ses amis de la résidence ainsi que le personnel.

Merci à son accompagnateur Denis et au personnel infirmier du CLSC pour leur dévouement et tous les bons soins prodigués, si respectueusement.

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & Desbiens

Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertetdesbiens@bellnet.ca, site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.
(Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

CHAMPAGNE (MME HUGUETTE DESCHÊNES)

1945 - 2019

À l'Hôpital Charles-LeMoyne, le 4 novembre 2019, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Huguette Deschênes. Elle est partie rejoindre son époux Paul Champagne et son fils Denis Champagne.

Elle laisse dans le deuil son fils Eric (Sandra); sa belle-fille Jinny; ses petites-filles: Kim, Virginie (Gabriel), Marianne; ses frères et soeurs: Jean-Yves (Réjeanne), Léonce (Diane), Lise, Francine (Denis), Line, Johanne (Denis), Louise (Henri-Paul), Marcel (Ginette), Guylaine (Richard); ses beaux-frères et belles-soeurs; ses neveux et nièces; ses cousins et cousines ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille vous accueillera à

La Maison Darche
7679, boul. Taschereau
Brossard, J4Y 1A2

le samedi 9 novembre 2019 à partir de 10 h, suivi des funérailles au complexe funéraire à 14h. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

AVIS DE DÉCÈS

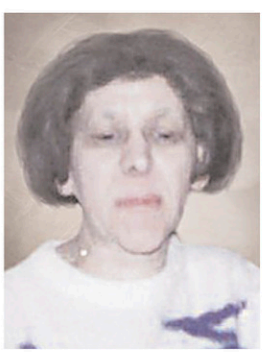

PEDNEAULT (MME LOUISETTE)

Le 2 novembre 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 83 ans et 11 mois, Mme Louisette Pedneault, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, rue de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont: le samedi 9 novembre 2019 de 9 h à 11 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu le samedi 9 novembre 2019 à 11 h à la chapelle de la maison funéraire. Elle était la fille de feu M. Omer Pedneault et de feu Mme Luce Bergeron. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: feu Lucienne Pedneault (feu Jules Gagnon), feu Louis-Joseph (feu Pierrette Saulnier), Gérard (Jeanne-D'Arc Tremblay) et Madeleine (feu Michel Ainsley, Jean-Claude Godin), Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Un gros merci aux équipes soignantes du 5e et 4e étage de l'Hôpital de Jonquière, des personnes très dévouées et chaleureuses. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole du Fonds de dotation Santé Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Pedneault et partager un souvenir, visitez notre site au www.dignitymemorial.com/fr-ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.dignitymemorial.com/fr-ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (MME LUCETTE)

Est décédée paisiblement au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 2 novembre 2019, à l'âge de 88 ans, Mme Lucette Bergeron, conjointe de feu M. Oscar Savard. Elle fut également l'épouse de feu M. Raymond-Marie Lavoie. Elle était la fille de feu Mme Élise Nepton et de feu M. Harry Bergeron. Elle demeurait à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 9 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le dimanche 10 novembre 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Danielle Lavoie (Guy Olivier), Doris, Louise, Sylvie (Mire-ô Tremblay), Hélène (Jacques Lavoie); ses petits-enfants: Valérie Boutin, Marie-Ève Laforte, Marie-Noëlle Laforte, Marie-Elise Laforte, Christian Lavoie, Julie Lavoie, Dominique Lavoie, Jade Lavoie, Genève Lavoie; ses arrière-petits-enfants: Thomas, Alex, Samuel, Louis-Philippe, Marc-Olivier, Frédérique, Anne-Clara, Léa, Aurélie, Catherine et Claudie. Elle était la soeur de: feu Marcel Bergeron (Florence Larouche), feu Jean-Paul (Béatrice Girard), feu Judith, feu Jacques (Camille Duchesne), Ghislaine (Léon Bélanger), feu Georges (Lorraine Tremblay), feu Guy (Jeannine Perreault), feu Robert (Lucette Morin), Rodolphe (Denise Savard) et Micheline (Denis Brisson). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille de M. Raymond-Marie Lavoie ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation du CRDI (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle) sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Bergeron et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BOUTIN (MME LUCIE ROCHEFORT)

Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 5 novembre 2019, à l'âge de 94 ans et 10 mois, Mme Lucie Rochefort, épouse de feu M. Oliva Boutin, demeurant à La Doré. Elle était la fille de feu M. Joseph Rochefort et de feu Mme Marie Coulombe. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 10 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 11 novembre 2019 à 14 h 30 à l'église de Saint-Félicien. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de La Doré.

Elle était la mère de: Yves Boutin (Chantale Delisle) et feu Alain Boutin; la grand-mère de Olivier Boutin; la soeur de: feu William (feu Germaine Beaudet), feu Hidola (feu Lucie Jean), feu Jeannette, feu Simone, feu Hermance (feu Armand Fradette), feu Patrice (feu Jeanne), feu Joseph-Arthur (Juliette Deschênes), feu Fernand (feu Josette Dumont), feu Philippe (Marguerite Berher), feu Thérèse (feu Charles-Eugène Simard), feu Marie-Claire (feu Marius Boulianne), feu Émilienne (feu Benoît Gagnon), feu Gisèle (feu Philippe Taillon), feu Églantine et feu Jean-Paul (feu Antoinette Dumas); la belle-soeur de: Omer Boutin (feu Germaine Gobeil), feu Gracia Boutin (feu Fernand Tremblay), feu Gérard Boutin (feu Lucienne Tremblay), Idola Boutin (Marthe Bélanger), feu Marie Boutin (feu Richard Marceau), feu Marcellin Boutin (Irène Tremblay), feu Léon Boutin (Gaétane Roy), Hélène Boutin (Georges-Émile Blanchard), soeur Cécile Boutin, Michel Boutin (Denise Charbonneau), soeur Claire Boutin et feu Bernard Boutin (Hélène Giroux, Michel Lapierre).

Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (MME COLETTE AUBIN)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, entourée de l'amour des siens, le 6 novembre 2019, à l'âge de 93 ans, Mme Colette Aubin, épouse de feu M. Louis-Georges Desbiens, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le vendredi 8 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 9 novembre 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à l'église St-Alphonse de La Baie.

Elle était la fille de feu M. Alphonse Aubin et de feu Mme Alma Desbiens.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Monique Desbiens (André Dallaire), Louisette (Michel de Champlain), feu Carol (Lucie Gagnon), Marlen (Germain Desbiens), Joanne, feu Daniel (Louise Dallaire), Annie (Christian Gagné); ses petits-enfants: Nadine (Éric), Sébastien (Audrey), Julie (Gilles), Frédéric (Nathalie), Martin (Caroline), Sofee, Ariane (Miguël) ainsi que ses 11 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Fernande Aubin (feu Alfrédise Bouchard), feu Joseph (Marie-Louise Doucet), feu Madeleine (feu Clément Gravel), feu Léon (feu Berthe Tremblay), feu Mariette (feu Benoit Côté), feu Paul (feu Fleurette Maltais), feu soeur Marguerite (Augustine de Roberval). Elle était la belle-soeur de: feu Géraldine Desbiens (feu Raymond Barbeau), feu Gérard (feu Rita Tremblay), feu Joseph-Eugène (feu Bernadette Chamberland), feu Jean-Joseph, feu Germaine (feu Jean-Claude Beaulieu), feu Gertrude (feu Gérald Martin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Aubin et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

OSTIGNY (Mme Ghislaine)

Entourée de l'amour des siens, le 27 octobre 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de Bagotville, à l'âge de 90 ans, Mme Ghislaine Ostigny, épouse de feu M. Fernand Tremblay, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Odina Pharand et de feu M. Oscar Ostigny. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 10 novembre 2019 à compter de 10 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

La célébration de la Parole aura lieu ce même dimanche à 15 h à la chapelle de la Coopérative funéraire du Fjord. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Yves Tremblay (Monique Tremblay), Raynald (Guylaine McLean), Luc (Martine Thibeault), Johanne; ses petits-enfants: Sandra Tremblay (Patrice Leclerc), Myriam (Nicolas Bernier), Stéphanie (Éric Côté), Laura-Lee (Louis Talbot), Nicolas, Anne-Li (Benjamin Daviau); ses arrière-petits-enfants:Gabriel, Mathis, Eve, Éliot, Maëlle; ses frères et soeurs: feu Raymond (feu Simone Tremblay), feu Jean-Louis (feu Elizabeth Laberge), feu Jacqueline (feu Maurice Boivin), feu Myrette (feu Erol Coulombe), Gaétane, feu Réjean (Jeanne-Mance Tremblay), feu Richard (feu Francine Dallaire), Gaétan (feu Monique Berger), feu Claudette (Jacques Simard); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Gertrude Tremblay (feu Théophille Chiasson), feu Henri-Louis (Jeannine Thibeault), feu Laurent (Germaine Gagnon), feu Georges-Étienne (Thérèse Gauthier), Pierrette (feu Laurent Gobeil), feu Paul-Ernest (Bibianne Boulianne), Camil (Gisèle Tremblay), frère Jacques, feu Jacqueline (feu Moïse Boulianne), feu Philippe (Jeannette Laliberté), feu Aurélien (Julie Lavoie), Monique (feu John Moynan), feu Ghislain, feu Michel ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis. La famille de Mme Ostigny tient à remercier chaleureusement tout le personnel du Centre d'hébergement de Bagotville pour leurs bons soins, leur dévouement, leur humanité et leur gentillesse. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de les recueillir. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.

Coopérative funéraire du Fjord

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

RAINVILLE (M. Marcel)

Est décédé paisiblement, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 5 novembre 2019, à l'âge de 82 ans et 10 mois, M. Marcel Rainville, époux de feu Mme Lise Taillon, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Alphonse Rainville et de feu Mme Marie-Jeanne Marchand. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 10 novembre 2019 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 11 novembre 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval.

Il laisse ses enfants: Nancy (Jean-Pierre Bonneau) et Carl; ses petits-enfants: Lisa-Marie (Keven) et Marc-Alain Bonneau (Alicia), David-Alexandre Lavoie et la petite Léa.

Il était le frère de: feu Thérèse, feu Céline, Gilles (Patricia Julien), Pauline (Réjean Couture), Jean-Marie (Lise Guillemette), Adelin (Line Blackburn), Louise, Françoise, Jeanne-d'Arc (André Donaldson) et feu Réjean; le beau-frère de: feu Denise Taillon (feu Claude Verreault), feu Jocelyne Taillon (feu Jacques Paradis), Réginald Taillon (Ghislaine Méroz), Yoland Taillon (Lucette Meunier), Claudette Taillon (feu Jean-Marc Martel), Jacquelin Taillon (Johanne Guay), Marlène Taillon, feu Serge Taillon (Line Gagné), Yves Taillon (Mona Bélanger) et Nathalie Taillon (René Lampron). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 http://www.havredulacstjean.com/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

PAUL (Mme Réjeanne Bélanger)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 6 novembre 2019, à l'âge de 66 ans et 3 mois, Mme Réjeanne Bélanger, épouse de feu M. Conrad Paul et conjointe de M. Fernand Paul, demeurant à Mashteuiatsh. Elle était la fille de feu M. Arthur Bélanger et de feu Mme Yvonne Bélanger. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le mardi 12 novembre 2019 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le même jour à 15 h à l'église Sainte-Kateri-Tekakwitha de Mashteuiatsh.

Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Mashteuiatsh.

Outre son conjoint, M. Fernand Paul, elle laisse ses enfants: Bryan Paul (Jessica St-Cyr) et Kevin Paul (Cynthia Naud); ses petits-enfants: Dereck, Jade, Kelly-Ann et Leslie Paul; ses filleul(e)s: Mathieu Morin et Nelly Bélanger. Elle était la soeur de: feu René (feu Anita Labeaume), feu Denise (feu Bertrand Fortin), Marcel (Phyllis Slaney), Normand, Pauline, Gaétane (Réjean Ouellet), Réjean (Marie Desgagné), Lise (Dany Corneau), Ghislain (Lucie Lamontagne), Guy (Suzie Tremblay), feu Sylvie, feu Gilles et Michel; la belle-soeur de: Francine Paul (feu Jean-Marie Basile, Jocelyn Dufour), Ghislaine Paul (Michel Langlais), Gaétane Paul (feu André Launière), Armand Paul (Louisianne Paul), Claude Paul (feu Jacqueline Launière, Richarde Boivin) et feu Raymond Paul. Également, elle laisse ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 http://www.havredulacstjean.com/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

RIVARD (Mme Rita)

Est décédée paisiblement au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 5 novembre 2019, à l'âge de 93 ans et 8 mois, Mme Rita Rivard, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Anthime Rivard et de feu Mme Marie Lamontagne. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le lundi 11 novembre 2019 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mardi 12 novembre 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Prime.

Elle était la soeur de: feu Rose-Anna Rivard (feu Gérard Bélanger), feu Clara Rivard (feu Arthur Lavoie), feu Jeannette Rivard (feu Jean-Joseph Gagnon), feu Isidore Rivard (feu Yvette Lavoie), feu Germaine Rivard (feu Eugène Laroche), feu Philippe Rivard (feu Annette Tremblay), feu Joseph-Arthur Rivard (Gabrielle Brassard), feu Léon Rivard (feu Marie-Claire Lavoie), feu soeur Marie-Jeanne Rivard, congrégation des Antoniennes de Marie, feu Paul Rivard (feu Jeanne-d'Arc Dallaire, feu Lucie Melançon), soeur Yvette Rivard, congrégation des Antoniennes de Marie, feu Marcel Rivard (feu Simone Matte), feu Gisèle Rivard (feu Réal Taillon), Jean-Marie Rivard (Anita Grenier) et feu Raymond Rivard.

Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Un remerciement spécial à tout le personnel du Centre d'hébergement de Roberval, 4e étage, pour les bons soins prodigués à Mme Rita Rivard. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (Mme Pauline)

Est décédée à la Résidence Georges-Hébert, le 30 octobre 2019, à l'âge de 72 ans et 11 mois, Mme Pauline Perron, fille de feu M. Gérard Perron et de Mme Yvette Tremblay, demeurant à Jonquière. La famille recevra les condoléances 1 heure avant la célébration de la Parole qui aura lieu le samedi 9 novembre 2019 à 10 h 30 à

la chapelle Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Julien Perron (Guylaine Henri), Réjean (Hélène Duchesne), Rose-Yvette (Donald Tremblay), Estelle (Gérald Tremblay), Francine (Jacques Girard), feu Juliette, Rollande (Mario Maltais), Marlène (Gilles Tremblay), Antonyne (Pierre Beauregard). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie Mme Lyne Tremblay et M. Rémi Munger de la Résidence Bellevue de St-Charles de Bourget ainsi que le personnel de la Résidence Georges-Hébert pour les bons soins prodigués à Mme Perron. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Perron et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

RONDEAU (Mme Christina)

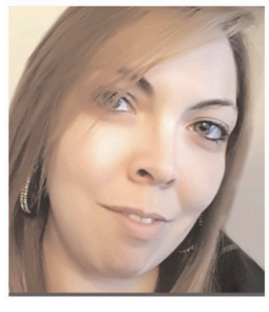

Est décédée accidentellement à Shawinigan, le 5 novembre 2019, à l'âge de 29 ans et 9 mois, Mme Christina Rondeau, fille de feu Mme Jocelyne Rondeau et de M. Guy Bonneau, demeurant à Shawinigan et autrefois de Roberval. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 9 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le dimanche 10 novembre 2019 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Sainte-Hedwidge.

Outre son père M. Guy Bonneau, elle laisse ses enfants adorés: Alexis, Osséane et Mégane ainsi que son ami de coeur Alexandre Montreuil.

Elle était la petite-fille de: feu M. Gustave Rondeau et de feu Mme Jacqueline Sasseville; feu M. Henri Bonneau et de feu Mme Pierrette Desgagné; la filleule de M. Pierrot Bonneau et de feu Mme Pierrette Desgagné; la nièce de: Diane Rondeau (feu Gaston Morin), feu Sylvain Rondeau, Bernard Rondeau (Josée Desmeules), Christiane Rondeau, Pauline Rondeau (Louis Donaldson), Marlène Rondeau, feu Robert Rondeau et Danny Rondeau.

Également, elle laisse les membres de la famille Montreuil, ses cousins et cousines et de nombreux ami(e)s.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 http://www.havredulacstjean.com/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Suzanne Beaulieu)

Le 3 novembre 2019, est décédée au Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 88 ans et 8 mois, Mme Suzanne Beaulieu, épouse de feu M. Bertrand Tremblay, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Anne-Émilie Grenon et de feu M. Laurent Beaulieu. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 9 novembre 2019 de 10 h à 14 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 9 novembre 2019 à 14 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Danyelle Tremblay (feu Michel Richard, Raymond Lecours), Normand (Anna Turcotte), Diane (Eric Duval) et Patrice (Phyllis Vaillancourt); ses petits-enfants: Isabelle Richard (Martin Dufour), David Richard (Chantal Picard), Sandra Tremblay (Danyk Lemaire), Nathalie Tremblay (Eric Robert), Patrick Tremblay (Daisy Lagacé), Catherine Tremblay (Jonathan Beaudry), Carolane Tremblay (Mathieu Martin), Mia-Kim Tremblay-Boivin (Brandon Calouro), Maude Tremblay (Mathieu Lacasse), Jessica Tremblay (Bruno Desaulniers) ainsi que 19 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Raymond Beaulieu (Jeannine Tremblay), feu Madeleine (feu Robert Giroux), feu Thomas, feu Rolande, feu Pâquerette (feu Laurent Fortin), feu Louis (feu Monique Brassard), Alphonse, Lorenzo (Louise Morrier). Elle était la belle-soeur de: feu Laurent Tremblay (feu Judith Laflamme), Andréa (feu Vanja Srepel, feu David Clark, Max Roehi), Benoit (Monique Grenon), feu Réal (feu Constance Tremblay, Gisèle Langevin). Elle laisse également dans le deuil son amie Linda Malaison ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille de Mme Beaulieu tient à remercier chaleureusement tout le personnel du Centre d'hébergement St-François pour les soins, particulièrement empathiques, prodigués à leur mère durant ses derniers mois de vie. Ceux-ci ont contribué à alléger son départ. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie (oncologie) sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

Olivier Jean a fait le saut en longue piste en 2015. Il a notamment remporté la médaille de bronze aux Championnats du monde par distances individuelles en 2017, à sa troisième participation seulement à une épreuve de départ groupé. — ARCHIVES LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

PATINAGE DE VITESSE LONGUE PISTE

Olivier Jean annonce sa retraite

MONTRÉAL— Le Québécois Olivier Jean a officiellement pris sa retraite du patinage de vitesse, à l'âge de 35 ans.

Jean, de Repentigny, s'est illustré en participant aux Jeux olympiques d'hiver dans deux disciplines différentes, au fil de sa carrière, soit en patinage de vitesse courte piste et longue piste.

Il a connu son heure de gloire en décrochant la médaille d'or lors du relais masculin 5000 m aux Jeux olympiques de Vancouver en 2010, après avoir terminé au pied du podium au 1500 m.

Jean a connu sa meilleure saison en carrière sur le circuit de la Coupe du monde en 2011-2012, lorsqu'il a remporté le titre du classement général à l'épreuve du 500 m, en vertu de ses quatre victoires en autant de courses.

Il s'est également classé troisième dans l'épreuve du 1000 m de la Coupe du monde, et ce, à la suite de trois podiums. Il a terminé la saison avec une médaille d'or au 500 m aux Championnats du monde et a été nommé patineur masculin canadien sur courte piste de l'année par Patinage de vitesse Canada, mettant ainsi fin aux cinq titres consécutifs de son coéquipier Charles Hamelin.

Jean est aussi connu pour avoir pardonné à un adversaire qui avait commis un acte de sabotage sur ses lames de patin.

Son grand rival, l'Américain Simon Cho, avait admis avoir délibérément endommagé les lames des patins de Jean lors des Championnats du monde par équipes de Varsovie, en mars 2011. Après avoir écouté ses excuses, Jean avait dit avoir apprécié l'honnêteté de Cho.

Jean a ensuite choisi de faire le saut en longue piste, en 2015. Il y a connu sa part de succès, ayant notamment remporté la médaille de bronze aux Championnats du monde par distances individuelles en 2017, à sa troisième participation seulement à une épreuve de départ groupé.

Le principal intéressé a cependant admis récemment avoir quelque peu perdu la flamme pour son sport, et mentionné qu'il souhaitait relever d'autres défis.

UN AN APRÈS AVOIR QUITTÉ LA COMPÉTITION

Érik Guay travaillera avec Canada Alpin

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS
Presse canadienne

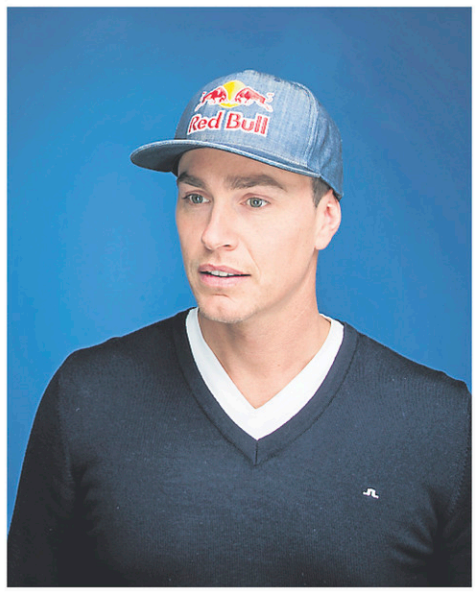

Un an après avoir pris sa retraite de la compétition, Érik Guay mettra son expérience au service de Canada Alpin, et les idées ne manquent pas. — ARCHIVES LA PRESSE, MARCO CAMPANOZZI

MONTRÉAL — Érik Guay n'a pas fini d'influencer l'univers du ski alpin canadien. Un an après l'annonce de sa retraite sportive, le skieur québécois a laissé son empreinte sur un gala organisé dans le cadre du 100e anniversaire de Canada Alpin.

« Ils ont organisé une très belle cérémonie hier à Toronto, a d'abord évoqué Guay. Je pense qu'on devrait impliquer davantage nos anciens dans plus de galas dans ce style-là, parce que c'était "l'fun" d'y voir Kerrin Lee-Gartner, Kate Pace, Nancy Greene et Steve Podborski. Nous avons vraiment eu de grands champions dans le passé, mais souvent on ne leur demande pas de participer à ces soirées-là. »

« Le ski, c'est un sport familial, et les anciens, que tu le veuilles ou pas, ils font partie de la famille. Alors, plus on peut les impliquer, plus ça va nous inspirer et nous renforcer », a-t-il ajouté, jeudi.

Même s'il n'est plus actif sur les pentes, cela ne signifie pas qu'il ait cessé pour autant d'être impliqué dans son sport.

La semaine dernière, Guay a en effet été nommé au conseil d'administration de Canada Alpin, pour qui il assumera le développement et la direction du plan de haute performance. Une mission qu'il entend accomplir avec succès, même s'il est conscient de l'ampleur de la tâche qui l'attend.

« Ç'a été une discussion qui s'est déroulée sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. J'y ai réfléchi attentivement, mais avec l'arrivée d'un nouveau conseil d'administration, je savais que je ne pouvais rien demander de mieux, en terme d'entourage », a-t-il expliqué.

« Je pense que le ski a besoin de quelques changements présentement, pour que l'avenir soit reluisant, a-t-il ajouté. Il nous fallait des gens qui connaissent le côté gouvernance, et des gens comme moi qui s'occupent davantage du côté athlétique. Peu de gens ont plus d'expérience que moi sur les pistes — je les ai toutes marchées —, alors je vais mettre toutes mes énergies là-dedans, pour aider. »

L'annonce de son embauche a été accueillie plus que favorablement au sein de la communauté du ski canadien. Le bosseur Mikaël Kingsbury n'a pas tari d'éloges envers le skieur alpin le plus prolifique de l'histoire canadienne, et il n'a pas caché que son parcours l'inspirait pour la suite de sa carrière.

« Érik a toujours été un modèle pour moi ; c'est un passionné, un "real", a évoqué Kingsbury en entretien avec La Presse canadienne. Je crois que son embauche (par Canada Alpin) est une très bonne décision, parce que c'est un gars qui sait comment ça fonctionne, qui a vu neiger depuis longtemps. Il comprend ce que vivent les athlètes, et en vieillissant il s'est intéressé à l'aspect "business" du sport. »

« Et puis, c'est sûr que l'aspect "business", c'est quelque chose qui m'intéresse, a ajouté l'athlète de Deux-Montagnes. Quand je déciderai de prendre ma retraite, je vais discuter avec Érik, lui demander des conseils, et c'est certain que le parcours qu'il a emprunté, ça pourrait en être un qui m'intéresse. »

Moins d'un an après sa retraite de la compétition, l'ancien champion du monde a décidé de venir à la rescousse de l'organisation qui l'a supporté tout au long de sa carrière. Guay, qui est âgé de 38 ans, s'est fixé l'ambitieux projet de faire du Canada l'une des trois principales nations en ski alpin d'ici aux Jeux olympiques de Milan/Cortina, en 2026.

Guay fait partie d'un groupe de 12 personnes du monde des affaires dont l'objectif est de « rajeunir l'organisation » aux prises avec des difficultés financières depuis quelques années. L'ex-skieur a été recruté par le nouveau président, Tim Dattels.

L'ex-athlète de Mont-Tremblant a déjà indiqué qu'il passerait la prochaine saison à évaluer l'organisation sous toutes ses facettes avant de procéder à des changements au printemps. Tous les entraîneurs, l'équipe de direction et les budgets demeureront donc en place.

Guay aimerait cependant que les effectifs canadiens soient éventuellement réduits sur le circuit de la Coupe du monde, de manière à permettre aux meilleurs espoirs de bénéficier de tous les outils nécessaires pour qu'ils connaissent du succès. De plus, le principal intéressé a indiqué qu'il serait favorable au retour du financement de l'équipe de développement, qui a souffert passablement ces dernières années. Un point de vue que partage Brassard.

« Je pense qu'Érik va s'inspirer beaucoup de ce que la Norvège fait, a-t-il noté. Je ne suis pas un adepte des champions du monde à neuf ans. J'aime mieux l'approche de la Norvège, qui dit, en gros : "Laissons les jeunes s'amuser jusqu'à 12 ou 13 ans, sans pointage, ni chrono, et après ça sera à eux de décider s'ils veulent gravir les échelons". Il faudra donc faire attention, dans notre quête d'un champion. »

Le Canada a terminé 10e au classement Coupe des nations de la Coupe du monde, l'hiver dernier.

DEMI-FINALE DE L'EST

Les Alouettes devront stopper Harris et éviter le front défensif des Eskimos

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les Alouettes de Montréal accueilleront dimanche les Eskimos d'Edmonton, qui ont profité de la règle du croisement pour venir disputer la demi-finale de l'Est au stade Percival-Molson de l'Université McGill.

La formation de Khari Jones a conclu la saison avec un dossier de 10-8 — une première fiche positive depuis 2012 — en plus d'accéder aux matchs éliminatoires de la Ligue canadienne de football pour la première fois depuis 2014.

Les Eskimos, dirigés par Jason Maas, ont terminé la saison 2019 avec une fiche déficitaire de 8-10, s'inclinant à leurs deux dernières sorties et dans trois de leurs quatre dernières. Seules les médiocres prestations des Argonauts de Toronto (4-14) et du Rouge et Noir d'Ottawa (3-15) leur ont permis d'accéder au tournoi automnal.

Les deux formations ont divisé les honneurs de leur série de deux rencontres en 2019, chaque équipe l'emportant sur sa pelouse. Leur dernier rendez-vous remonte toutefois au 20 juillet.

Voici un aperçu des forces en présence au sein des deux formations en vue de ce duel, qui sera présenté à compter de 13 h.

ATTAQUE

L'attaque des Eskimos est menée par le quart Trevor Harris, qui a eu le don de connaître de très bons matchs face aux Alouettes au cours de sa carrière.

Il a signé huit victoires en 11 décisions sur 17 sorties. Au cours de ces matchs, il a amassé 3615 verges de gains sur 300 passes complétées en 423 tentatives, soit un pourcentage d'efficacité de 70,9. Il a lancé 19 passes de touché contre sept interceptions. Sept fois, il a obtenu plus de 300 verges de gains aériens, dont deux matchs de plus de 440 verges.

Même s'il n'a pris part qu'à 13 matchs en 2019, Harris a tout de même terminé au premier rang pour les passes complétées (343) et deuxième pour les verges, avec 4027. Il a lancé 16 passes de touché contre six interceptions.

Ses cibles de prédilection ont été Greg Ellingson et Ricky Collins, qui ont tous deux amassé plus de 1100 verges par la passe. Au sol C.J. Gable a récolté 1001 verges et deux touchés en 205 courses.

Du côté des Alouettes, 2019 a été l'année de l'éclosion de Vernon Adams fils. Le quart, joueur par excellence des Oiseaux, a terminé quatrième avec 3942 verges de gains aériens et deuxième avec 24 touchés par la passe, en plus d'en ajouter 12 au sol pour terminer à égalité au premier rang du circuit Ambrosie.

Eugene Lewis est le receveur no 1 du club avec 1133 verges de gains aériens, suivi de Quan Bray (818) et de DeVier Posey (780).

Au sol, les Alouettes comptent sur l'excellent William Stanback, troisième de la LCF avec 1048 verges, auxquelles il faut ajouter les 532 amassées par Jeremiah Johnson.

Les Alouettes ont inscrit 479 points, le cinquième plus haut total de la LCF, contre 406 pour les Eskimos (septièmes).

DÉFENSE

Les Eskimos comptent peut-être sur la meilleure défense contre le jeu aérien, comme en font foi leurs 56 sacs, le plus haut total de la LCF, à égalité avec les Roughriders de la Saskatchewan.

L'attaque des Eskimos est menée par le quart Trevor Harris, qui a eu le don de connaître de très bons matchs face aux Alouettes, au cours de sa carrière. — ARCHIVES PC, JASON FRANSON

Mike Moore a mené la charge avec neuf, suivi par Almondo Sewell et Kwaku Boateng, avec huit chacun. Don Unamba a rejoint les quarts adverses en six occasions, même s'il n'a disputé que 12 rencontres.

Bien que la défense des Alouettes n'ait pas mal joué cette saison, elle ne figure pas parmi les meilleures de la LCF. Elle vient au dernier rang du circuit pour les sacs (27), les échappés provoqués (12) et les passes rabattues (38). Par ailleurs, elle se classe sixième pour les interceptions (16), seule catégorie où les Alouettes ont été meilleurs que les Eskimos, qui n'en ont réussi que 15.

Par ailleurs, les Eskimos viennent au troisième rang avec 400 points accordés, contre 485 pour les Oiseaux.

UNITÉS SPÉCIALES

Au sein des unités spéciales, les Alouettes ont l'avantage, notamment grâce à la puissante jambe droite de Boris Bede.

L'équipe vient au premier rang pour la moyenne de verges sur les bottés d'envoi (69,5), et troisième sur les dégagements (44,6). La troupe montréalaise a aussi mené la ligue sur les retours de botté de dégagement (12,5 verges). Un seul bémol : les retours de bottés d'envoi, où elle vient bonne dernière à 18,5 verges, mais les Eskimos ont à peine fait mieux, avec 19,4.

Mario Alford (deux) et Shakir Ryan (un) ont inscrit trois touchés sur des retours de bottés, au cours des dernières semaines. Les Eskimos n'en ont pas réussi en 2019.

Si l'on doit se fier aux preneurs aux livres, le duel de dimanche devrait être serré : jeudi, les Alouettes étaient favoris par 1,5 point seulement.

RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES DANS LA LCF

Henoc Muamba et Jake Wieneke sont finalistes

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les porte-couleurs des Alouettes de Montréal Henoc Muamba et Jake Wieneke font partie des finalistes aux prix d'excellence de la Ligue canadienne de football.

Muamba et Wieneke ont respectivement été nommés joueur canadien par excellence et recrue par excellence de l'Association Est, jeudi.

Joueur par excellence des Alouettes en 2018, Muamba est en lice contre un autre secondeur, Cameron Judge, des Roughriders de la Saskatchewan.

Muamba a aussi été nommé joueur défensif par excellence des Alouettes cette saison, mais c'est l'excellent secondeur des Tiger-Cats de Hamilton Simoni Lawrence qui a été retenu dans l'Est. Lawrence fait face au joueur de ligne défensive des Blue Bombers de Winnipeg Willie Jefferson.

Quant à Wieneke, le receveur fait face au secondeur des Stampeders de Calgary Nate Holley.

Ce sont le quart des Roughriders Cody Fajardo et le receveur et spécialiste des retours de bottés des Tiger-Cats Brandon Banks qui sont en lice pour le titre de joueur par excellence de la LCF pour la saison 2019.

Stanley Bryant (Blue Bombers) et Chris Van Zeyl (Tiger-Cats) sont les finalistes au titre de joueur de ligne offensive par excellence. Mike Miller (Winnipeg) et Frankie Williams (Hamilton) sont quant à eux en lice au sein des unités spéciales.

Finalement, Craig Dickenson (Roughriders) et Orlondo Steinhauer (Tiger-Cats) sont les finalistes au titre d'entraîneur par excellence.

Le gala de la LCF sera présenté le jeudi 21 novembre, dans le cadre des activités de la Coupe Grey.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	15	11	2	1	1	11	56	36	24	7-0-0-1	4-2-1-0	7-1-1-1	P-1
Toronto	17	9	5	2	1	8	58	54	21	6-2-2-1	3-3-0-0	5-3-2-0	G-3
Buffalo	15	9	4	1	1	8	45	40	20	5-1-0-1	4-3-1-0	5-4-0-1	P-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	17	12	2	3	0	11	69	53	27	4-1-2-0	8-1-1-0	9-0-1-0	G-5
N.Y. Islanders	15	11	3	1	0	10	47	34	23	7-2-1-0	4-1-0-0	9-0-1-0	P-1
Pittsburgh	16	9	6	1	0	9	55	42	19	5-3-1-0	4-3-0-0	5-4-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Floride	15	7	3	2	3	6	55	56	19	3-1-2-0	4-2-0-3	6-1-2-1	P-1
Caroline	16	9	6	1	0	8	52	46	19	6-3-0-0	3-3-1-0	4-5-1-0	P-3
Montréal	16	8	5	2	1	7	58	52	19	4-3-0-0	4-2-2-1	6-3-1-0	P-1
Philadelphie	15	8	5	0	2	7	50	48	18	6-1-0-1	2-4-0-1	6-3-0-1	G-2
N.Y. Rangers	14	7	6	1	0	7	46	45	15	4-4-1-0	3-2-0-0	5-4-1-0	G-2
Tampa Bay	13	6	5	2	0	5	44	47	14	2-1-1-0	4-4-1-0	5-4-1-0	P-1
Columbus	15	5	7	3	0	5	35	52	13	3-5-1-0	2-2-2-0	3-4-3-0	P-5
New Jersey	13	4	5	1	3	3	38	51	12	2-2-1-3	2-3-0-0	4-3-1-2	G-2
Ottawa	14	4	9	0	1	4	38	48	9	3-4-0-0	1-5-0-1	3-6-0-1	P-1
Detroit	17	4	12	1	0	4	35	68	9	2-5-1-0	2-7-0-0	1-8-1-0	P-4

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	17	11	3	2	1	11	54	49	25	5-1-1-1	6-2-1-0	8-2-0-0	G-6
Nashville	15	9	4	1	1	9	60	43	20	6-2-1-1	3-2-0-0	6-2-1-1	G-1
Colorado	15	8	5	2	0	8	49	43	18	4-2-1-0	4-3-1-0	3-5-2-0	P-5

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	17	10	5	1	1	9	48	46	22	5-2-1-0	5-3-0-1	4-4-1-1	P-2
Vancouver	15	9	3	2	1	7	54	36	21	4-0-1-1	5-3-1-0	6-1-2-1	P-1
Vegas	17	9	5	3	0	7	52	48	21	4-3-2-0	5-2-1-0	5-2-3-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	15	9	4	2	0	8	44	34	20	4-2-0-0	5-2-2-0	7-2-1-0	P-1
Calgary	18	9	7	2	0	7	52	53	20	5-1-1-0	4-6-1-0	5-4-1-0	G-1
Anaheim	17	9	7	1	0	9	45	43	19	6-2-1-0	3-5-0-0	4-5-1-0	P-2
Winnipeg	16	8	7	0	1	6	44	51	17	3-4-0-1	5-3-0-0	4-5-0-1	P-1
Dallas	17	8	8	0	1	8	41	42	17	5-3-0-1	3-5-0-0	7-3-0-0	G-4
Chicago	14	4	7	2	1	4	33	44	11	3-3-1-1	1-4-1-0	3-5-1-1	P-1
Minnesota	15	5	9	1	0	5	37	51	11	3-1-1-0	2-8-0-0	4-5-1-0	G-1
San Jose	16	5	10	1	0	5	40	58	11	3-4-0-0	2-6-1-0	3-6-1-0	G-1
Los Angeles	15	5	10	0	0	5	39	60	10	3-4-0-0	2-6-0-0	3-7-0-0	P-1

LNH

Mercredi 6 novembre
Detroit 1 N.Y. Rangers 5
St. Louis 5 Edmonton 2
Jeudi 7 novembre
Vegas 1 Toronto 2 (P)
Washington 5 Floride 4 (P)
Montréal 2 Philadelphie 3 (P)
N.Y. Rangers 4 Caroline 2
Pittsburgh 4 N.Y. Islanders 3 (P)
Los Angeles à Ottawa, 19h30.
Vancouver à Chicago, 20h30.
New Jersey à Calgary, 21h.
Columbus en Arizona, 21h.
Nashville au Colorado, 21h.
Minnesota à San Jose, 22h30.
Vendredi 8 novembre
Tampa Bay à Buffalo, 14h.
Boston à Detroit, 19h30.
Vancouver à Winnipeg, 20h.
New Jersey à Edmonton, 21h.
Samedi 9 novembre
Floride à N.Y. Islanders, 13h.
Buffalo à Tampa Bay, 13h.
Los Angeles à Montréal, 19h.
Chicago à Pittsburgh, 19h.
Vegas à Washington, 19h.
Caroline à Ottawa, 19h.
Philadelphie à Toronto, 19h.
Minnesota en Arizona, 20h.
Columbus au Colorado, 21h.
St. Louis à Calgary, 22h.
Nashville à San Jose, 22h30.
Dimanche 10 novembre
Floride à N.Y. Rangers, 13h.
Dallas à Winnipeg, 14h.
New Jersey à Vancouver, 16h.
Vegas à Detroit, 17h.
Toronto à Chicago, 19h.
Philadelphie à Boston, 19h.
Edmonton à Anaheim, 21h.
Lundi 11 novembre
Arizona à Washington, 19h.
Ottawa en Caroline, 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 7 novembre.

	B	A	Pts
Pastrnak, Bos	15	15	30
Draisaitl, Edm	13	16	29
Marchand, Bos	10	18	28
McDavid, Edm	8	18	26
Carlson, Was	7	16	23
Pettersson, Van	6	14	20
Ovechkin, Was	11	8	19
Matthews, Tor	12	6	18
Huberdeau, Flo	9	9	18
Tkachuk, Cal	9	9	18
Mackinnon, Col	8	10	18
Stone, Vegas	8	10	18
Eichel, Buf	7	10	17
Crosby, Pit	5	12	17
Marner, Tor	4	13	17
O'Reilly, STL	4	13	17
Barkov, Flo	2	15	17
Lindholm, Cal	10	6	16
Schenn, STL	10	6	16
Boeser, Van	7	9	16
Bergeron, Bos	7	9	16
Perron, STL	7	9	16
Miller, Van	6	10	16
Hamilton, Car	6	10	16
Josi, Nas	5	11	16
Karlsson, Vegas	4	12	16
Mantha, Det	9	6	15

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 novembre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	15	7	6	13
Tatar	15	5	8	13
Drouin	15	7	5	12
Domi	15	4	7	11
Armia	13	6	4	10
Petry	15	2	8	10
Weber	15	2	8	10
Danault	15	5	4	9
Suzuki	15	3	3	6
Lehkonen	15	2	4	6
Mete	15	3	2	5
Cousins	9	2	3	5
Thompson	15	0	5	5
Chiarot	15	2	2	4
Byron	15	1	3	4
Weal	10	2	1	3
Reilly	7	0	2	2
Kulak	8	0	1	1
Folin	5	0	1	1
Price	12	0	0	0
Fleury	10	0	0	0
Kinkaid	3	0	0	0
Poehling	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	7	4	1	33	1	2,75	,910
Kinkaid	1	1	1	13	0	4,36	,879

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 6 novembre.

	MJ	B	A	PTS
Brown	14	2	10	12
Pageau	14	6	4	10
Namestnikov	14	5	5	10
Chabot	14	1	8	9
Tkachuk	14	4	4	8
Duclair	14	5	2	7
Tierney	14	3	4	7
Paul	9	2	3	5
Borowiecki	14	1	4	5
Ennis	14	3	1	4
Ryan	12	1	3	4
Zaitsev	14	0	3	3
Hainsey	14	1	1	2
Demelo	14	0	2	2
Anisimov	6	1	0	1
Brannstrom	13	0	1	1
Anderson	9	0	1	1
Boedker	5	0	1	1
Chlapik	4	0	1	1
Beaudin	6	0	0	0
Nilsson	6	0	0	0
Goloubef	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	2	6	0	27	0	3,20	,897
Nilsson	2	3	1	17	0	3,12	,922

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	16	11	5	0	0	66	47	22
St. Lawrence	16	9	5	2	0	63	46	20
Ste-Foy	16	8	6	0	2	45	54	18
Alma	14	8	6	0	0	48	51	16

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	15	9	4	2	0	70	47	20
Laflèche	16	7	5	3	1	47	49	18
Sorel-Tracy	16	8	7	1	0	53	48	17
St-Hyacinthe	15	6	5	3	1	49	54	16

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	17	13	4	0	0	67	45	26
A.-Laurendeau	14	8	5	1	0	47	46	17
Lionel-Groulx	16	3	10	2	1	36	77	9
Abitibi-T.	13	2	10	1	0	32	61	5

Dimanche 3 novembre
St.Lawrence 4 Abitibi 1
Ste-Foy 5 Alma 1
St-Laurent 6 Thetford 4
Vendredi 8 novembre
Laflèche à Lennoxville, 20h
Samedi 9 novembre
Thetford en Abitibi, 13h
Alma à St-Hyacinthe, 14h
Lennoxville à St.Lawrence, 15h30
Ste-Foy à A.-Laurendeau, 19h40
Dimanche 10 novembre
Thetford en Abitibi, 12h30
Alma à St-Laurent, 12h35
A.-Laurendeau à Laflèche, 14h15
Ste-Foy à St.Lawrence, 15h30
Lionel-Groulx à Sorel-Tracy, 16h

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	15	14	1	0	0	99	35	28
Princeville	18	12	2	0	4	94	66	28
Côte du Sud	17	9	7	1	0	67	69	19
Granby	18	7	9	2	0	70	85	16
Chambly	17	6	10	1	0	58	89	13
St-Gabriel	18	5	11	1	1	69	97	12

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	19	15	4	0	0	101	47	30
St-Jérôme	18	14	4	0	0	90	43	28
Terrebonne	17	11	5	0	1	83	57	23
Montréal-Est	19	5	14	0	0	60	107	10
Gatineau	18	4	13	1	0	58	102	9
Lac St-Louis	18	4	14	0	0	56	108	8

Dimanche 3 novembre
Montréal-Est 2 Terrebonne 8
Lac St-Louis 2 St-Jérôme 12
St-Gabriel 3 Granby 2
Princeville 5 Chambly 6 (F)
Côte du Sud 0 Longueuil 8
Jeudi 7 novembre
Mtl-Est 1 Valleyfield 6
Vendredi 8 novembre
Gatineau à Longueuil, 19h30.
Valleyfield à Terrebonne, 19h30.
Côte du Sud à Princeville, 20h.
Granby à St-Gabriel, 20h.
Samedi 9 novembre
Mtl-Est à Lac St-Louis, 16h30.
Dimanche 10 novembre
Granby à Côte du Sud, 14h.
Mtl-Est à St-Jérôme, 14h30.
St-Gabriel à Chambly, 16h.
Terrebonne à Longueuil, 16h.
Princeville à Valleyfield, 16h.

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	17	12	3	2	0	62	48	26
Rimouski	18	11	4	1	2	79	48	25
Québec	18	11	7	0	0	63	61	22
B.-Comeau	19	8	8	3	0	55	66	19

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Val-d'Or	19	9	8	2	0	63	61	20
R.-Noranda	19	9	8	1	1	60	67	20
B.-Boisbriand	17	8	7	1	1	53	63	18
Gatineau	18	4	11	3	0	48	70	11

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	17	14	3	0	0	77	47	28
Cap-Breton	18	12	5	1	0	82	60	25
Charlottetown	19	11	5	3	0	64	56	25
Halifax	18	8	9	1	0	56	65	17
St-Jean	18	6	11	1	0	58	87	13
A.-Bathurst	17	0	12	2	3	33	72	5

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	18	15	1	2	0	77	42	32
Drummondville	20	13	7	0	0	77	70	26
Shawinigan	17	8	9	0	0	56	58	16
Victoriaville	19	4	12	0	3	47	69	11

Jeudi 7 novembre
Drummondville 6 Charlotte-town 3
B.-Comeau 3 Val-d'Or 2
Vendredi 8 novembre
Drummondville à Halifax, 18h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
B.-Boisbriand à Québec, 19h.
Victoriaville à Chicoutimi, 19h30.
Gatineau à Rimouski, 19h30.
B.-Comeau à R.-Noranda, 19h30.
Samedi 9 novembre
Gatineau à Rimouski, 16h.
Saint-Jean à B.-Boisbriand, 16h.
Val-d'Or à Sherbrooke, 18h.
Charlottetown au Cap-Breton, 18h.
A.-Bathurst à Halifax, 18h.
B.-Comeau à R.-Noranda, 19h.
Shawinigan à Victoriaville, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 6 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Paré, Rimouski	18	22	22	44
Lafrenière, Rimouski	18	12	31	43
Zavgorodniy, Rimouski	18	13	23	36
Sokolov, C.-B.	18	14	20	34
Robert, Sherbrooke	18	14	19	33
Francis, C.-B.	18	11	21	32
Mercer, Drummondville	19	16	15	31
Khovanov, Moncton	14	12	18	30
Lavoie, Halifax	18	13	15	28
Pelletier, Moncton	15	11	17	28
Poulin, Sherbrooke	16	10	18	28
Voyer, Sherbrooke	18	13	13	26
Simoneau, Drummond	19	9	17	26
Bibeau, Québec	18	12	13	25
Houde, Chicoutimi	17	10	15	25

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	17	9	6	1	1	53	56	28
Trois-Rivières	14	8	5	1	0	40	27	25
St-François	16	8	6	0	2	73	55	25
Lévis	16	8	6	2	0	56	45	25
Notre-Dame	16	3	12	1	0	38	76	9

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	15	12	2	0	1	56	28	36
Châteauguay	15	8	5	1	1	55	55	24
Lac-St-Louis	16	6	7	1	2	58	62	20
C.C.-LeMoy.	16	7	8	1	0	40	60	19
St-Hyacinthe	16	6	8	1	1	45	58	17

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	16	11	5	0	0	62	46	32
L.-Montréal	15	10	5	0	0	47	42	29
St-Eustache	16	10	4	2	0	64	47	29
Amos	16	6	10	0	0	53	63	17
C.E.-Blondin	14	5	8	1	0	26	46	16

Lundi 4 novembre
Amos 4 St-François 10
Mercredi 6 novembre
Châteauguay 9 C.C.-LeMoy 2
Vendredi 8 novembre
L.-St-Louis à Amos, 19h.
St-Eustache à Notre-Dame, 19h.
Gatineau à L.-Montréal, 19h.
Trois-Rivières à St-François, 19h.
Jonquière à Lévis, 19h30.
Magog au C.C.-LeMoy., 19h30.
L.-St-Louis à Amos, 13h.
St-Eustache à St-François, 13h.
C.E.-B. à Châteauguay, 13h35.
St-Hyacinthe à N-Dame, 14h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	5	4	1	0	0	21	15	8
Laval	6	4	2	0	0	32	28	8
Thet. Mines	5	4	1	0	0	23	16	8
Riv.-du-Loup	6	2	3	1	0	20	22	5
Jonquière	5	1	3	1	0	19	23	3
St-Georges	5	1	3	0	1	14	25	3

Jeudi 7 novembre
Laval à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 8 novembre
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 20h.
Jonquière à Laval, 20h.
Riv.-du-Loup à St-Georges, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	12	8	1	0	3	33	27	19
Providence	13	7	4	0	2	41	35	16
Springfield	13	8	5	0	0	44	29	16
Lehigh Valley	11	5	2	1	3	32	30	14
Hershey	12	6	4	1	1	37	37	14
Scranton	12	5	5	1	1	35	45	12
Charlotte	10	4	5	1	0	29	35	9
Bridgeport	13	3	7	2	1	25	46	9

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	11	7	1	2	1	41	31	17
Cleveland	12	8	3	0	1	44	28	17
Utica	11	8	3	0	0	41	26	16
Rochester	12	7	3	1	1	40	34	16
Laval	13	7	5	1	0	36	36	15
Syracuse	10	5	3	2	0	35	37	12
Binghamton	13	4	7	2	0	33	43	10
Belleville	10	4	6	0	0	31	43	8

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	12	7	2	2	1	33	30	17
San Antonio	11	6	2	2	1	39	31	15
Milwaukee	12	6	3	1	2	35	30	15
Chicago	13	7	5	1	0	35	35	15
Rockford	11	6	5	0	0	31	35	12
Grand Rapids	12	5	5	1	1	42	44	12
Texas	12	3	7	0	2	29	45	8
Manitoba	11	3	8	0	0	31	43	6

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Stockton	10	7	1	1	1	39	29	16
Tucson	11	8	3	0	0	35	25	16
Ontario	12	7	3	2	0	36	32	16
Bakersfield	11	5	5	1	0	30	32	11
Colorado	11	5	6	0	0	28	36	10
San Jose	9	4	4	0	1	27	26	9
San Diego	8	2	6	0	0	20	32	4

Vendredi 8 novembre
Stockton à Tucson, 13h05.
Toronto à Grand Rapids, 19h.
W./B. Scranton à Utica, 19h.
Springfield à Charlotte, 19h.
Belleville à Syracuse, 19h.
Laval à Cleveland, 19h.
Binghamton à Rochester, 19h05.
Hershey à Hartford, 19h15.
Manitoba à Rockford, 20h.
Milwaukee à San Antonio, 20h.
San Diego à Bakersfield, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	10	9	1	0	0	33	20	18
UQTR	9	6	2	0	1	37	28	13
McGill	9	5	3	1	0	32	24	11
Concordia	10	5	4	1	0	28	30	11
Nipissing	10	4	4	0	2	32	38	10
Ottawa	7	4	3	0	0	21	25	8
Queen's	9	4	5	0	0	27	22	8
Ontario Tech	10	4	6	0	0	24	29	8
Laurentienne	9	2	5	1	1	22	33	6
RMC	9	2	7	0	0	22	42	4

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Windsor	9	7	1	0	1	25	17	15
Toronto	9	7	2	0	0	39	28	14
Ryerson	10	6	2	1	1	32	28	14
Guelph	9	5	2	2	0	38	29	12
Brock	9	5	3	1	0	35	25	11
Waterloo	9	4	4	1	0	29	33	9
York	9	4	4	1	0	22	26	9
Western	8	3	3	2	0	25	28	8
Lakehead	9	3	5	1	0	23	35	7
Laurier	9	2	5	2	0	25	31	6

Jeudi 7 novembre
Waterloo à Brock, 19h15.
Western à Guelph, 19h30.
Vendredi 8 novembre
Laurentienne à UQTR, 19h.
Laurier à Waterloo, 19h.
Carleton à McGill, 19h.
York à RMC, 19h.
Concordia à Lakehead, 19h.
Toronto à Queen's, 19h30.
Windsor à Ontario Tech, 19h30.
Samedi 9 novembre
Laurentienne à UQTR, 15h.
Toronto à RMC, 15h.
Windsor à Ontario Tech, 15h30.
McGill à Ottawa, 19h.
Concordia à Lakehead, 19h.
Western à Laurier, 19h07.
Ryerson à Queen's, 19h30.
Brock à Guelph, 19h30.

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	5	5	0	0	0	29	15	10
Louiseville	4	4	0	0	0	23	9	8
Joliette	6	4	2	0	0	32	16	8
La Tuque	5	3	1	1	0	25	20	7
Plessisville	6	3	2	0	1	31	33	7
Donnacona	7	3	3	1	0	44	47	7
Cap-Madeleine	5	2	3	0	0	34	35	4
Bécancour	6	0	5	1	0	24	50	1
Nicolet	4	0	4	0	0	11	28	0

Vendredi 8 novembre
Bécancour à Louiseville, 20h30
Plessisville à Nicolet, 20h30
La Tuque à Donnacona, 21h
Samedi 9 novembre
Granby à La Tuque, 19h30
Cap à Plessisville, 20h
Louiseville à Joliette, 20h30

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Hamilton	18	15	3	0	551	344	30
x-Montréal	18	10	8	0	479	485	20
Toronto	18	4	14	0	373	562	8
Ottawa	18	3	15	0	312	564	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Saskatchewan	18	13	5	0	487	386	26
x-Calgary	18	12	6	0	482	407	24
x-Winnipeg	18	11	7	0	508	409	22
x-Edmonton	18	8	10	0	406	400	16
C.-B.	18	5	13	0	411	452	10

Vendredi 1er novembre
Montréal 42 Ottawa 32
Samedi 2 novembre
Edmonton 13 Saskatchewan 23
Toronto 18 Hamilton 21
Calgary 21 C.-B. 16
DEMI-FINALES
Dimanche 10 novembre
Edmonton à Montréal, 13h
Winnipeg à Calgary, 16h30

Hamilton et Saskatchewan qualifiés pour les finales d'association

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	8	1	0	,889	270	98
Buffalo	6	2	0	,750	158	131
Miami	1	7	0	,125	103	256
N.Y. Jets	1	7	0	,125	96	211

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	6	2	0	,750	251	176
Pittsburgh	4	4	0	,500	176	169
Cleveland	2	6	0	,250	152	205
Cincinnati	0	8	0	,000	124	210

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	6	3	0	,667	238	191
Indianapolis	5	3	0	,625	182	177
Jacksonville	4	5	0	,444	176	189
Tennessee	4	5	0	,444	168	165

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	6	3	0	,667	252	204
Oakland	4	4	0	,500	182	216
L.A. Chargers

Carey Price, qui a repoussé 40 lancers, dont un tir de pénalité au troisième engagement, s'en voulait sur le but de Couturier et il a retraité au vestiaire en fracassant son bâton. — PHOTO AP, MATT SLOCUM

LES FLYERS L'EMPORTENT 3-2 EN PROLONGATION

Couturier gâche la soirée de Price

Presse canadienne

PHILADELPHIE — Sean Couturier a touché la cible en prolongation pour gâcher une belle performance de Carey Price et les Flyers de Philadelphie ont vaincu le Canadien de Montréal 3-2, jeudi soir.

Travis Konecny a saisi la rondelle et s'est amené dans le territoire du Tricolore avant de remettre le disque à Couturier. L'imposant joueur de centre des Flyers s'est un peu servi de Victor Mete comme écran et il a surpris Price entre son corps et son bras gauche.

Price, qui a repoussé 40 lancers, dont un tir de pénalité au troisième engagement, s'en voulait sur le but de Couturier et il a retraité au vestiaire en fracassant son bâton.

Les défenseurs Shea Weber et Ben Chiarot ont enfilé l'aiguille pour le Candien (8-5-3), qui revenait d'une victoire émotive contre les Bruins de Boston.

Philippe Myers et James van Riemsdyk ont aidé les Flyers (8-5-2) à se donner une avance de 2-0, mais la formation de Philadelphie a laissé ses adversaires remonter la pente malgré sa domination. Carter Hart a repoussé 22 tirs.

Le Bleu-blanc-rouge reviendra samedi soir au Centre Bell, où il accueillera les Kings de Los Angeles.

Le Canadien semblait bien en jambes, en début de première période, mais les Flyers ont trouvé leur rythme et ils ont pris d'assaut la zone adverse. Leur pression a porté ses fruits à 13 : 51, quand Myers a soutiré la rondelle à Ryan Poehling avant de décocher un tir des poignets qui a trompé la vigilance de Price.

Le gardien du Tricolore avait beau se dresser devant la majorité des attaques de l'équipe locale, l'unité de désavantage numérique a encore connu des ratés. Après que Tomas Tatar eut écopé une autre mauvaise pénalité, en fin de première période, les Flyers ont doublé leur avance dès sa sortie, au deuxième vingt. Van Riemsdyk a profité de la confusion défensive pour loger la rondelle par-dessus l'épaule de Price.

Rien ne semblait aller pour la troupe de Claude Julien, sauf son gardien, mais Chiarot a procuré une étincelle en nivelant le pointage. Phillip Danault a transporté le disque dans la zone des Flyers et il l'a remis à Nick Cousins. Cousins a décoché un tir que Hart a stoppé, mais le retour a atterri sur la lame du bâton de Chiarot, qui a fait mouche.

Contre toutes attentes, le Canadien a forcé une période de prolongation grâce à son capitaine. Jonathan Drouin a repéré Weber qui se dirigeait vers la droite et il a décoché un tir à contre-courant qui a surpris Hart. Le gardien des Flyers a perdu la rondelle de vue pendant un instant quand Max Domi est passé devant lui.

La troupe de Philadelphie a eu l'occasion de reprendre les devants au troisième vingt, quand Weber a accroché Carsen Twarynski pendant qu'il s'amenait en échappée. L'attaquant des Flyers a eu droit à un tir de pénalité, mais Price a sorti l'épaule droite pour laisser le pointage intact à 2-2.

WEEK-END DE DEUX MATCHS

Une séquence à lancer pour les Marquis

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les Marquis ont terminé la dernière fin de semaine avec une récolte de trois points sur quatre. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Libérés d'un certain poids après avoir engrangé leurs premiers points au classement général, les Marquis de Jonquière tenteront de poursuivre sur leur lancée, en fin de semaine. Le premier défi aura lieu vendredi soir, à Laval, face aux Pétroliers du Nord, avant un retour à domicile pour un duel face au Cool FM de Saint-Georges, samedi soir.

La formation de la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH) devait faire face à un alignement restreint, depuis le début de la saison. Le week-end dernier, des joueurs réguliers ont repris leur place, ce qui a concordé avec une récolte de trois points sur quatre.

En plus de compter sur de plus grandes ressources, Bob Desjardins a également ciblé la discipline comme un ingrédient menant à la recette gagnante.

« C'était notre premier match avec un alignement complet, samedi dernier, et par hasard, on a remporté notre première victoire, a rappelé l'entraîneur des Marquis avec une teinte d'ironie. Si on continue de jouer de la même façon qu'à Saint-Georges, en ne donnant pas beaucoup d'avantages numériques, ça va nous aider. Dans cette ligue, on sait que les unités spéciales sont importantes. En se tenant loin de la boîte des punitions, on donne moins de chance à l'adversaire de venir nous battre grâce à l'avantage numérique. »

Bob Desjardins et ses adjoints pourront de nouveau compter sur un alignement complet. De retour au jeu la semaine dernière, Christian Ouellet a rapidement fait sentir sa présence en marquant un gros but à Saint-Georges, pendant que les attaquants Francis Verreault, Alexandre Quesnel et Alexandre Picard touchaient la cible.

« C'est un cliché, mais il faut que tes meilleurs joueurs soient tes meilleurs, a soulevé Bob Desjardins. De temps en temps, des gars vont aller chercher un gros but, un peu comme ç'a été le cas samedi dernier, à Saint-Georges, quand Jean-Sébastien Bérubé a marqué (pour donner les devants aux Marquis 4-3 en début de 3e). »

Le coach des Marquis a également fait remarquer que la défensive commençait à jouer avec aplomb, permettant à tout le monde de se sentir plus confortable.

DÉBORDEMENTS À PRÉVOIR ?

Puisqu'il n'en est pas à son premier rodéo, Bob Desjardins ne s'énerve pas trop quand on lui demande si des débordements sont à prévoir au Colisée de Laval, un endroit où les partisans sont reconnus pour avoir particulièrement le sang chaud.

Un amateur a d'ailleurs lancé une sorte de mise en garde à Jonathan Diaby sur la page Facebook « Fans Pétroliers du Nord », en début de semaine. Il promettait notamment au défenseur des Marquis une longue soirée, ajoutant que Diaby avait menti, la saison dernière, quand lui et sa famille avaient été victimes de gestes à caractère racial. Les Pétroliers du Nord évoluaient alors à Saint-Jérome.

Bob Desjardins n'a pas voulu commenter la publication, rappelant que les dirigeants à Laval voulaient avant tout offrir une équipe compétitive sur la glace.

« Il y a beaucoup de choses qui se sont dites ou qui se sont produites dans le passé, mais on s'en va là-bas pour jouer un match de hockey et on ne s'attend pas à voir de débordements, a affirmé Desjardins. On ne veut pas se retrouver en boucle dans les bulletins de télévision pour les mauvaises raisons, et je pense que la ligue l'a compris. »

Les Couguars et les Gaillards sont à une victoire de se retrouver sur le même terrain, cette fois en finale du Bol d'Or du circuit de football collégial division 3. – ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

FOOTBALL COLLÉGIAL DIVISION 3

Gaillards et Couguars à une victoire du Bol d'Or

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

L'un tentera de répéter l'exploit de la semaine dernière, l'autre tentera d'atteindre la finale du Bol d'Or pour une troisième année de suite. Les Couguars du Cégep de Chicoutimi et les Gaillards du Cégep de Jonquière ont connu des parcours différents cette saison, mais les deux équipes de football sont à un match d'atteindre l'ultime rencontre du circuit collégial division 3. Une victoire de ces deux équipes signifierait un premier Bol d'Or régional depuis 2007, quand les Gaillards avaient triomphé devant les Jeannois du Collège d'Alma.

Négligés la semaine dernière face aux Vulkins du Cégep de Victoriaville, les Couguars ont déjoué les pronostics en l'emportant 18-12. Ils ont pleinement mérité leur place en demi-finale, prévue samedi soir, sur le terrain des Lauréats du Cégep de Saint-Hyacinthe.

Si les sceptiques ont été confondus, les Couguars, eux, avaient confiance en leurs moyens.

« On avait tellement confiance en notre préparation, on avait confiance en nos jeux », a annoncé l'entraîneur-chef Nicolas Menachi, ajoutant que la fiche de trois victoires contre cinq défaites en saison régulière ne reflétait pas la qualité de sa jeune équipe.

« On est où on se voyait au départ, a assuré le coach. On a vécu quelques complications durant la saison et ça n'a pas été facile, mais on a fait table rase de ce qui s'est fait avant, y compris la victoire de la semaine dernière. Gagner un match de quart de finale, ce n'est pas un exploit en soi. »

Le match de samedi soir sera le plus gros match des Couguars depuis un certain temps. Alors que la dernière présence des Chicoutimiens au Bol d'Or remonte à 2014, Nicolas Menachi amène son équipe dans le carré d'as pour la première fois depuis qu'il est arrivé à la barre de l'équipe, il y a quatre ans.

« On a beaucoup de gars de première année et on fait face à une équipe qui est habituée de jouer ce genre de matchs, a indiqué Menachi. Il va falloir travailler avec nos forces et on a identifié quelques faiblesses chez nos adversaires. »

BON TEST POUR LES GAILLARDS

Si les Couguars font figure de négligés, la tâche des Gaillards ne s'annonce pas pour autant plus facile, même si Jonquière a terminé la saison au sommet de la section Nord-Est. Les Indiens du Collège Ahuntsic ont terminé deuxièmes au sein de la section Sud-Ouest, où la parité était plus grande.

La demi-finale, présentée sur le terrain du Cégep de Jonquière samedi après-midi dès 13 h, sera une reprise du Bol d'Or de l'an dernier. Les Gaillards avaient aisément gagné 45-13.

« On affronte la meilleure défensive de la division 3 », a prévenu l'entraîneur-chef François Laberge. Les Indiens ont en effet été plutôt avares en saison régulière, allouant 97 points à l'adversaire, comparativement à 117 pour les Gaillards, en sept matchs. Rappelons qu'ils ont perdu le premier match de la saison par forfait en raison d'agissements répréhensibles à l'extérieur du terrain.

« On veut essayer de les jouer de façon physique et d'être les agresseurs, a poursuivi Laberge. C'est une défensive qui a tendance à être agressive, donc on veut l'être autant qu'eux. Il va falloir bien établir les choses au jeu au sol et attaquer les espaces libres avec nos porteurs de ballon. »

François Laberge a été honnête lors de l'entrevue, jeudi soir. Les prochains adversaires des Gaillards ont fait partie d'une section comportant plusieurs bonnes équipes. Les Indiens ont donc fait face à davantage d'adversité, ce qui n'est pas à négliger.

« Le top-4 de la section Sud-Ouest aurait facilement pu rivaliser avec le top-3 de notre section, a observé François Laberge. Il y avait beaucoup plus de parité de l'autre côté et on sait que ça va être un match compliqué. »

FOOTBALL JUVÉNILE

Une autre équipe régionale sera en action en fin de semaine pour la présentation du Bol d'Or dans le circuit de football scolaire. Champions de la conférence Est en division 2, les Lynx du Pavillon Wilbrod-Dufour affronteront l'École secondaire Dalbé-Viau, samedi après-midi, à Trois-Rivières.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019

Lotto 6/49 : 06 08 13 14 35 40 — 26 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable)
55662605-01

Québec 49 : 18 19 20 35 39 46 — 04 compl.
Extra 5287037

Tout ou Rien : 01 03 05 06 09 10 12 15 18 20 23 24
Quotidienne : 2 31 3 122 4 5409

Lotto Poker : 3♣ 6♣ 9♡ 9♣ A♠

Banco — Turbo x3 : 05 15 22 24 28 30 31 38 39 41 45 47 55 57 58 63 64 65 67 70

Sprint 6 : 02 06 08 09 35

Lotto 6/D : 6 2 3 6 5 5 6 5

Triplex : 06 14 15 27 38

Astro : Jour - Mois - Année - Signe — 07 AVRIL 21 CAPRICORNE

Lotto MAX — Ce soir, 15 MILLIONS $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

0007036

lotoquebec.com

CHAMPIONNAT CANADIEN DE CURLING MIXTE

Le Québec en demi-finale

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

L'équipe du Québec file le parfait bonheur, au Championnat canadien de curling mixte présenté au Foyer des loisirs d'Arvida, mais il donne du fil à retordre aux journalistes! Après une cinquième journée parfaite, les manières originales de vous raconter la domination des représentants du fleur de lys sont usées. Mentionnons simplement que la formation du capitaine Jean-Sébastien Roy a maintenant une fiche de huit victoires et qu'elle est déjà qualifiée pour la demi-finale.

On ignore ce que le skip de Kénogami a mangé, mais actif devant parents et amis, il semble en mission avec ses coéquipiers Brenda Nicholls, Dan Dewaard et Amélie Blais. Jeudi, le Québec a d'abord assuré sa place dans le carré d'as en remportant une victoire serrée de 6-5 face à l'Ontario en après-midi, avant de malmener la Saskatchewan 9-2, en soirée.

Comme scénario, même Quentin Tarantino n'aurait pu faire mieux!

« C'est sûr qu'on ne s'attendait pas à avoir une fiche parfaite, mais on va le prendre, a réagi Jean-Sébastien Roy. Maintenant, on se prépare pour la demi-finale et on va espérer gagner les deux matchs samedi. On est en bonne position et on joue bien. »

Les deux demi-finales auront lieu samedi matin, à 9 h 30. Les matchs pour les médailles suivront à 14 h 30.

« On a réussi des bonnes pierres aux bons moments, on a mis de la pression sur les adversaires et quand ceux-ci ont manqué un coup, on a toujours concrétisé, a résumé l'ancien membre du Club de curling de Kénogami. Quand on était dans le trouble, j'ai fait les bons coups et mon équipe joue vraiment bien. »

Avant de penser aux demi-finales, les Québécois ont deux derniers matchs dans la ronde de championnat, vendredi, face à Terre-Neuve/Labrador (4-4) à 14 h et aux Territoires du Nord-Ouest (6-2) à 19 h. Même si ces rencontres seront sans enjeu réel, pas question de lever le pied pour la sélection provinciale.

« On va jouer les derniers matchs comme on l'a fait depuis le début et on ne va rien changer, a assuré Jean-Sébastien Roy. En terminant au premier rang, ça nous donnerait l'avantage du marteau, ce qui serait un plus pour nous. Ce n'est toutefois pas la fin du monde si on en échappe une. »

Le Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest sont les deux autres provinces en bonne position pour atteindre les demi-finales, en vertu d'une fiche de six victoires contre deux revers.

Amélie Blais, Jean-Sébastien Roy et les autres membres de l'équipe du Québec ont les yeux rivés sur le titre au Championnat canadien de curling mixte. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Robert Desjardins a troqué son équipement de membre du comité organisateur du Championnat canadien de curling mixte par celui de membre de l'équipe du Nunavut, jeudi matin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

REMPLACEMENT D'UN JOUEUR BLESSÉ

Desjardins avec le Nunavut

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Pour l'instant d'un match, Robert Desjardins est devenu un représentant du Nunavut, jeudi matin, au Championnat canadien de curling mixte. Le joueur de curling bien connu dans la région a remplacé un joueur blessé, vivant l'événement à fond. Le Nunavut a finalement perdu 11-5, malgré un bon début de match.

En raison d'une blessure à une jambe, Dennis Masson a été forcé au repos. Dans ce genre d'événement, où chaque équipe joue plusieurs matchs en peu de temps, une liste de joueurs remplaçants est créée, au cas où les blessures venaient poser problème à certaines équipes.

La situation que Robert Desjardins a vécue jeudi n'a donc rien d'exceptionnel, mais la scène était sympathique pour celui qui a laissé beaucoup d'énergie en coulisses pour s'assurer que le tournoi soit un succès.

« En tant qu'organisateur, j'ai vu le tournoi de l'extérieur et on trouve que tout roule vraiment bien, a d'abord réagi Robert Desjardins. Je disais à la blague qu'il manquait seulement que je joue un match. De cette façon, je verrais de quoi ça avait l'air du point de vue des joueurs. C'est drôle, mais j'avais un pressentiment que je jouerais pour le Nunavut! »

Desjardins était totalement ravi par la qualité de la surface de jeu.

« Jouer sur ces glaces-là, c'est extraordinaire, a-t-il louangé. Il n'y a pas de plus belles glaces que ça au monde, c'est le top niveau qu'on peut espérer d'une glace de curling. C'est du dessert! »

La fille de Robert Desjardins, Emilie, a également vu de l'action pendant la semaine, avec l'équipe de l'Ontario. De quoi faire le plein d'expérience pour le père et sa fille, actifs ensemble en double mixte.

DESCRIPTEUR À CBC

Robert Desjardins n'aura pas le temps de se reposer d'ici samedi. À partir de vendredi, il sera analyste des cinq derniers matchs du tournoi au réseau CBC, qui diffusera en direct via la webdiffusion. De son propre aveu, c'est un pur bonheur de partager sa passion en ondes.

« J'adore ça, a-t-il réagi. Ça serait mon métier demain matin et je ne m'en plaindrais pas. »

DUCHARME ET LAPIERRE DE RETOUR VENDREDI AVEC LES SAGUENÉENS

Enfin un alignement complet

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Pour la première fois depuis un mois, les Saguenéens devraient compter sur un alignement complet, vendredi soir, pour la visite des Tigres de Victoriaville. À moins d'un changement de dernière minute, Justin Ducharme et Hendrix Lapierre effectueront un retour au jeu.

Hendrix Lapierre a raté quatre matchs en raison d'une commotion cérébrale, subie le 23 octobre à Rimouski. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Ducharme est absent depuis un mois en raison d'une blessure à une épaule. Il a raté les huit derniers matchs de l'équipe, étant limité à neuf rencontres (trois buts, deux passes) depuis le début de la saison.

De son côté, Hendrix Lapierre a été victime d'une commotion cérébrale le 23 octobre, à Rimouski. Il a été à l'écart du jeu au cours des quatre dernières parties. En 13 matchs cette saison, il a amassé autant de points, dont 12 passes.

Jeudi avant-midi, les deux joueurs étaient à l'entraînement avec leurs coéquipiers. S'ils sont effectivement de retour vendredi, ils débuteront le match au sein du quatrième trio, en compagnie de Tristan Pelletier.

« On va y aller progressivement », a confirmé l'entraîneur-chef des Saguenéens, Yanick Jean, de retour après une virée dans les Prairies canadiennes pour assister au Défi mondial des moins de 17 ans, en Saskatchewan. Il a profité de l'occasion pour enfiler son chapeau de directeur général, à un peu plus d'un mois du début de la période de transactions dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ).

« La guérison s'est bien déroulée et j'ai fait tout en mon pouvoir pour revenir le plus tôt possible. Je me sens vraiment reposé et en pleine forme », a répondu Hendrix Lapierre, victime d'une seconde commotion cérébrale depuis son arrivée dans la LHJMQ. La saison dernière, il avait raté pratiquement tout le mois de février.

« Je savais que c'était moins pire que la dernière fois, a précisé Lapierre. J'ai seulement eu mal à la tête et je savais que c'était seulement une question de temps. Une commotion reste une commotion, mais je vais prendre celle qui me fait rater deux semaines au lieu d'un mois. »

Le rapide attaquant est parfaitement à l'aise d'amorcer le match de vendredi au centre du quatrième trio, d'autant plus qu'il devrait tout de même trouver du temps de glace avec l'avantage numérique.

« On a quatre trios qui sont capables de produire, Yanick veut les utiliser et je suis d'accord avec lui, a-t-il fait valoir. On va prendre ça de façon progressive et je ne peux pas me plaindre. »

C'est la deuxième fois que Hendrix Lapierre doit s'absenter d'un événement en raison d'une blessure. L'an dernier, une blessure à l'épaule l'avait forcé à déclarer forfait pour le Défi mondial des moins de 17 ans. Cette fois, il a dû regarder la Série Canada-Russie à la télévision, même si son nom apparaissait sur la liste des joueurs sélectionnés.

« J'étais vraiment content d'avoir été invité et je voyais ces deux matchs comme une belle opportunité de me prouver face aux autres joueurs et devant les entraîneurs, a noté Lapierre. Je vais avoir d'autres opportunités de me faire valoir. Ça me fait rater des événements spéciaux, mais je ne peux rien y faire. »

POINTES DE PLUME

• Avec les retours de Justin Ducharme et Hendrix Lapierre, William Champagne et Thomas Belgarde devraient être laissés de côté en fin de semaine.

• L'Océanic de Rimouski a reçu une bonne et une moins bonne nouvelle, jeudi. La mauvaise nouvelle, c'est qu'ils devront se passer des services du gardien de but Colten Ellis pour une période de quatre à six semaines. Dans un communiqué, le directeur général et entraîneur-chef, Serge Beausoleil, a précisé que le cerbère avait été opéré pour une blessure qu'il traînait depuis plusieurs années, sans toutefois y préciser la nature exacte. L'Océanic devra compter sur la recrue Raphaël Audet, limité à trois matchs, dont deux départs.

• L'Océanic a appris qu'Alexis Lafrenière avait été blanchi pour son geste commis vendredi dernier à l'endroit de Xavier Bernard, des Islanders de Charlottetown. La vedette rimouskoise avait reçu une pénalité majeure pour un coup de coude à la tête, en plus d'être expulsée du match.

• Dawson Mercer, des Voltigeurs de Drummondville, n'a pas eu droit à la même clémence de la part du département de la sécurité des joueurs. Il a été suspendu six matchs pour un assaut commis à l'endroit d'Emil Lessard-Aydin, des Foreurs de Val d'Or. Dans son raisonnement, la LHJMQ indique que Mercer « semble vouloir venger un geste commis par son adversaire et assaille le patineur des Foreurs illégalement, celui-ci n'étant pas en possession de la rondelle. Le fait que la tête est atteinte sur le jeu est aussi considéré comme non réglementaire ».

WEEK-END DES MARQUIS
DESJARDINS S'ATTEND À DE LA DISCIPLINE
28

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

TIGRES DE VICTORIAVILLE VS LES SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI
VENDREDI 8 NOV. 19 H 30
CATARACTES VS LES SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI
DIMANCHE 10 NOV. 16 H
CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola ENERGIE 94.5 AMEUBLEMENTS TANGUAY LA VOIE MALTÉE leQuotidien lePrograès
0021940

AMEUBLEMENTS TANGUAY

MAYTAG

- Réfrigérateur 18,7 pi³ PTR-655372
- Cuisinière encastrée PTR-655296
- Lave-vaisselle grande cuve PTR-6702730

1499,99

1349,99

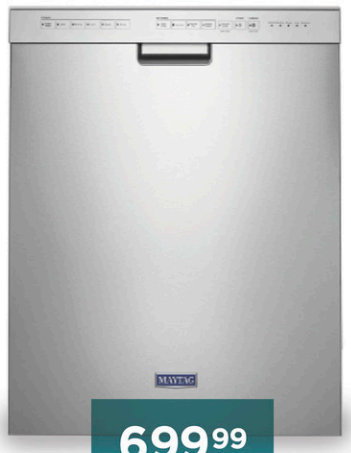

699,99

elica

Hotte murale 599,99
PTR-685565

TOUT POUR LA MAISON

♥ Choisissez vos coups de coeur parmi notre vaste sélection !

Payez jusqu'à 50 VERSEMENTS*

sur tous les électroménagers

5 AVANTAGES DE MAGASINER CHEZ AMEUBLEMENTS TANGUAY

1. LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC
2. PRIX COMPÉTITIFS ET FACILITÉS DE PAIEMENT
3. CONSEILS D'EXPERTS
4. SERVICE D'INSTALLATION DISPONIBLE
5. SERVICE APRÈS-VENTE COURTOIS ET EFFICACE

CONCOURS PROFIL

À GAGNER
Un cuiseur à riz

Panasonic
Une valeur de 179,99$

POUR PARTICIPER :
Allez au tanguay.ca ou textez « PANASONIC » au 1 800-TANGUAY (826-4829)

PTR-684026

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC †

Accord D Desjardins

*La promotion « taxes payées » exclut la marque South Shore. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500 $. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). **Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service de crédit Accord D Desjardins.** Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 10 novembre 2019. †Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$

0005795